REMARQUES SUR LES SOUUERAINS PONTIFES ROMAINS, QUI ONT TENU LE SAINT SIEGE, ...

Michel fl. 1651 Gorgeü





REMARQVES
SVR LES SOVVERAINS PONTIFES ROMAINS, QVI ONT TENV LE SAINT SIEGE;

DEPVIS CELESTIN II. IVSQV'A MAINTENANT,

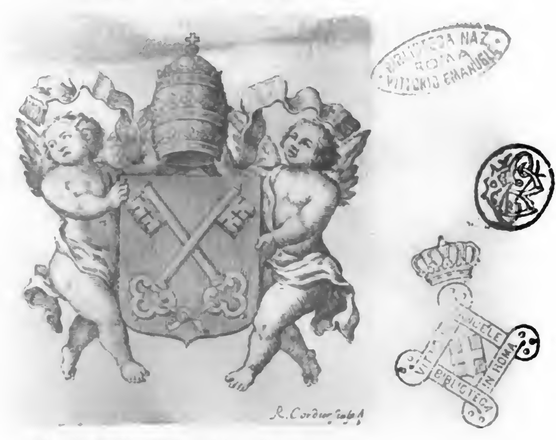
AVEC LEVRS ARMES BLASONNE'ES, EN TAILLE DOVCE.

AV SVIET DE LA PROPHETIE, QVI SE VOIT SOVS le nom de S. Malachie Archeuesque d'Armach, Primat d'Irlande, & Légat Apostolique en ce Royaume-là.

Par le P. F. MICHEL GORGEV Parisien, de l'Ordre des PP. Minimes.

DIVISE'ES EN DEVX PARTIES.

PREMIERE PARTIE.



A ABBEVILLE,
Par LAVRENS MAVRRY le jeune, Imprimeur & Libraire à Roüen, prés le College des PP. Iesuites.

AVEC LICENCE ET APPROBATION.

M. DC. LIX.





AV

TRES-GRAND, TRES-AVGVSTE, ET TRES-PVISSANT FILS DE DIEV ET DE LA TRESSAINTE VIERGE,

IESVS,

Souverain Prétre ſelon l'Ordre de Melchiſedech.



M*ON INCOMPARABLEMENT ADORABLE SEIGNEVR,*

L'indignité extréme qui ſe retrouue en moy; & le merite de toutes vos plus grandes indignations, dont ie me vois

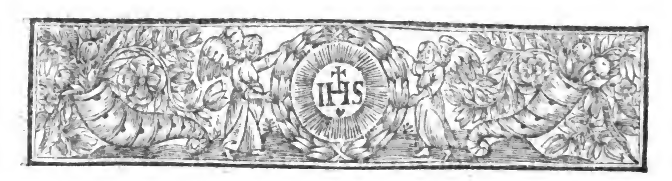
plus que remply ; m'arrétent au premier pas que ie fais pour approcher vôtre Majesté, infiniment aimable, à la verité, mais aussi terrible, & capable d'épouuanter le plus fort & le plus éleué de vos Saincts Anges. La bonté neantmoins, qui vous est naturelle, égale à cét éclat étonnant, me console, & m'ayant promis en foy de Prince, tel que vous étes, qu'elle oubliera mes offenses, depuis la plus grande iusqu'à la plus petite, si elles me déplaisent : les regrettant sur toutes choses, ie prens confiance ; & ayant baissé les yeux de mon corps auec ceux de mon esprit iusqu'au centre de la terre, voire mesme au dessous (ie veux dire, iusques dans mon neant, & celuy des autres creatures) ie rends mes respects à vôtre gloire Souueraine : & ie demande à vôtre Majesté la permission de luy consacrer ce petit Oeuure dont vous estes l'Autheur.

Ie sçay, MONSEIGNEVR, que vous portez comme vn triple Diadéme sur vôtre Chef : le premier, de l'essence diuine, dont le Pere Eternel vous a couronné auant le temps : le 2. du Sacerdoce selon l'Ordre de Melchisedech, que la verité tres-sincere de ce mesme Pere, auoit promis de mettre sur vos temples sacrées, dans la plenitude des siécles : le 3. de la Royauté & Monarchie Vniuerselle du monde, que vous auez receu, dés le ventre de vôtre trés-Venerable Mere & Vierge, de la tout-puissante main de cette source de toute paternité au Ciel & en la terre. Ie n'ignore pas, que la moindre de ces couronnes m'éblouyra la veuë, voire me creuera (s'il faut ainsi dire) les yeux, en cas que ie vienne à la regarder trop fixement ; ou mesme si ie permés à mes sens tant interieurs qu'exterieurs, de s'éleuer tant soit peu, pour soûtenir vn élancement de sa splendeur. Mais aussi ie suis assuré, que vous voulez bien, qu'étant courbé sous le poids immense de vôtre grandeur, i'adore auec humilité ces cercles diuersement infinis, qui ornent & embellissent vôtre teste.

Ie le fais donc de la sorte, MONSEIGNEVR : Et pour ne pas paroître les mains vuides en vôtre presence, i'apporte à vos pieds, & i'offre ensemble à vôtre Majesté le petit trauail que voicy, plein des idées de cette Thiare triomphante que vous auez sur le front, par les images de celles que vos Vicaires en terre ont pareillement porté. I'ay sujet de croire & d'esperer, que vous ne le rebuterés pas, Mon Dieu : vôtre Sagesse prend plaisir aux paraboles & à leurs interprétations ; elle entend volontiers les sentences des hommes qui luy ressemblent : elle remarque leurs énigmes, c'est à dire, leurs paroles plus obscures, comme des perles de haut prix, (Parab. Salom. cap. 1.)

qu'il

qu'il ne faut laisser cheoir dans la poudre, encore moins dans la bouë : & nôtre present est plein de ces matieres excellentes, si non auec tant de certitude, pour la Prophetie que ie propose dans ma composition : au moins, sans doute, quant à la plus grand' part des choses que nous y rapportons pour donner à cette reuelation, son rang & sa valeur, & pour nous préparer à vôtre dernier iugement. Il est vray qu'il y a quelque mélange de pieces fausses auec les veritables, & que nous y en auons de mauuaises auec les bonnes. Mais, MONSEIGNEVR, les Orféures ne rejettent pas l'or ni l'argent qu'ils ont troué auec les autres metaux, principalement quand ils en ont fait le depart : aussi vous ne méprisez pas les Sainctetez canoniques, mestées auec les feintes & schismatiques, pourueu que nous les separions discretement ; & sur tout, lors qu'elles sont bien détachées les vnes d'auec les autres, ainsi que nous auons tâché de pratiquer en cét endroit. Agréés donc, Grand IESVS, les pierres ponces qui se rencontrent icy! pierres que vous soûtenez sur les eaux des trauerses de ce monde, comme autrefois vous auez maintenu S. Pierre sur les ondes de la mer ; pierres, que vous disposez pour adoucir & polir les marbres, voire les plus rudes, dont vous bâtissez vôtre Eglise : quant aux lourds talens de plomb, qui se trouuent auec elles, laissez-lés couler dans les abysmes ; c'est leur centre & leur propre lieu. Receuez celles qui seruent à discerner la verité d'auec l'erreur, & la charité sincere, du faux Zele ; ainsi que la Lydienne, ou la pierre de touche, sert à distinguer le mauuais aloy, du bon argent ; & le fin or, de celuy qui ne vaut rien, ou qui consiste presque en pure alchymie, ou en ligue de metaux étrangers. Pour celles, qui ne sentent que le fagot, & qui ne tiennent que de la nature du charbon, elles sont destinées au feu & au grand four de l'enfer, par Arrest de vôtre Majesté, donné en robe rouge de vôtre plus haute colere & de vôtre plus iuste fureur. Sur quoy nous n'auons garde de vous contredire ; mais au contraire, étant rendus sages à leur exemple, nous auons recours à vôtre misericorde, & nous vous conjurons par ses entrailles amoureuses, de pardonner à ma temerité ; d'effacer toutes mes autres offenses pour iamais ; de prendre l'Autheur de ce petit Ouurage sous vôtre protection ; de leur donner vôtre benediction tres-saincte ; & pareillement à tous ceux qui liront ce traité ; & particulierement à ceux qui le feront en esprit de vôtre diuin Amour ou Charité.



AVANT-PROPOS.

ON traite & on parle du menſonge, à l'auantage de la verité (mon cher Lecteur); on diſpute du peché, pour mettre en vogue les belles actions & les bonnes œuures; on écrit de l'héreſie, à deſſein d'affermir la foy; & on fait meſme des diſcours de l'atheïſme, à la gloire de Dieu, afin qu'ayant fait connoiſtre le Createur de l'Vniuers, il ſoit reconnu de tous les hommes du monde; & que les hommages, qu'ils luy doiuent, ſoient rendus à ſa Grandeur incomparable, dans le temps & dans l'Eternité.

Ne vous étonnez donc pas, ſi ie dis quelque choſe ſur la prédiction, qui ſe lit ſous le nom de S. Malachie Archeueſque d'Armach & Primat d'Irlande, encore que cette prédiction ne vous ſemble pas tout à fait autentique. La verité, qui en ſera découuerte, donnera des lumieres pour la connoiſſance des Papes, qui ont été depuis Celeſtin ſecond, iuſqu'à preſent; on y verra leur ſucceſſion canonique, continuée ſans interruption; on y connoîtra leurs maiſons, leurs blazons, leurs bons exemples; & enfin, nous y apprendrons à ne rien negliger, pour nous préparer au iugement de Dieu. Il n'y a pas ſujet d'étonnement de voir nôtre employ, où il y a tant de fruicts à eſperer.

S. Auguſtin n'a pas été mépriſé, pour auoir écrit, dans ſes Liures de la Cité de Dieu, pluſieurs choſes des ſuperſtitions & des fauſſes diuinitez, que les Romains adoroient, auant qu'ils fuſſent conuertis à la foy du Chriſtianiſme. Lactance Firmien a ſans reproche parlé de la fauſſe Religion & de la fauſſe Sageſſe. Le Do-

ɑeur Angelique S. Thomas 1. p. q.2. demande, s'il y a vn Dieu? personne pourtant ne s'en offense. Ie pourray donc bien parler aussi de la Prophetie de S. Malachie, sans reprehension. Parce que ce n'est pas précisément le sujet d'vn discours: ni la personne, dont on a pris ce sujet, qui le rendent agreable; mais les excellentes veritez, desquelles il est remply: les iudicieuses rencontres, que l'on y trouue: & le bel ordre, auec lequel elles sont toutes disposées.

Ie vous coniure donc (mon cher Lecteur) de ne pas précipiter icy vôtre iugement; mais de lire l'Ouurage des Remarques, que ie vous presente, auec vn esprit posé & tranquille, sans passion, sans mauuais dessein; & ie sçay bien, que vous ne luy donnerez pas aucun rang, dans l'écriture canonique; ni dans l'approbation generale de l'Eglise Vniuerselle; ni dans l'aueu special de cette mesme Eglise, tel que les Souuerains Pontifes ont octroié aux reuelations de S. Brigitte & de saincte Catherine de Sienne. Mais i'espere, que vous le placerez entre les choses honnestes, les délectables, & les vtiles; ou, à toute rigueur, que vous ne l'exclurez pas de la categorie des supportables.

Voicy l'ordre que ie garde pour cette entreprise. Les dix premiers chapitres en examinent la matiere & le merite, en general; ou, si vous aimez mieux que ie parle ainsi, ils considérent si cette Prophetie est digne de nos reflexions, & en quoy. Les trois suiuans exposent les motifs qui m'ont poussé à y arréter mes pensées. Le quatorziéme, en dispose la consideration. Le quinziéme met en auant la mesme Prophesie, comme elle est rapportée par Arnould Vvion. Le seiziéme en exprime le sens, inseré dans cét Autheur; & que le R. P. Ciaconius Dominicain en a donné. Le dix-septiéme contient la version françoise des termes de Vvion iusqu'à la Prophetie; & de ces paroles aussi, *Quæ ad Pontifices, &c.* qui sont à la fin du chapitre 16. dont i'ay fait mention. Le dix-huictiéme commence en particulier l'examen de chaque deuise prophetique; & depuis celuy-cy, iusqu'à la fin des deux parties, (exceptés les trois derniers chapitres de la seconde) chacun d'eux met en balance vne de ces deuises, & éprouue son poids & sa valeur auec les rencõtres du Pape, dont il est question; & auec ses Armes en taille-douce, blazonnées conformément à la methode de Segoing, en son Armo-

rial Vniuerſel ; & enfin, auec le racourcy de l'Hiſtoire de chaque Pontife, & les autres Remarques, que nous auons eſtimées dignes d'étre incorporées & jointes à ſa conſideration.

Mais de plus, pour vous deliurer de toute difficulté, quant à ces Armes, & quant à leurs metaux & couleurs ; ie cite les Autheurs dont elles ont été tirées tant en figures, qu'autrement ; vous donnant auis, que leur coloris ou leur émail eſt autant fondé en autorité que leurs figures meſmes, ſelon les memoires qui m'en ont été fournis de diuers endroits, & ſelon les Livres que i'ay leüs ſur ces matieres, dans la Bibliothéque de S. Iean d'Amiens de l'Ordre de Prémontré : dans celle de Monſieur du Cange Threſorier de France en la meſme Ville : & dans pluſieurs autres celebres, tant à Paris qu'ailleurs.





LICENCE DV REVERENDISSIME PERE GENERAL.

Nous F. BALTHAZAR D'AVILA Correcteur General de tout l'Ordre des Minimes de S. François de Paule; à nôtre bien-aimé en Iesus Christ, le R. P. F. Michel Gorgeü Prétre, Prédicateur & Théologien du mesme Ordre. S.

NOVS auons iugé, que vous auez fait vn Oeuure trés-agreable à Dieu, & trés vtile à son Eglise, quand vous auez tourné de françois en latin, le Livre que l'Eminentissime Cardinal Duc de Richelieu a composé sur la Perfection du Chrétien. C'est pourquoy non seulement nous vous permettons ; mais aussi, entant qu'il est besoin pour exciter vôtre zele, nous vous commandons de faire imprimer cette traduction, & les autres Oeuures prests ou propres à estre mis sous la presse, qui sont entre vos mains ; mesme ceux que vous mediterez & produirez à l'auenir ; pourueu qu'ils soient examinez & approuuez par deux Theologiens de nôtre Ordre, que le R.P. Prouincial de la Prouince de France aura destinez à ce dessein. En foy dequoy, &c. Donné à Florence en nôtre Conuent de S. Ioseph, le 8. du mois de Iuillet, l'an 1650.

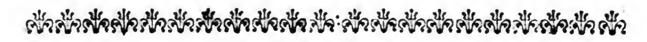
Signé, F. BALTHAZAR D'AVILA, C. General, I.

APPROBATION DES DOCTEVRS.

IE sous-signé Prétre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, certifie, qu'aprés auoir serieusement examiné l'vne & l'autre partie des *Remarques*, faites & composées par le R. P. Michel Gorgeü, de l'Ordre des RR. PP. Minimes, sur les Souuerains Pontifes Romains, qui ont tenu le S. Siége depuis Celestin II. iusqu'à present, au sujet de la Prophetie, qui se void sous le nom de S. Malachie, Archeuesque d'Armach, Primat d'Irlande, & Légat Apostolique en ce Royaume-là ; ie n'y ay rien remarqué, qui soit con-

traire au sentiment de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine; & qui ne merite d'étre singulierement estimé par les plus vertueux & les plus sçauans de ses enfans. Fait à Abbeuille ce Mercredy 28. de May, 1659.

Signé, IEAN LE MAIRE.



AVTRE APPROBATION.

IE sous-signé Docteur en Théologie de la Maison & Societé de Sorbonne, déclare auoir leu le Livre intitulé, *Remarques sur les Souuerains Pontifes Romains, qui ont tenu le S.Siége, depuis Celestin II. iusqu'à maintenant, &c.* composé par le P. F. Michel Gorgeü de l'Ordre des Minimes. Dans lequel ie n'ay rien trouué de contraire à la foy Catholique, Apostolique & Romaine, ni aux bonnes mœurs. Fait à Abbeuille le 14. iour de Ianuier, 1659.

Signé, A. LEVESQVE.



AVTRE APPROBATION.

IE sous-signé Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, certifie auoir veu & examiné vn Livre intitulé, *Remarques sur les Souuerains Pontifes Romains, &c.* composé par le P. F. Michel Gorgeü de l'Ordre des Minimes; auquel ie n'ay rien trouué de contraire à la foy Catholique, Apostolique & Romaine: mais plusieurs auantages, pour faire voir la succession canonique des Papes, continuée iusqu'auiourd'huy, par les deuises tirées de la Prophetie qui porte le nom de S.Malachie, & probablement verifiées en ce qui est des Armes & des particularitez de chaque Souverain Pontife. En foy dequoy i'ay signé ce present certificat de ma propre main, le 7. iour de Iuin 1659.

Signé, F. B. MEVRISSE.

APPROBATION DES THEOLOGIENS DE L'ORDRE.

NOVS sous-signez Religieux de l'Ordre des Minimes, Professeurs en Théologie, certifions auoir leu par ordre de nôtre R. P. Prouincial, le R.P. Gilles Cossart, le Livre intitulé, *Remarques sur les Souuerains Pontifes*, &c. au sujet des Propheties de S.Malachie, composé par le V. Pere Michel Gorgeü, Religieux de nôtredit Ordre; dans lequel nous n'auons rien trouué contraire à la foy & aux bonnes mœurs; & l'auons iugé digne d'être exposé au public, pour l'honneur du S. Siége, & pour le contentement de la pieuse curiosité des lecteurs. En foy de quoy nous auons signé ces presentes, le 10. iour de Ianuier 1659.

F. PIERRE APREST. M. F. FRANÇOIS DE LA NOÜE. M.I.

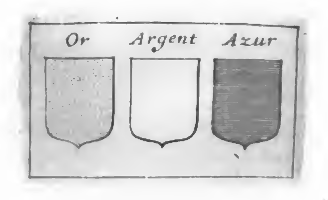
LICENCE DE MONSIEVR LE LIEVTENANT GENERAL AV Bailliage de Roüen, & Président au Siége Présidial du mesme lieu.

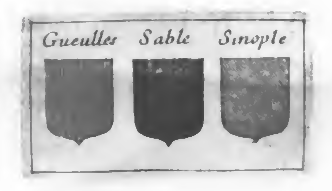
SVr la Requeste presentée par le P.F. Michel Gorgeü Religieux Prêtre & Professeur en Théologie de l'Ordre des Minimes du Conuent d'Abbeuille, au Bailly de Roüen, le premier iour de Iuillet 1659. Il luy est permis, veu les Approbations de Maistres Iean le Maire, Bonauenture Meurisse, A.Leuesque Docteurs en Théologie de la Faculté de Paris, & des Reuerends Peres FF. Pierre Aprest & Fr. François de la Noüe Religieux Minimes Théologiens, & du consentement du Procureur du Roy audit Bailliage de Roüen, de faire imprimer le Livre intitulé, *Remarques sur les Souuerains Pontifes Romains, &c.* par tel Imprimeur qu'il luy plaira: & deffences sont faites à tous autres Imprimeurs & Libraires de l'imprimer & vendre pendant six ans, à peine de cinq cens liures d'amende, & confiscation des Exemplaires. Donné le 16. de Iuillet 1659.

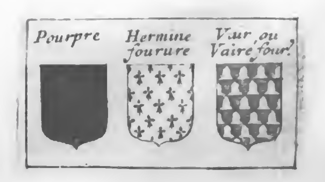
Signé, M. A. DE BREVEDENT.

METHODE

Pour reconnoitre le blazon des Armes que nous auons icy exposées ; par la hacheüre seule des traicts, & par le pointillage des Escussons.

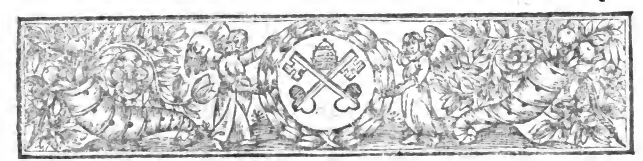






Que i'ay gardée par tout ; conformément à l'Armorial de Segoing ; imprimé l'an 1654.

REMARQVES



REMARQVES SVR LES SOVVERAINS PONTIFES ROMAINS, QVI ONT TENV LE SAINT SIEGE, DEPVIS CELESTIN II. IVSQV'A MAINTENANT,

Avec

LEVRS ARMES BLASONNE'ES, EN TAILLE DOVCE.

Au ſujet

DE LA PROPHETIE, QVI SE VOID SOVS le nom de S. Malachie Archeueſque d'Armach, Primat d'Irlande, & Legat Apoſtolique en ce Royaume-là.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

QV'EST-CE QVE PROPHETIE?

LA PROPHETIE eſt vne inſpiration, ou vne reuelation de Dieu, laquelle prédit ou annonce les éuenemens des choſes naturellement inconnuës, (quant à la maniere pour le moins) aux hommes ou aux Anges; auec tant de verité & d'aſſurance, qu'il ne peut y auoir aucune fauſſeté, ni meſme (ſi la prediction eſt

absoluë, & d'vne chose inuariable) s'y rencontrer changement quelconque; soit que cette reuelation regarde les choses passées, comme celle de Moyse, enseignant la creation du monde; soit qu'elle parle des choses presentes, ainsi que la veuë du secret des cœurs, que N. Seigneur, entant qu'homme, auoit des pensées plus intimes des Iuifs qui contredisoient son Euangile; soit qu'elle auance quelque proposition pour l'auenir, comme font les manifestations diuines, que les Livres sacrez & les Histoires Ecclesiastiques nous conseruent.

Et cela est vn don gratuit, qui de soy ne sanctifie pas la personne, à laquelle il est concedé, mais qui sert à la sanctification de ceux ausquels Dieu enuoye ses Prophetes, & qui témoigne aussi souuent la sainteté de ces enuoyez.

Don qui consiste principalement en la vision ou en la connoissance des choses, que l'on ne peut ordinairement connoistre, au moins en la maniere, en laquelle elles sont pour lors découuertes de Dieu à sa creature (ainsi que nous l'auons marqué dés le commencement de ce Chapitre) & qui contient encore l'énonciation exterieure des mesmes choses declarées à l'interieur: mais en seconde consideration seulement, laquelle n'est pas si essentielle à la Prophetie, que la vision intime.

CHAPITRE SECOND.

Sçauoir si la Prophetie, dont il est question, tient rang dans la categorie des diuines?

LE iugement decisif de ce doute appartient à l'Epouse Sacrée de Iesus Christ, la sainte Eglise Catholique, Apostolique & Romaine: Par l'autorité que son diuin Epoux luy a donnée, de terminer les differens de telle nature; & par l'infaillibilité qu'il luy a promise en ces decisions; appartient, dis-ie, à cette Epouse, & à S. Pierre son chef visible, pendant qu'il a vécu icy bas, apres auoir esté étably dans cette qualité, par le mesme Epoux; & en la personne de ce Chef, à tous ses legitimes Successeurs canoniques, heritiers de son supréme Apostolat, & de sa souueraine dignité.

Pour moy, ie n'en croiray iamais pour certain, que ce que la

mesme Epouse m'aura declaré ; ou ce que son Céphas mystique, maintenant Alexandre VII. tres-grand, tres sçauant, & tres-pieux Pontife, en aura determiné.

Ce qui n'empesche pas, qu'auec cette soûmission & déference requise en tout cas, en tout temps, & en tout lieu, nous n'exposions au public les pensées des Autheurs, qui ont écrit de cette reuelation pour l'vtilité des peuples, & que nous n'en recherchions la verité, selon le conseil de S. Iean, le fauory de nôtre Maistre, quand il dit : *Ne croiés pas tout esprit ; mais examinés-les, & éprouués, s'ils sont de Dieu.* Epist. 1. cap. 4.

CHAPITRE TROISIESME.

De quelques Autheurs, qui ont écrit de la reuelation nommée de S. Malachie.

IE trouue plusieurs personnages de consideration qui ont rapporté la Prophetie, de laquelle nous traitons, & dont la connoissance m'a esté donnée, d'abord, par vn memoire manuscrit, qu'vne personne curieuse & sçauante m'en auoit laissé plusieurs années auant la mort du Pape Innocent X.

Le premier de ces personnages, est le R. P. Alfonse Ciaconius, de l'Ordre de S. Dominique, lequel a écrit les Vies des Papes, iusqu'à celle d'Alexandre VI. & qui viuoit encore en l'an 1590. ou enuiron.

Le second, est Arnoud Vvion, au liu. 2. de son arbre de vie, ou *lignum vitæ*, chap. 40. pag. 307.

Le troisiéme, est Monsieur Boucher Archidiacre, Chanoine de Tournay, & Docteur en Theologie ; en sa Couronne mystique, dediée à Gregoire XV. Pape, & imprimée en la mesme Ville de Tournay, l'an 1623.

Le quatriéme, est Thomas Messinghamus Prestre Irlandois, Protenotaire de la saincte Eglise Romaine, & Principal ou Moderateur du Seminaire de ceux de sa nation, à Paris ; En son Bouquet composé de l'Histoire des Saincts de l'Isle d'Irlande, qu'il appelle en latin, *Florilegium insulæ sanctorum Hyberniæ*, depuis la page 376. iusqu'à la page 378. imprimé en la mesme Ville de Paris, chez Se-

bastien Cramoisy l'an 1624. où ce Moderateur recite tout ce que Vvion dit de la mesme Prophetie, au lieu allegué.

Le cinquiéme, est celuy dont l'ouurage est connu par son tiltre, que voicy : *Reductio analytica doctrinæ D. Thomæ, &c. Opusculum primum cum descriptione historicâ scholasticâ ætatum mundi & Ecclesiæ.* A. F. F. D. B. imprimé à Paris, chez Pierre Bresche, l'an 1625. mais il n'exprime pas son nom autrement, que par ces characteres précedens, separez l'vn de l'autre; & neantmoins ie croirois bien que c'est Domptius, de l'Ordre des Dominicains, en l'Analysie qu'il a faite sur la 1. p. de S. Thomas, ainsi que ie l'ay appris de ces Peres: Lequel Domptius, ou autre de nom inconnu, en la 2. partie de son Oeuure, transcrit tout ce que Vvion recite de cette Prophetie; & de plus, ce que Thomas Messinghamus a declaré des Papes qui suiuent Vrbain VII. iusqu'à Vrbain VIII. appliquant à chaque deuise le nom de quelque Souuerain Pontife; sans neantmoins apporter aucune raison, pour laquelle l'vn conuient à l'autre.

Le sixiéme, est Cornelius à Lapide Iesuite, en ses Commentaires sur l'Apocalypse, chap 20. pag. 295. col. 2. vers la fin, imprimé à Lyon, l'an 1626. en Decembre.

Le septiéme, est vn certain Robert Rusca, cité dans la Chronique de l'Ordre de Cisteaux, composée par le R. P. F. Ange Manrique Religieux du mesme Ordre, au tom. 2. l'an de N. S. 1148. de Cisteaux, l'an 51. pag. 115. & imprimée à Lyon chez les heritiers de Boissat & de Laurent Anisson, l'an 1642. lequel Rusca en a aussi copié de Vvion ce qu'il en rapporte, & l'a inseré dans ses écrits.

Enfin, le dernier dont i'ay connoissance, est le mesme F. Ange Manrique, au lieu que i'ay cité, & plus bas.

CHAPITRE QVATRIESME.

Le sentiment que les Autheurs nommez au Chapitre precedent, ont eû de la mesme Prophetie.

IL est certain que le Pere Ciaconius a fait grand état de cette reuelation, puis qu'il en a recherché l'explication, auec beaucoup de trauail, & tracé les applications à costé de chaque deuise.

C'est chose assurée, que Vvion, Boucher, & les autres, iusques à Rusca

Ruſca incluſiuement, l'ont auſſi eſtimée beaucoup, puis qu'ils l'ont inſerée dans leurs ouurages les plus ſerieux, & iugée digne de remarque; ou, pour le moins, d'eſtre examinée à l'auenir.

Mais Manrique, le dernier de tous, cenſure Ruſca ſur ce ſujet, diſant, qu'on peut raiſonnablement douter, que les propoſitions contenuës en cette prédiction, ne ſoient apocryphes; veu qu'elles ne marquent pas aſſez la grauité du S. Archeueſque Malachie: Et non ſeulement Manrique en parle de la ſorte, mais encore quelques autres perſonnes de bon ſens y trouuent pareillement à redire: Parce que, diſent-ils, pluſieurs ſchiſmatiques y ont leur rang; & quant aux Prelats Souuerains, legitimes & canoniques, qui s'y rencontrent, on peut conteſter les explications des deuiſes, que le P. Ciaconius leur a attribuées, & celles auſſi qui n'ont que les noms des Papes exprimez ſans autre raiſon.

CHAPITRE CINQVIESME.

Noſtre penſée ſur le meſme ſujet.

I'AVOVE premierement, que le P. Ciaconius eut donné plus de credit à cette Prophetie, s'il en eut enſeigné l'origine: ou s'il eut marqué dans quel liure imprimé ou manuſcrit; & dans quel lieu, ou dans quelle bibliotheque il l'a rencontrée.

Secondement, ie dis que les Autheurs qui l'ont tirée de luy, n'en ayant pas montré la ſource, témoignent par là, qu'elle ne leur a pas eſté connuë, non plus qu'à ce P. Dominicain; ou bien, s'ils ne l'ont pas ignorée, qu'ils ont meſme manqué auec luy, ne l'ayant pas manifeſtée au public.

En troiſiéme lieu, ie croy que le P. Ange Manrique a quelque raiſon pour ce qu'il dit; mais tout ce qui paroiſt raiſonnable, ne l'eſt pas toûjours en verité.

Et enfin i'eſtime, que ceux qui ſondent plus auant cette meſme Prophetie, la ruineroient abſolument, ſi leurs objections eſtoient concluantes à ce deſſein.

Mais il y a lieu de répondre à tout, de cette ſorte. Si Manrique dit qu'on peut douter, que la reuelation de S. Malachie, de laquelle nous parlons, ne ſoit apocryphe, &c. auſſi dis-ie, que l'experience

pourra leuer ce doute : & que, comme les Antipodes, estimez autrefois des chimeres, par S. Augustin, ont esté depuis reconnus pour veritez sensibles ; ainsi auec le temps, cette reuelation, qui semble n'auoir pas encore grand credit dans les bons esprits, le pourra auoir à l'auenir par diuerses voyes, qu'il plaira à la Diuine Sagesse de choisir.

Adjoûtez que le doute d'vn Autheur ne peut decrediter l'opinion contraire des autres, sur quelque matiere que ce soit, si le mesme Autheur ne passe de ce doute en des raisons fortes & efficaces, qui détruisent le fondement principal de l'opinion qu'il combat : Et en cas qu'il en vienne là, ce n'est plus vn doute comme nous supposions, mais vne verité plus probable que l'autre, ou peut estre vne demonstration, qui produit vne parfaite science ; mais le doute du P. Manrique ne va pas si auant en cette matiere, comme nous verrons aux Chapitres suiuans.

CHAPITRE SIXIESME.

Autre réponse au P. Ange Manrique sur le mesme suiet.

IE dis encore vne fois ; Cet Historien allegue contre la reuelation, de laquelle nous parlons, 1. qu'on peut douter qu'elle ne soit apocryphe : 2. que les termes, dans lesquels elle est exprimée, prouuent cela ; parce qu'ils tiennent peu de la grauité du Sainct que l'on en fait Autheur, sçauoir est, le grand Archeuesque & Primat d'Irlande, le bien-heureux Malachie.

Mais ie replique, 1. que ce qui est apocryphe, n'est pas toûjours mauuais ; d'où vient que l'Eminentissime Cardinal Baronius, nous ayant laissé dans ses Annales Ecclesiastiques, vne opinion sur la mort de Zacharie pere de S. Iean Baptiste, que le grand & solide Docteur S. Hierôme estime vne pure réuerie ; on n'en a pas repris cet excellent Annaliste de l'Eglise de Dieu.

2. Ie répons, qu'on appelle apocryphe, ce dont l'origine est secrette ou inconnuë, & qui n'a pas assez de crédit dans les livres sacrez & canoniques, ou dans les Autheurs, ou dans l'autorité de l'Eglise, ou dans le raisonnement, pour leuer tout soupçon de fausseté : mais il ne s'ensuit pas de là, qu'absolument la verité en soit

excluſe, encore que veritablement elle ſoit dans vn nuage & dans vne obſcurité : Et en ce ſens, nonobſtant que l'on auouë au P. Ange, que cette Propherie ſoit apocryphe (ce que pourtant il n'aſſure pas) elle n'eſt pas pour cela entierement indigne d'eſtre conſiderée, pourueu qu'il n'y ait aucune puiſſance Superieure, qui l'ait ainſi declaré & ordonné.

3. Ie dis, que la grauité du ſtile, ou ſon defaut, peut bien faire vne coniecture raiſonnable en la matiere de laquelle nous parlons; mais ie n'auouë pas, que ni l'vn ni l'autre rende vne concluſion certaine; parce que le ſtile ſe peut imiter, & eſtant imité, il pourra deſigner pour Autheur d'vn Oeuure, celuy qui ne l'eſt pas. Et de plus, ſi le ſtile eſt mauuais en vn temps, il ſera peut-eſtre bon en vn autre; & l'on trouuera, que celuy qui en ſa ieuneſſe aura parlé moins grauement d'vn ſujet, en traittera parfaitement en ſa vieilleſſe. En conſequence dequoy, il arriuera auſſi, que Dieu qui s'accommode ordinairement au naturel de ſes Prophetes, dictera diuerſement, en diuers temps, la meſme choſe, à vne meſme perſonne; & en ce faiſant, il laiſſera les hommes en doute, ſi c'eſt la meſme perſonne, qui a parlé par eſprit Prophetique ſur ce ſujet, ou ſi c'eſt vne perſonne differente.

Mais outre tout cela, les impreſſions de l'eſprit de Dieu ſe trouuent diuerſement dans les hommes, quant à l'effet. Les vns demeurent ſi clairement informés des verités, qui leur ont eſté manifeſtées, qu'ils n'en oublient pas la plus petite ſyllabe, ni meſme vn iota, dans le recit qu'ils en font, quand ils ſont reuenus à eux meſmes. Les autres reçoiuent ces lumieres en telle ſorte, qu'à leur retour, ils ſçauent bien en ſubſtance ce qui leur a eſté reuelé, mais ils ne peuuent pas l'exprimer qu'à leur mode, & ne ſçauroient le reduire dans les propres termes que la reuelation contenoit. Les autres ne ſont pas éclairez par eſpece de prononciations interieures, mais par ſimples veuës des objets, dont ils ſont illuminez. De ſorte que, ſelon le defaut des puiſſances & des habitudes naturelles, deſquelles ces perſonnes s'aident pour annoncer ce qu'elles ont apperceu dans ces lumieres extraordinaires, ou entendu par ces diſcours diuins interieurs, il y peut arriuer, & il y arriue quelquefois de l'imperfection, ſans préiudice pourtant de la verité, ni de

la ſainćteté de la choſe reuelée : D'où la conſequence eſt bonne de dire, que nonobſtant tels defauts, ou ſemblables imperfećtions naturelles des Prophetes, leurs reuelations ne laiſſent pas de meriter du reſpećt & de la creance, s'il n'y a quelqu'autre choſe qui l'empeſche.

Et aprés tout, encore que la ſeconde raiſon du P. Ange prouua ſuffiſamment que cette Prophetie n'eſt point de S. Malachie, il ne s'enſuiuroit pas de là, qu'elle n'eſt point diuine, ni qu'elle ne vient pas de quelqu'autre perſonne digne de recommandation.

CHAPITRE SEPTIESME.

Objećtions de quelques autres perſonnes de merite ſur ce ſujet.

LA premiere objećtion eſt de conſequence, & elle conſiſte en ce que les ſchiſmatiques meſme, ont rang dans la liſte des Souuerains Pontifes, dreſſée par cette Prophetie.

La ſeconde eſt, qu'on peut conteſter les explications attribuées par le P. Ciaconius, aux legitimes ſucceſſeurs de S. Pierre.

La troiſiéme, que la meſme choſe ſe peut pratiquer quant aux noms des Papes, appropriez à certains endroits, ſans aucun fondement & ſans aucune raiſon ; ainſi qu'il ſe void dans l'imprimé de cette meſme Prophetie, depuis Vrbain VII. iuſqu'à Vrbain VIII. dans Thomas Meſſinghamus.

La quatriéme eſt, que les marques données dans chaque deuiſe, ſont des charaćteres qui déſignent le Pontife futur, tel qu'il eſt, ou tel qu'il ſera auant ſon élećtion à cette ſupréme dignité ; mais non tel qu'il deuient ou deuiendra aprés auoir eſté éleu ; & par conſequent, qu'ils ne ſe peuuent appliquer à ſa Sainćteté, en veuë de ce qu'il luy arriue apres ſa promotion au ſouuerain Pontificat : ce qui neantmoins ſemble ne pouuoir eſtre accordé en pluſieurs endroits.

La cinquiéme objećtion conſiſte en cecy, qu'il eſt de ces charaćteres, comme des portes de bronze de S. Pierre de Rome, qui furent faites du temps d'Eugene IV. où le peuple s'eſt perſuadé, que toutes les Armes des Papes ſucceſſeurs du meſme Eugene, ſe doiuent trouuer ; & ces petites gens penſent les auoir heureuſement rencontré, lors que, par ie ne ſçay quelle fantaiſie groteſque, elles

croient

croient auoir apperceu quelque rapport de ce que l'on dit du Pontife éleu, ou de ce qui le concerne, auec les figures cizelées de ces portes, quoy qu'il n'y ait en verité ni fondement ni raison.

La sixiéme & derniere objection est, que l'ordre des Papes éleus est different dans l'Histoire; & mesme que les noms en sont diuers, au moins quant au nombre de fois qu'ils ont esté repetez, comme de Iean 20. 21. 22. & 23. des Benoists, des Martins, des Leons, &c. ce qui n'est pas encore vn petit empeschement à l'approbation de la mesme Prophetie.

CHAPITRE HVICTIESME.

Réponse aux objections proposées dans le Chapitre precedent.

QVANT à la premiere, il est vray que les schismatiques n'ont point de lieu en l'ordre des souuerains Pontifes legitimes & canoniques, & que si Dieu ne pouuoit reueler que ceux-cy, ceux-là étant trouuez dans la reuelation dont nous parlons, ils seroient vne marque assurée de sa fausseté.

Mais Dieu a pû, & peut maintenant encore, manifester tant les Papes deuëment éleus, que les intrus par vne mauuaise voie; soit pour le passé, soit pour l'auenir; & ce faisant, il donne vne plus entiere connoissance de la tenuë du S. Siege & de ses dépendances, qu'il ne feroit pas par la seule declaration des legitimes successeurs de S.Pierre.

Cela donc ne conuainc pas de faux cette Prophetie, si les Papes schismatiques sont reuelez auec les canoniques.

Mais ie dis plus, que pour les illegitimes & intrus, il y a dans la mesme Prophetie, vne marque expresse de leur mauuaise procedure. Par exemple, pour celuy qui contre Iean 20. ou 22. se fit appeller Nicolas V. nous y voyons cette deuise, le Corbeau schismatique, *Coruus schismaticus*; qui montre clairement son schisme. Pour celuy, qui contre Martin V. prit le nom de Clement VIII. celle-cy, le schisme de Barcelone, *schisma Barcinonicum*; qui declare pareillement son intrusion violente dans la Chaire Apostolique. Et pour les autres, il y a quelques conjectures differentes, qui se verront dans la suite de cét Ouurage.

A quoy j'ajoûte, qu'à la verité les Papes mesme schismatiques ont autrefois eü place dans le catalogue des souuerains Pontifes indubitables, ainsi qu'il se voit dans Onuphre Panuinius, en l'Epitome qu'il a fait de leur Histoire, en plusieurs endroits; mais que la S. Eglise ne l'a pas pratiqué de la sorte en ses commencemens, & qu'à cét abus qui s'est glissé, & qui a duré quelque temps entre les fideles, elle a apporté le remede conuenable, remettant l'vsage ancien en sa vigueur, & rayant de la liste des Orthodoxes, tous ces Pseudopontifes ou Antipapes.

Toutes lesquelles raisons jointes ensemble, font voir clairement, que celuy qui a prononcé cette reuelation, dont nous parlons, a voulu (tel qu'il puisse estre) tellement declarer les Papes legitimes, qu'il a eü pareillement dessein de faire connoître les illegitimes; & de plus, que ce n'est point vne chose mesceante à la Sagesse de Dieu, ni éloignée de sa puissance, d'agir ainsi.

CHAPITRE NEVFIESME.

Réponse aux objections suiuantes du mesme Chapitre 7. précedent.

A LA seconde, j'auouë que l'on peut contester quelques explications du P. Dominicain; mais ie dis aussi, que l'Interpréte se peut tromper, sans qu'il y ait tromperie en la prédiction; & dauantage, que l'Interpréte se peut deffendre contre la dispute, ou contre la contestation, l'Histoire & sa varieté luy pouuant seruir d'apologie pour excuser ses fautes, si en quelque chose il s'éloigne de la verité.

Pour la troisiéme objection, ce mesme raisonnement peut seruir de réponse, y ajoûtant, que bien que dans l'Autheur allégué, depuis Vrbain VII. iusqu'à Vrbain VIII. il ne se trouue point de raison, pourquoy telle deuise est appropriée à tel Pontife nommé, par exemple, Gregoire XIV. &c. cela ne conclud pas pourtant vn defaut en la Prophetie; mais seulement, qu'il n'y a pas eü d'Interpréte ou de personne, qui ait voulu hazarder son sentiment sur ce sujet, peut-étre par modestie, peut-étre faute de sçauoir des raisons pour cela, & se contentant de donner auis, qu'en cét endroit, il est

besoin d'appliquer telles deuises à tels & tels, afin que l'ordre de la reuelation soit gardé.

A l'égard de la quatriéme objection, il faudroit sçauoir l'intention du reuelant, si nous voulions la rétraindre, ainsi que la mesme objection nous propose. Parce que, l'interpréte Ciaconius semble bien à la verité, incliner à la pensée, que les deuises de la Prophetie dont nous parlons, soient des marques ou des characteres de celuy qui doit estre éleu Pape, auant qu'effectiuement il le soit; mais ni la reuelation, ni l'interpréte ne le disent pas expressément. C'est pourquoy il me semble, que pour verifier vne deuise Prophetique de S. Malachie, d'vn tel ou d'vn tel, il suffit qu'elle se trouue accomplie en quelque partie de la vie de ce tel, soit auant son élection au Pontificat, soit apres; parce qu'il est croyable, que la reuelation n'est point octroyée, pour satisfaire à la simple curiosité des vns & des autres, mais seulement pour apprendre à chacun la suite des Papes, & les approches de la fin du monde, afin que tous y arriuent conformément au dessein de Dieu.

CHAPITRE DIXIESME.

Réponse aux deux dernieres objections.

LA premiere de ces deux, qui tire sa consequence par comparaison des portes de bronze de S. Pierre de Rome, n'est pas fort concluante en cette matiere, non plus que les autres, que nous auons examinées iusques icy.

1. Parce que toute comparaison clauche, & celle-cy particulierement; en ce qu'il y a bien de la difference entre vne chose faite au hazard, pour prognostiquer les Papes avenir, comme le sont les portes de bronze de S. Pierre de Rome, & vne chose prononcée à dessein de prédire le nombre & la qualité de ces Chefs Souuerains de la S. Eglise Catholique, iusqu'à la fin du monde, comme l'est la Prophetie, dont il est question.

2. Parce qu'vn homme d'esprit & vne des raisons pertinentes qu'il alleguera, ont plus de poids en cette mesme matiere, dont nous parlons, que toute la populace d'vne Ville, & toutes ses fantaisies, joint que nous ne sommes pas reduits à ce petit nombre,

ou à cette vnité toute ſeule d'homme d'eſprit; mais que nous auons quantité d'Autheurs, qui ont eſtimé cette Prophetie digne d'étre inſerée dans leurs écrits; & que tel d'entr'eux, qui de propos deliberé s'eſt appliqué à l'interpreter, y a parfaitement reüſſi. Ce paralelle donc des portes de bronze de S. Pierre de Rome, & de la Prophetie de S. Malachie, n'énerue pas la force ni l'état de la reuelation.

Enfin pour la derniere objection, il me ſemble qu'il ſuffit de dire que les Hiſtoriens ſe peuuent tromper plus aiſément que les Prophetes, & que c'eſt aſſez que les plus fidelles de ceux-là s'accordent auec ceux-cy, pour croire que ceux-cy meſme ont dit la verité; comme nous verrons, Dieu aidant, en la ſuite de ces Remarques.

Au reſte, ſi quelque tranſpoſition ſe trouue en quelque endroit, il eſt plus raiſonnable de l'attribuer aux Copiſtes & aux Imprimeurs: ou aux Hiſtoriens, qui peuuent auoir failly innocemment, que de taxer de faux la prophetie, quand il y a d'ailleurs des raiſons euidentes de la maintenir.

CHAPITRE VNZIESME.

Les raiſons que l'on a eü de traiter ſérieuſement ce ſujet.

APRES auoir répondu aux objections propoſées dans le Chapitre 7. il n'eſt pas hors de propos de dire, quelles raiſons nous pouſſent à ne pas negliger cette Prophetie; mais au contraire, à bien examiner ſon état, ſes accidens & toutes ſes circonſtances. Voicy la premiere.

Matt. 24 v. 37. Luc. 17. v. 26. Nôtre Seigneur dans l'Euangile, compare le comportement des hommes, qui ſeront proches du deluge de feu, auec celuy de ceux qui furent noiez dans le deluge d'eau, au temps du grand Patriarche Noé. Ceux-cy étoient auertis (comme il eſt croiable) par ce tres-inſigne Prophete, & peut eſtre encore par ſes enfans & par ſes autres domeſtiques, que le deſaſtre de cette inondation generale les talonnoit; & neantmoins ils mépriſerent ſa reuelation, ſon arche & ſes auis, de telle ſorte, qu'ils furent ſurpris par la colere de Dieu, & perdus ſans remiſſion, étant ſuffoquez dans les eaux. Auſſi vers la fin des ſiecles, (où les mieux ſenſez voyent preſque manifeſtement

ſtement que nous ſommes) on negligera les conſeils, que nôtre grand Noé, IESVS, nous a donnez, pour nous préparer à ſon deluge de feu; on ne prendra pas garde à ce que la Nef de ſon Egliſe Catholique nous en preſchera; ni meſme aux veritables reuelations que Dieu en fera aux enfans de la meſme Egliſe. Mais, comme ſi tout alloit & deuoit toûjours aller à l'ordinaire, les hommes ſe moquant des auertiſſemens de leur Redempteur & de ſes Prophetes: ce grand iour de feu épouuentable viendra (comme vn larron que l'on n'attend pas) ſaiſir à l'impourueu ces moqueurs; & leur faire ſentir, auec vn irreparable détriment, ce qu'ils n'ont pas voulu préuoir à leur avantage. *2. Petri 3. v. 4.*

Donc, parce que cela eſt vn malheur qui doit arriuer, & que pourtant il faut éuiter; c'eſt auſſi le premier motif, qui m'a pouſſé, & d'autres auec moy, à la conſideration de cette reuelation de S. Malachie; & à la diſcuſſion de ce qu'elle eſt, de ce qu'elle n'eſt pas; & de ce que, peut-eſtre, elle ſera auec le temps, pour le bien public.

CHAPITRE DOVZIESME.

Autre raiſon pour le meſme deſſein.

IE fais comparaiſon du ſecond aduenement de nôtre Seigneur, auec ſon premier: & ie raiſonne ainſi.

En l'état rigoureux de la nature corrompuë, laquelle n'auoit pas encore eſté reparée par le ſang d'vn Dieu, ſa Majeſté a vſé d'vne miſericorde ſi grande enuers les hommes, que depuis la creation du monde iuſqu'à la venuë du Meſſie, elle a de temps en temps reuelé à ſes amys & à ſes Prophetes, ce bien-heureux aduenement futur; & par eux-meſmes, elle en a réueillé & renouuelé la memoire à ſon peuple, afin qu'il ſe préparaſt à le bien receuoir, & à jouïr ſaintement des riches effets de ſa preſence viſible.

Et pour empeſcher qu'on ne ſe méprit en vne affaire de telle importance, quand ce meſme Meſſie ſeroit venu, elle a enuoyé S. Iean Baptiſte, comme vn Ange de ſon Paradis, qui le voyant marcher entre les hommes, le montra au doigt: & dit hautement; Voila l'Agneau de Dieu: Voila celuy qui oſte les pechez du monde. Cela étant auoüé de toute l'antiquité,

Eſt-il croiable, que cette diuine Majeſté, n'vſera pas en la loy de douceur, de la meſme miſericorde, dont elle a vſé en la loy de rigueur? non: il eſt donc fort probable auſſi, qu'en la loy de grace, ou de la nature corrompuë par le peché : mais reparée par le ſang du fils de Dieu : ſur l'extréme danger d'ignorer ſon ſecond & dernier aduenement : ſa bonté infinie ne déniera pas ſon ſecours à ſon Egliſe bien-aimée ; mais qu'au contraire, cette meſme bonté enuoiera, de temps en temps, des perſonnes, qui étant inſpirées de ſon Eſprit tres-ſacré, découuriront les approches de ce dernier aduenement, & de l'arreſt definitif que ce grand Iuge de l'Vniuers donnera en dernier reſſort, & pour iamais à toutes choſes.

En conſequence dequoy, parce qu'il eſt tres-dangereux, comme i'ay dit, de ſe tromper en cette matiere ; & au contraire, tres-auantageux d'y préuoir & d'y bien reüſſir ; il eſt bon de pratiquer

1. ad Theſſal. 5. v. 21. ce conſeil de S. Paul aux Theſſaloniciens : *Prophetias nolite ſpernere omnia autem probate : quod bonum eſt, tenete :* Ie veux dire, de ne pas mépriſer ce qui porte le charactere, ou le nom de Prophetie ; mais de mettre tout à l'épreuue, d'en tenir & conſeruer ce qui s'y trouue de bon, & par conſequent, d'vſer ainſi de celle de S. Malachie.

CHAPITRE TREZIESME.

Autre raiſon pour le meſme ſuiet.

LES élections de pluſieurs Papes, particulierement d'Innocent X. dernier defunt, & de ſon ſucceſſeur nôtre S. Pere Alexandre VII. à preſent ſeant en la Chaire Apoſtolique, s'étant rencontrées d'acord auec leurs marques prognoſtiques déclarées en la reuelation de S. Malachie ; i'ay crû qu'il faloit remonter à la ſource de mon manuſcrit, & bien reconnoiſtre ſon origine, afin que décendant de là, pied à pied, & pas à pas, & y conſiderant la bonne ou la mauuaiſe entreſuite de toutes choſes ; & la conuenance ou le faux rapport des charactéres donnez, auec les perſonnes qu'ils dénotent, ie peuſſe former quelque penſée raiſonnable ſur cette Prophetie ; &, ſi la choſe le meritoit, en faire part au public.

Ayant donc, par mes recherches & diligences, trouué, pour ſource & origine de la meſme prédiction, les Autheurs, que i'ay rap-

portez au 3. Chap. précedent, i'ay raiſonné ainſi.

L'eſprit humain ne pouuant préuoir auec vne entiere certitude les choſes qui ſont trop éloignées de luy, principalement celles qui dépendent de la volonté & de la liberté d'vn grand nombre de perſonnes inconnuës; & meſme les eſprits Angeliques, tant bons que mauuais, étant naturellement incapables du dernier de ces effets; il faut neceſſairement que ce ſoit l'eſprit de Dieu (qui ſeul par l'infinité de ſa Sageſſe ſçait tout, & penetre tous les ſecrets des cœurs) qui donne tant aux Anges qu'aux hommes, la connoiſſance qu'ils en ont; & quand le meſme eſprit de Dieu fait cela, il n'eſt plus loiſible à celuy qui reçoit cette faueur, de douter de la choſe reuelée: parce que cet Eſprit Diuin comprend tout, & eſt infaillible.

Or il eſt tres-certain, que les choſes, dont il eſt icy queſtion, ſont de cette qualité: ie veux dire, ſont trop éloignées de nos eſprits, & meſme des angeliques, & qu'elles dépendent de la liberté de quantité de perſonnes, qui n'ont point eſté connuës de S. Malachie, ni des interprétes, qui ont parlé de ſa Prophetie iuſqu'à preſent.

Si donc les éuenemens étant exactement obſerués, nous découurent la parfaite correſpondance de ces choſes prédites, auec les prédictions qui en ont eſté faites; la conſequence ſera bonne & neceſſaire, qui dira; que c'eſt donc l'eſprit de Dieu qui a communiqué ſa lumiere à S. Malachie, ou enfin à ceux qui ont annoncé la promotion future de tels & tels au ſouuerain Pontificat; longtemps, voire pluſieurs ſiecles, auant qu'elle eut eſté commencée par les hommes, ou acheuée.

Quelqu'vn dira, cela étant, les Eminentiſſimes Electeurs ſeroient donc obligez en leurs ſcrutins, d'auoir égard à ces prédictions & à leurs marques? s'ils y auoient égard, cela produiroit de grands deſordres, ou pour le moins de facheux ſcrupules (que ie ne m'amuſe pas à déduire, afin d'abreger:) ſcrupules & deſordres, qu'il n'eſt aucunement probable que Dieu voulut exciter par ſa reuelation? Et partant, comme ces inconueniens ne ſe rencontrent pas auec la Sageſſe, ni auec la bonté de nôtre Createur, auſſi ne ſe trouuent-ils pas auec ſa verité.

Ie répons à cét argument, qu'il ne s'enſuit pas que leurs Emi-

nences doiuent auoir aucun égard à la reuelation de Dieu, touchant les souuerains Pontifes futurs, si sa diuine Maiesté la donne à quelque particulier. Parce que ces prédictions sont indépendentes des élections, par lesquelles les Eminentissimes Cardinaux créent les Papes, au moins quant à l'estre, que ces mesmes prédictions tirent de Dieu; car ces élections ne sont que l'objet tout pur des mesmes prédictions. Et pareillement ces mesmes élections, que leurs Eminences produisent, sont indépendentes des prédictions déja dites, considerées en soy: étant veritable, que Dieu ne force iamais par sa préuoyance, le franc-arbitre.

Mais ie dis au contraire: 1. que les Cardinaux Electeurs sont obligez de fermer les yeux de ce côté-là, tandis que cette Prophetie, ou autres semblables, demeurent sans approbation du S. Siege. 2. Qu'encore que ces Propheties fussent approuuées par authorité Apostolique, les mesmes Cardinaux Electeurs, vacãt actuellement à l'élection d'vn souuerain Pontife, ne doiuẽt point auoir d'égard à ces reuelatiõs; parce que tout ce qui est reuelé, n'est pas toûjours le meilleur en ces matieres, & neantmoins ceux qui ont droit de suffrages, comme leurs Eminences en telles élections, sont tenus d'y faire ce qu'ils iugent en conscience être le meilleur. Et de plus, ces Princes de l'Eglise pourroient facilement prendre le change, & se tromper en l'application du charactere ou de la marque, qu'ils prétendroient signifier quelque personne particuliere, laquelle pourtant il ne marqueroit pas: entant que ces mesmes marques & ces charactéres dépendent du dessein de Dieu, dessein inconnu aux hommes; & non du dessein des hommes, parfaitement connu de Dieu, de toute éternité. Voila mon troisiéme motif, pour l'entreprise de cét Oeuure. I'entreray dans la consideration plus fonciere de cette reuelation, quand i'en auray déduit l'ordre à mon Lecteur.

Thomas de Vio Cardin. Caietanus in sum. v. Electio.

CHAPITRE QVATORZIESME.

L'ordre que nous tenons en la consideration speciale & distincte de la Prophetie, dont est question.

LE desordre & la confusion ostent la grace de toutes choses; c'est pourquoy i'ay pensé, qu'il faloit donner de l'ordre à cette consideration,

consideration, pour luy communiquer ainsi quelqu'agréement, & mesme qu'il étoit besoin de le marquer à mon Lecteur, afin de luy en faire conceuoir vn plus sainct amour, ou du moins vne affection raisonnable. Voicy donc ce que i'en ay resolu.

Tout ainsi que ceux qui nous ont graué les tables geographiques du Monde, ont premierement mis le rond de la terre entier, auec toutes les eaux douces & salées qui l'humectent, en vn globe seul, ou en vne seule figure circulaire; & puis, ils nous l'ont party en deux faces, ou en deux hemispheres; ces deux, en quatre; ces quatre, en Royaumes, ou en Etats souuerains; ces Etats & Royaumes, en Prouinces, en Villes, & autres pieces notables, chacune à part. De mesme, i'exposeray d'abord au Chap.15. la Prophetie, dont il est question, comme en son tout, selon qu'Arnoud Vvion nous en parle dans la Préface qu'il en a au lieu cité en nôtre chap.3.

Secondement, i'en feray deux hemispheres; dont le premier continuëra ce mesme chap.15. & representera la pure Prophetie, dans les simples termes des Autheurs qui la rapportent; & le second montrera dans le chap.16. l'interpretation de chaque deuise, qui compose cette reuelation, telle que le P. Ciaconius Dominicain l'a iugée propre à chaque endroit.

Aprés quoy, ayant en troisiéme lieu expliqué au chap.17. les termes latins de Vvion, compris dans la face premiere, exprimée en nôtre chap.15. à la recommendation de S. Malachie; & les termes aussi de la face seconde, lesquels se commencent, *Quæ ad Pontifices, &c.* proposez en nôtre chap 16. ie reprendray & representeray les deuises prophetiques, piece à piece, & chacune à part, en autant de chapitres, qu'il y a de deuises; où, en teste, les Armes du Pontife, dont il sera parlé, seront mises & exposées en taille douce, auec vne exacte expression de leurs metaux & de leurs couleurs, par la difference des traits & du pointillage, qui les composera, selon la methode de Segoing en son Armorial. Outre quoy, nous les blasonnerons aussi, pour satisfaire à la curiosité de ceux qui le desirent, ou qui veulent apprendre quelque chose du blazon. En suite, l'Histoire racourcie, ou vne sommaire declaration du nom, de la famille, de la qualité, & des employs du Pape auant son élection: & du temps, ou de la durée de son regne, prendra son rang; & pour vne

E

plus exacte distinction des parties du chapitre mesme, celle-cy sera marquée d'vne H. majuscule, pour signifier (Histoire). Puis la deuise y sera proposée auec sa version françoise, en charactéres, & en nombre distincts ; & l'interpretation donnée par Ciaconius, jointe aussi à sa version, suiura & sera notée par vn grand. I. qui marquera l'Interprétation. Enfin les Remarques, que nous y faisons, acheueront le tout, auec vne R. qui representera le mot de *Remarques*, & sera formée ainsi, pour leur tiltre.

Commençons donc (mon cher Lecteur) auec la grace de Dieu; & ne quittons pas l'entreprise, qu'elle ne soit entierement accomplie, à sa plus grande gloire.

CHAPITRE QVINZIESME.

Prophetie de S. Malachie rapportée par Arnoud Vvion.

FACE PREMIERE ET TOTALE.

SANCTVS MALACHIAS Hibernus, Monachus Bencorensis, & Archiepiscopus Ardmacensis, cum aliquot annis sedi illi præfuisset, humilitatis causâ, Archiepiscopatu se abdicauit anno circiter Domini 1137. & Dunensi sede contentus, in eâ ad finem vsque vitæ permansit. Obiit anno 1148. die 2. Nouembris. S. Bernardus in eius vitâ.

Ad eum extant Epistolæ S. Bernardi tres, videlicet 315. 316. & 317.

Scripsisse fertur & ipse nonnulla opuscula, de quibus nihil vidi præter quandam Prophetiam de summis Pontificibus ; quæ, quia breuis est, & nondum (quod sciam) excusa, & à multis desiderata, hîc à nobis apposita est.

PROPHETIA S. MALACHIAE DE SVMMIS PONTIFICIBVS.

Hemisphere premier, ou face 1. partiale de la totale precedente.

1. Ex castro Tyberis.
2. Inimicus expulsus.

3. Ex magnitudine montis
4. Abbas Suburranus.
5. De rure albo.
6. Ex tetro carcere.
7. Via trans-Tyberina.
8. De Pannonia Tusciæ.
9. Ex ansere custode.
10. Lux in ostio.
11. Sus in cribro.
12. Ensis Laurentij.
13. De schola exiet.
14. De rure bouensi.
15. Comes signatus.
16. Canonicus de latere.
17. Auis Ostiensis.
18. Leo Sabinus.
19. Comes Laurentius.
20. Signum Ostiense.
21. Hierusalem Campaniæ.
22. Draco depressus.
23. Anguinus vir.
24. Concionatur Gallus.
25. Bonus Comes.
26. Piscator Tuscus.
27. Rosa composita.
28. Ex teloneo liliacei Martini.
29. Ex rosa leonina.
30. Picus inter escas.
31. Ex eremo celsus.
32. Ex vndarum benedictione.
33. Concionator patereus.
34. De fessis Aquitanicis.
35. De sutore osseo.
36. Coruus schismaticus.
37. Frigidus Abbas.
38. De rosa Attrebatensi.

39. De montibus Pammachij.
40. Gallus Vice-comes.
41. Nouus de Virgine forti.
42. De cruce Apoſtolicâ.
43. Luna Coſmedina.
44. Schiſma Barcinonicum.
45. De Inferno prægnanti.
46. Cubus de mixtione.
47. De meliore ſydere.
48. Nauta de ponte nigro.
49. Flagellum Solis.
50. Ceruus Sirenæ.
51. Corona veli aurei.
52. Lupa cæleſtina.
53. Amator crucis
54. De modicitate lunæ.
55. Bos paſcens
56. De capra & Albergo
57. De ceruo & Leone.
58. Piſcator Minorita.
59. Præcurſor Siciliæ
60. Bos Albanus in portu.
61. De paruo homine.
62. Fructus Iouis iuuabit.
63. De craticula Politiana.
64. Leo Florentius
65. Flos pilei ægri.
66. Hiacynthus medicorum.
67. De corona Montana.
68. Frumentum floccidum.
69. De fide Petri.
70. Æſculapij pharmacum
71. Angelus nemoroſus
72. Medium corpus pilarum.
73. Axis in medietate ſigni.
74. De rore cæli.

75. De antiquitate Vrbis.
76. Pia ciuitas in bello.
77. Crux Romulea.
78. Vndoſus vir.
79. Gens peruerſa.
80. In tribulatione pacis.
81. Lilium & roſa.
82. Iucunditas crucis.
83. Montium cuſtos.
84. Sydus Olorum.
85. De flumine magno.
86. Bellua inſatiabilis.
87. Pœnitentia glorioſa.
88. Raſtrum in portu.
89. Flores circumdati.
90. De bona Religione.
91. Miles in bello.
92. Columna excelſa.
93. Animal rurale.
94. Roſa Vmbriæ.
95. Vrſus velox.
96. Peregrinus Apoſtolicus.
97. Aquila rapax.
98. Canis & coluber.
99. Vir religioſus.
100. De balneis hetruriæ.
101. Crux de cruce.
102. Lumen in cælo.
103. Ignis ardens.
104. Religio depopulata.
105. Fides intrepida.
106. Paſtor angelicus.
107. Paſtor & Nauta.
108. Flos florum.
109. De medietate Lunæ.
110. De labore Solis.



111. Gloria oliuæ.

112. In perſecutione extremâ S. R. E. ſedebit Petrus Rom. qui paſcet oues in multis tribulationibus; quibus tranſactis, ciuitas ſepticollis diruĕtur, & Iudex tremendus iudicabit populum ſuum.

FINIS.

Nota, que les chiffres qui ſont à côté de chaque deuiſe préceden-té, ne ſe trouuent pas dans Vvion, ni dans vn autre Autheur; mais que nous les y auons mis, pour faciliter le rapport & l'application qui s'en feront, dans le chapitre ſuiuant, à chacun des ſouuerains Pontifes, par l'interpréte de cette Prophetie; & à deſſein d'en faire mieux reconnoître la ſuite, & la ſincere explication.

CHAPITRE SEIZIESME.

Explication des deuiſes propoſées au Chapitre précedent, & leur application aux Papes, par le P. Ciaconius.

Hemiſphere 2. ou face 2. partiale de la totale de Vvion.

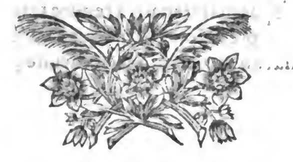
1. Cæleſtinus 2. Typhernas.
2. Lucius 2. de familia Caccianemica.
3. Eugenius 3. patriâ hetruſcus, oppido Montis-magni.
4. Anaſtaſius 4. de familiâ ſuburrâ.
5. Adrianus 4. vilis natus in oppido S. Albani.
6. Victor 4. fuit Cardinalis S. Nicolai in carcere Tulliano.
7. Calliſtus 3. Guido Cremenſis, Cardinalis S. Mariæ trans-Tyberim.
8. Paſchalis 3. Anti-papa, Hungarus natione, Epiſcopus Cardinalis Tuſculanus.
9. Alexander 3. de familia Paparona.
10. Lucius 3. Lucenſis, Cardinalis Oſtienſis.
11. Vrbanus 3. Mediolanenſis, familiâ Cribellâ, quæ ſuëm pro armis gerit.
12. Gregorius 8. Cardinalis S. Laurentij in Lucina, cuius inſignia, enſes falcati.
13. Clemens 3. Romanus, domo ſcholari.
14. Cæleſtinus 3. familia Bouenſi.

15. Innocentius 3. familiâ Comitum Signiæ.
16. Honorius 3. familiâ ſabellâ, Canonicus S. Ioannis Lateranenſis.
17. Gregorius 9. familiâ Comitum Signiæ, Epiſcopus Cardinalis Oſtienſis.
18. Cæleſtinus 4. Mediolanenſis; cuius inſignia, Leo; Epiſcopus Cardinalis Sabinus.
19. Innocentius 4. domo fliſcâ Comes Lauaniæ, Cardinalis S. Laurentij in Lucina.
20. Alexander 4. de Comitibus Signiæ, Epiſcopus Cardinalis Oſtienſis.
21. Vrbanus 4. Gallus, Trecenſis in Campaniâ, Patriarcha Hieruſalem.
22. Clemens 4. cuius inſignia, Aquila vnguibus draconem tenens.
23. Gregorius 10. Mediolanenſis, familia Vice-comitum, quæ anguem pro inſigni gerit.
24. Innocentius 5. Gallus, Ordinis Prædicatorum.
25. Adrianus 5. Ottobonus, familiâ fliſcâ, ex Comitibus Lauaniæ.
26. Ioannes 21. anteà Ioannes Petrus Epiſcopus Cardinalis Tuſculanus.
27. Nicolaus 3. familiâ Vrſinâ, quæ roſam in inſigni gerit, dictus compoſitus.
28. Martinus 4. cuius inſignia, lilia, Canonicus & Theſaurariu S. Martini Turonenſis.
29. Honorius 4. familia ſabella, cuius inſignia, roſa à leonibus geſtata.
30 Nicolaus 4. Picenus, patria Eſculanus.
31. Cæleſtinus 5. vocatus Petrus de Morono, Eremita.
32. Bonifacius 8. vocatus priùs Benedictus Caietanus, cuius inſignia, vndæ.
33. Benedictus 11. qui vocabatur F. Nicolaus Ordinis Prædicatorū.
34. Clemens 5. natione Aquitanicus, cuius inſignia, feſſæ erant.
35. Ioannes 22. Gallus, familia Oſſa, Sutoris filius.
36. Nicolaus 5. qui vocabatur F. Petrus de Corbario, contra Ioannem 22. Antipapa Minorita.
37. Benedictus 12. Abbas Monaſterij fontis-frigidi.
38. Clemens 6. Epiſcopus Attrebatenſis, cuius inſignia, roſæ.

39. Innocentius 6. Cardinalis SS. Ioannis & Pauli, titulo Pammachij, cuius insignia, sex montes erant.
40. Vrbanus 5. Nuncius Apostolicus ad Vice-comites Mediolanēses.
41. Gregorius 11. qui vocabatur Petrus Belfortis, Cardinalis S. Mariæ nouæ.
42. Clemens 7. qui fuit Presbyter Cardinalis SS. 12. Apostolorum; cuius insignia, crux.
43. Benedictus 13. anteà Petrus de Luna, Diaconus Cardinalis S. Mariæ in Cosmedin.
44 Clemens 8. Antipapa, qui fuit Canonicus Barcinonensis.
45. Vrbanus 6. Neapolitanus Prægnanus, natus in loco, qui dicitur Infernus.
46. Bonifacius 9. familia Tomacella à Genua Liguriæ orta, cuius insignia, cubi.
47. Innocentius 7. vocatus Cosmatus de Melioratis, Sulmonensis, cuius insignia, sydus.
48. Gregorius 12. Venetus, Commendatarius Nigri-pontis.
49. Alexander 5. Græcus, Archiepiscopus Mediolanensis; insignia, sol.
50. Ioannes 23. Diaconus Cardinalis S. Eustachij, qui cum ceruo depingitur, Bononiæ Legatus Neapolitanus.
51. Martinus 5. familia Columna Diaconus Cardinalis S. Georgij ad velum aureum.
52. Eugenius 4. Venetus, Canonicus anteà regularis, Cælestinus, & Episcopus Senensis.
53. Felix 5. qui vocabatur anteà Amedeus, dux Sabaudiæ; insignia, crux.
54. Nicolaus 5. Lunensis de Sarzana, humilibus parentibus natus.
55. Callistus 3. Hispanus, cuius insignia, bos pascens.
56. Pius 2. Senensis, qui fuit à secretis Cardinali Capranico & Albergato.
57. Paulus 2. Venetus, qui fuit Commendatarius Ceruiensis Ecclesiæ, & Cardinalis tituli S. Marci.
58. Sixtus 4. Piscatoris filius, Franciscanus.
59. Innocentius 8. qui vocabatur Ioannes Baptista, & vixit in curiâ Alfonsi Regis Siciliæ.

60. Alexander 6. Episcopus Cardinalis Albanus & Portuensis, cuius insignia, bos.
61. Pius 3. Senensis familiâ Piccolomineâ.
62. Iulius 2. Ligur; eius insignia, quercus, Iouis arbor.
63. Leo 10. Filius Laurentij Medices & scholaris Angeli Politiani.
64. Adrianus 6. Florentij filius; eius insignia, Leo.
65. Clemens 7. Florentinus, de domo Medicæa; eius insignia, pila & lilia.
66. Paulus 3. Farnesius, qui lilia pro insignibus gestat; fuit Cardinalis SS. Cosmæ & Damiani.
67. Iulius 3. anteà vocatus Ioannes Maria de Monte.
68. Marcellus 2. cuius insignia ceruus & frumentum, ideò floccidum, quòd pauco tempore vixerit in Papatu.
69. Paulus 4. anteà vocatus Ioannes Petrus Caraffa.
70. Pius 4. anteà dictus Ioannes Angelus Medices.
71. Pius 5. Michaël vocatus natus in oppido Boschi.
72. Gregorius 13. cuius insignia, medius draco; Cardinalis creatus à Pio 4. qui pilas in armis gestabat.
73. Sixtus 5. qui axem in medio Leonis in armis gestabat.
74. Vrbanus 7. qui fuit Archiepiscopus Rossanensis in Calabria, vbi manna colligitur.
75. Gregorius 14.
76. Innocentius 9.
77. Clemens 8.

Nota, qu'il n'y a rien dans Vvion sur le reste des deuises Prophetiques, depuis cette 77. iusqu'à la 112. inclusiuement, sinon qu'il ajoûte au bas de celle-cy, ces paroles. *Quæ ad Pontifices adjecta, non sunt ipsius Malachiæ: sed R. P. F. Alfonsi Ciaconij Ordinis Prædicatorum, huius Prophetiæ Interpretis.*



CHAPITRE DIX-SEPTIESME.

Version françoise des termes de Vvion, rapportez au chap. 15. précedent, iusqu'à la Prophetie, dont il est question; & des derniers, que nous venons d'exprimer à la fin du chap. 16. Quæ ad Pontifices, &c.

SAINT MALACHIE Irlandois, Moyne & Superieur de l'ancienne Abbaye, que l'on appelloit de Bencor; & depuis, Archeuesque d'Armach (que quelques-vns ont nommé Armachan; les autres, Armarch) ayant tenu ce Siege Archiépiscopal quelques années, il s'en défit & s'en déchargea par humilité, enuiron l'an de N. Seigneur, 1137. & se contentant de l'Euesché de Dune, démembré de celuy de Connerete, pendant le voyage qu'il fit à Rome: il demeura dans celuy de Dune, iusqu'à la fin de sa vie. Et mourut l'an 1148. le 2. iour de Nouembre, ainsi que S. Bernard le rapporte en sa vie.

Ce tres-deuot Abbé de Cleruaux a écrit trois Epistres au mesme S. Euesque; sçauoir, la 315. 316. & 317.

On dit aussi que S. Malachie a laissé à la posterité quelques opuscules, dont ie n'ay rien veu qu'vne certaine Prophetie sur les souuerains Pontifes, laquelle i'ay mise en cét endroit, pour satisfaire au desir de plusieurs personnes: tant parce qu'elle est courte, qu'à cause qu'elle n'a pas esté encore imprimée, comme ie croy.

Voilà ce que nous auions à donner en françois du texte latin de Vvion exprimé au chap. 15. Voicy ce qui reste du chap. 16. à tourner en la mesme langue: & qui commence à ces termes, *Quæ ad Pontifices, &c.* & veut dire.

Les choses que nous auons icy mises à côté des souuerains Pontifes, ne sont pas de S. Malachie; mais du R. P. F. Alfonse Ciaconius de l'Ordre des Dominicains, Interpréte de cette Prophetie.

Ie ne m'amuse pas maintenant à rendre françoise la mesme Prophetie, ni son interprétation; parce que cela se fera dans les chapitres suiuans, chacun representant sa deuise, comme vous allez voir.

CHAPITRE DIX-HVICTIESME.

DE CELESTIN II. PAPE.



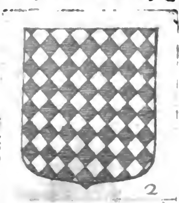
L'an de N. S. 1143. *De Conrad Roy des Romains l'an 5. De Louys 7. dit le ieune, Roy de France, l'an 6.*

ARmes de Celestin II. Pape, telles que le grand Bullaire Romain de Laërtius Cherubinus, imprimé de nouueau à Lion, l'an 1655. nous les décrit au tom. 1. pag. 60. col. 2.

Il portoit d......... à deux fleurs-de-lys d.......... posées en fasce, au milieu de l'Ecusson.

Ciaconius dit qu'il portoit 3. fleurs de lys, sans marquer qu'elle en étoit la disposition.

Mais Onuphre Panuinius de Verone, Religieux de l'Ordre de S. Augustin en son Epitome des Pontifes Romains, imprimé à Venise, l'an 1557. au liu. 2. pag. 107. & Iean Baptiste de Glen, Prieur des Augustins lés Liége, & Docteur en Theologie, dans son Histoire Pontificale, imprimée à la mesme Ville, l'an 1600. en la page 750. nous donnent cét autre Escu, que voicy, pour le mesme Pape.



Où il porte lozangé d'argent & d'azur.

H.

CE Pontife étoit Toscan de nation, originaire du Fort de S. Felicité, prés Typherne, maintenant dite *Cita di Castello*, en langue Italienne; en nôtre Françoise, Cité ou Ville du Château, selon du Chesne, en son Histoire des souuerains Pontifes pag. 593. Ce grand Prélat se nommoit Guy de Château, auant son élection au souuerain Pontificat; & premierement il fut creé Cardinal de S. Marie en la voie large, par Honoré II. secondement, Cardinal Prétre du tiltre de S. Marc, par Innocent II. & enfin éleu Pape, le 24. iour de Septembre, de l'an 1143. En laquelle dignité ayant vécu 5. mois, 13. iours, il mourut le 9. de Mars de l'an 1144. & le Siege vaqua 2. iours. Voiez le grand Bullaire Rom. & du Chesne, aux lieux citez. Voicy sa deuise

Premiere deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

EX CASTRO TYBERIS.

Le premier qui sera creé Pape aprés cecy, sera tiré du fort du Tybre, & éleué au souuerain Pontificat.

I.

Le R. P. Alfonse Ciaconius de l'Ordre de sainct Dominique, sur cela, dit seulement ces trois paroles; *Cælestinus 2. Typhernas*; Celestin 2. de Typherne.

R.

Mais pour entendre cette interpretation, il faut auoir recours à l'Histoire, & dire; que ce souuerain Pontife, auparauant son élection à la supréme dignité de l'Eglise, s'appelloit Guy de Château; ce

ce qui paroist par le sommaire de l'Histoire mesme, proposé dans ce chap. & que la Cité du Château, ou de Typherne, est située aux extrémitez de la Prouince de Toscane, sur le bord de la riuiere du Tybre.

Donc que ce grand personnage, ayant été éleu Pape en cét endroit, où il faloit vn homme renommé de ce Château, & du Tybre, pour accomplir la Prophetie; c'est à luy-mesme, qu'elle doit être appliquée; & de qui elle a été sagement interpretée par le pere Alfonse.

CHAPITRE DIX-NEVFIESME.

DE LVCIVS II. PAPE.

L'an de N. S. 1144. *De Conrad Roy des Romains l'an 6. De Louys 7. dit le ieune, Roy de France, l'an 7.*



3

ARmes de Lucius II. Pape, ainsi que ie les trouue dans Ciaconius, en son Hist. des Pontifes Rom. dans le grand bullaire Romain, pag. 60. col. 2. Dans Onuphre, au liure 2. de son Epitome, pag. 110. & dans le nommé de Glen en son Histoire Pontificale, pag. 751.

Il portoit de Caccianemici Bolonois, qui est de gueulles, à l'Ours rempant, de sable, ou au naturel.

Ie dis, Bolonois; parce que i'apprens d'vn notable receüil d'armoiries, qui se voit en la Bibliotheque de S. Iean d'Amiens, de l'Ordre de Prémonstré, en la pag. 184. col. 3. qu'il y a vn Caccianemici Siennois, dont la famille porte de gueulles, à l'Ours passant d'azur; mais ces especes d'armes sont roturieres, comme les premieres, s'il n'y a quelque raison particuliere de cét extraordinaire.

Ie dis encore, de sable, & ie l'exprime ainsi dans l'Escusson; pour marquer la difference de l'Ours des Caccianemici Siennois, qui est

d'azur ; & parce qu'ordinairement cette piece eſt de ſable, où elle ſe rencontre. Venons à l'Hiſtoire.

H

Ce ſouuerain Pontife, auparauant ſa promotion à la dignité de S. Pierre, nommé Gerard, étoit natif de Boulogne en Italie, fils d'vn certain Gentilhomme appellé Viſeüs, ſelon quelques-vns ; ſelon les autres, Albert, de la maiſon des Caccianemici. Gerard étant en âge conuenable fut Chanoine regulier du Monaſtere de S.Croix en Hieruſalem, de la Congregation de S.Fridien de Luque; & ayant eſté creé Cardinal du tiltre de S.Croix, par Honoré II. Celeſtin II. étant mort, il fut éleu Pape le 12. iour de Mars de l'an 1144. & tint le Siege 11. mois, 14. iours. Et mourut à Rome le 25. de Février de l'an 1145. Le Siége ne vaqua point. Voiez le grand bullaire Rom. & du Cheſne. Voicy ſa deuiſe.

II. Deuiſe Prophetique, & ce qui la concerne.

INIMICVS EXPVLSVS.

Le ſucceſſeur immediat du Pape marqué du Château du Tybre, aura pour charactére, cecy ; *Ennemy chaſſé.*

I.

Sur quoy le P.Ciaconius dit ; *Lucius 2. de familia Caccianemica*; Lucius II. de la famille Italienne, que l'on appelle Caccianemici, c'eſt à dire, Chaſſe-ennemy.

R.

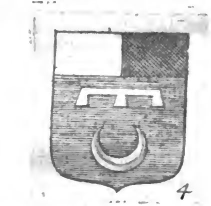
La chaleur vehemente chaſſe du ſujet qu'elle rencontre, le froid ſon aduerſaire, ennemy de la nature. La lumiere bannit du lieu, où elle entre, les tenebres, qui le priuoient de cette belle qualité. On dit de l'Ourſe, qu'elle court apres celuy, qui luy a rauy ſes petits, pour les luy faire rendre. Et il eſt conſtant dans le Chriſtianiſme, que la ſainćte Croix, & meſme ſon ſigne ſeul, formé auec vne viue foy, met en fuite les démons ennemys de N. Seigneur & de nôtre ſalut. Eſtant donc vray & certain, par l'Hiſtoire raccourcie en ce chapitre ; que ce Pontife, duquel nous parlons, auant qu'il fut éleué à la haute dignité du Papat, s'appelloit Gerard, qui par ety-

mologie signifie port-ardeur; & qu'en cette mesme éleuation, il prit le nom de lumiere, ou fils de lumiere, *Lucius*; puis qu'auec cela il portoit le nom de *Chasse-ennemy*, tiré de l'estoc de sa maison: & les enseigne de l'Ours, ou de l'Ourse, de mesme; & que de sa condition de Chanoine regulier du Monastere de S. Croix, il auoit la Croix encore en signe particulier; il est hors de doute, que le Pape désigné par ces paroles, *Inimicus expulsus*, c'est Lucius II.

Mais il faut entendre cela, par antiphrase, & par metonymie, prenant l'ennemy-chassant, s'il faut ainsi dire, pour l'ennemy chassé. De mesme que nous conceuons le Prin-temps, quand on nous dit, voila l'hyuer passé; & que nous déclarons le vainqueur par celuy qu'il a surmonté & vaincu.

CHAPITRE VINGTIESME.

D'EVGENE III. PAPE.



L'an de N.S. 1145. *De Conrad Roy des Romains l'an 7. De Loüis 7. dit le le ieune, Roy de France, l'an 8.*

ARmes d'Eugene III. Pape, comme le grand bullaire Romain nous les exprime en la pag. 61. col. 1.

Il portoit d......... au croissant, montant d........... & vn lambel de trois pendans d........... en chef. Au chef party d.... ..... & d..........

H.

Ce sainct Pere, auant son éléction au souuerain degré de toutes les grandeurs & de toutes les dignitez du monde, étoit Italien de nation, né au Bourg de Grandmont du Diocese de Pise en Toscane, & s'appelloit Pierre Bernard. Il fut Religieux de S. Benoist, de l'Ordre de Cisteaux, disciple du grand S. Bernard Abbé de Clerуaux, & par luy, fait Abbé du Monastere de S. Vincent & de S. A-

nastase des trois Fontaines, hors la ville de Rome, sur le chemin d'Ostie. Apres quoy, les Cardinaux le tirérent de ce Monastere, & le creérent Pape, le 25. iour de Févrer, l'an 1145. en laquelle qualité, il gouuerna l'Eglise 8. ans, 4. mois, 13. iours; & mourut le 8. de Iuillet, l'an 1153. Le Siége vaqua vn iour. Nota, qu'il y a faute au bullaire Romain, en ce qu'il met le Siége vacant 21. iour, au lieu d'vn seulement. Voiés Onuphre & du Chesne. Voicy sa deuise.

III. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

EX MAGNITVDINE MONTIS.

Aprés l'Ennemy chassé, le Pape, qui viendra gouuerner le Vaisseau de Iesus Christ, sera pris de la grandeur d'vne montagne.

I.

A ce propos, l'Interpréte parle ainsi; *Eugenius 3. patriâ Hetruscus, oppido Montis-magni*; Eugene III. Toscan de nation, originaire de la petite Ville, ou du bourg de Grand-mont.

R.

Ce sens me semble si litteral & si naïf, que ie ne iugerois pas, qu'il y fallut rien ajoûter, n'estoit que du Chesne en son Histoire, pag. 595. dit que ce Souuerain Pontife auoit pris naissance en la Ville de Pise, qui est vn Siége Episcopal de la Toscane; ce qui contre-pointe l'Interpréte, lequel assure que ce grand Prélat, duquel nous parlons, étoit né au Bourg de Grand-mont du mesme païs.

C'est pourquoy ie dis de plus, & ie remarque en cét endroit, premierement que Grand-mont est vn bourg situé dans le Diocése de Pise, au raport du sieur Pierre d'Auity en sa Cosmographie, au tom. 3. pag. 254. & en consequence de cela, que prenant la partie pour le tout, suiuant la figure vsitée entre les Grammairiens; du Chesne n'a pas fait difficulté de dire, que, ce Pape, (qui, à parler proprement, se trouue natif du bourg de Grand-mont) étoit de Pise; parce que ce mesme bourg fait partie du Diocese de Pise, & dépend de sa iurisdiction.

Secondement, ie dis encore, que Pise est celebre en Italie, par l'abord des Grecs voisins du mont-Olympe, & habitans d'vne autre

tre Pise, vn peu éloignée de cette montagne; où l'on solemnisoit anciennement les jeux & les combats Olympiques; ainsi qu'il se receüille de Strabon. Et par consequent, que, bien que ce Chef de l'Eglise fut proprement originaire de Pise l'Italienne, il ne laisseroit pas d'étre venu dans le S.Siége, *Ex magnitudine montis*, c'est à dire, d'vne grande & haute montagne, à cause de cét Olympe, & aussi de son voisinage, dont les Pisans sont issus.

Geograph lib.5.&8.

En troisiéme lieu, ie conclus, que ce mesme Pape est entré dans la Chaire Apostolique, *Ex magnitudine montis*; *quia ex magnitudine mentis*; parce que la grandeur de son esprit a fait que les Eminentissimes Cardinaux l'ont choisi pour Pasteur general de la Bergerie de Iesus Christ. Dequoy nous auons deux signes assez éuidens; le premier, que ce Pontife n'étoit pas du sacré College, (duquel leurs Eminences ne sortent gueres en leurs scrutins, que pour des ames heroïques) quand ils l'éleurent & l'éleuerent à cette dignité; le second, que le nom de F. Pierre Bernard, qu'il portoit auant sa promotion, luy fut changé aprés, en celuy d'Eugene III. Eugene, qui signifie bon esprit, ou Genie de benediction; nom, qu'il a conserué auec tant de verité, qu'en effet il s'est acquis par ses heroïques vertus, & par la vie celeste qu'il a menée en ce monde, la qualité de Sainct; ainsi que du Chesne le remarque en son lieu, particulierement en la p. 604. Or autant de Saincts sont autant de montagnes.

CHAPITRE VINGT-VNIESME.

L'an de N.S. 1153.

D'ANASTASE IV. PAPE.

De Federic ou Frideric Roy des Romains l'an 2. De Loüis 7. dit le ieune, Roy de France, l'an 16



ARmes d'Anastase IV. Pape, selon que ie les ay veu representées dans le grand bullaire Rom. en la pag. 64. col. 2. & ainsi

qu'elles se trouuent blazonnées dans le sieur de la Colombiere, en son Oeuure intitulé, *La science heroïque*, au chap. 26. pag. 238. & 239. num. 45.

Il portoit bandé d'or & de vair, au chef d'or, soûtenu de gueulles, & chargé de deux lionceaux de synople, affrontés & joüans de la pate.

H

Auant qu'Anastase IV. fut éleué à la Papauté, il eut nom Conrad de Sauorne : & fut aussi fils de Benoist; Romain de naissance; Chanoine regulier de profession; troisiéme Abbé de S. Ruf, lors que cette Abbaye étoit proche d'Auignon dans la Prouince d'Arles; la mesme Abbaye n'ayant pas encore été transferée prés de Valence en Dauphiné, comme elle a été depuis, sous le 5. Abbé appellé Raymond, enuiron l'an 1158. Honoré II. crea ce troisiéme Abbé de S. Ruf, Cardinal de S. Sabine; & Eugene III. étant decedé, ce Cardinal fut éleu son successeur, par les suffrages de tous les Eminentissimes, le 10. de Iuillet de l'an 1153. en laquelle qualité ayant vécu vn an, 4. mois, & 23. ou 24. iours, il mourut à Rome le 2. de Decemb. de l'an 1154. Le Siége vaqua vn iour. Voicy sa deuise

V. Claud. Robert. in Gallia Christiana, pag. 644.

IV. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

ABBAS SVBVRRANVS.

Aprés le venu de Grand-mont, l'Abbé surnommé de Suburre luy succedera au S. Siége.

I.

Ce que l'Interprete explique en cette maniere; *Anastasius 4. de familiâ Suburrâ*; Anastase IV. de la famille des Suburres.

R

Mais il faut remarquer, qu'Onuphre au liu. 2. de son Epitome, en la page 118. le qualifie, *de regione Saburra* : c'est à dire, du quartier de Rome, que l'on appelle de Sauorne : & non de *familiâ Suburrâ*, de la famille Suburre. A raison de quoy, laissant aux mieux entendus que moy, à démesler le different de region & de famille en cét endroit, ie dis que, quoy qu'il en soit, le sens donné par Ciaconius s'accorde bien auec la deuise Prophetique. Parce que si la deuise

mesme demandoit icy vn Abbé pour son accomplissement : Anastase auoit été Abbé de S.Ruf ; ainsi que nous auons veu dans son Histoire abbregée. Et si ce mesme Abbé deuoit étre de la region ou de la famille Suburre ou Saburre : Anastase en étoit aussi, selon les opinions d'Onuphre & de Ciaconius conjointement, ou mesme distinctement considerées.

Et de plus, si pour sens moral, il faloit par ce terme, *Saburranus*, ou *Suburranus*, (qui par étymologie reuient à la mesme signification & énergie, que *Saburranus*) entendre vn homme capable de laister la grand' Nef ou le grand Vaisseau de l'Eglise Vniuerselle, par le poids de sa sagesse & de ses vertus ; cettuy-cy, dont nous parlons, en auoit les qualités ; rien n'étant plus propre à cela, qu'vne grande pratique & parfaite connoissance des coûtumes de la Cour Romaine, auec vne pieté insigne ; desquelles Anastase étoit doüé si excellemment, qu'il sembloit estre né pour elles & pour leur auantage. V. du Chesne, pag.605.

CHAPITRE VINGT-DEVXIESME.

DV PAPE ADRIEN IV.

L'an de N.S. 1154. *De Federic Roy des Romains l'an 3. De Loüis 7. dit le le ieune, Roy de France, l'an 17.*



ARmes d'Adrien IV. Pape, ainsi qu'elles se voient dans le grād bullaire Romain, au tom.1. pag 67. col.1. & que ie les ay empruntées de la bibliotheque de Monsieur du Cange Thresorier de France en la ville d'Amiens, où elles étoient en vn certain reccüil manuscrit, marqué de l'Autheur & de la page, dont elles ont été tirées.

Il portoit de gueulles, à vne lance brisée, d'argent, posée en maniere de chevron contourné, la plus grosse piece en haut.

Mais le sieur Vulson de la Colombiere dans sa science heroïque, au chap. 19. pag. 183. en parle de cette sorte. Il portoit d'azur, à vne lance renuersée & rompuë, le tronçon de la pointe éclatant en haut, du côté dextre, d'argent.

H

Ce Prince de l'Eglise étoit de la nation Angloise, du village de Maluiesbery, dépendent de la petite Ville, ou du gros bourg de Virulam, autrement dit S. Albans, du Diocese de Baton : où à son Baptesme il receut le nom de Nicolas, fils de Robert Brekspeare : & fut depuis, Religieux, Prieur, & Abbé de S. Rut (dont nous auons parlé au chap. précedent) creé Cardinal, Euesque d'Albe, Legat à *latere* du S. Siege Apostolique, & enuoyé en Suéde, en Dannemarc & en Noruége, par Eugene III. pour conuertir ces nations, encore barbares, à la foy Chrétienne. Ce qu'ayant heureusement accomply ; à son retour dans Rome, Anastase étant décedé, il fut vnanimement substitué à sa place par les Cardinaux, enuiron le 4. iour de Decembre de l'an 1154. & son nom de Nicolas Brekspeare luy fut changé en celuy d'Adrien IV. lequel, apres auoir gouuerné l'Eglise 4. ans, 8. mois, & 28. iours, mourut en la ville d'Anagny, le premier de Septembre de l'an 1159. Voyez le grand bullaire Rom. Onuphre & du Chesne. Le Siége vaqua 3. iours. Voicy sa deuise

V. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

DE RVRE ALBO.

Aprés l'Abbé Suburre, ou Saburre, le Pape que l'on élira pour luy succeder, sera pris du champ, ou du pays renommé de la blancheur.

I.

A propos de quoy, l'Interpréte dit ainsi : *Adrianus 4. vilis natus in oppido S. Albani* ; Adrien IV. né de parens de basse condition, en la bourgade de S. Albans.

R.

Mais quoy que cette interprétation soit bonne, au sens tropologique, que nous auons déja admis pour quelques autres deuises ; il y a encore d'autres raisons qui la confirment.

La

La premiere eſt, que l'Angleterre, ou la grand'Bretagne, s'appelloit autrefois Albion, à cauſe des roſes blanches qui luy ſeruent de deffenſes & de rempart contre la mer; le Pape donc, duquel nous parlons, étant Anglois, comme il étoit en verité, on pouuoit auec certitude dire de luy; qu'il viendroit, & qu'il venoit au S. Siege, *de rure albo*.

La 2. eſt, qu'il nâquiſt à Maluiesbery, village dépendent de S. Albans, ainſi nommé de la blancheur: & partant encore *de rure albo*.

La 3. eſt, qu'il fut créé Eueſque d'Albe, laquelle tient auſſi de la blâcheur; parce qu'Albe en latin ſignifie la blanche en nôtre lãgue.

La 4. qu'il fut enuoié Legat en Noruége, pays que la neige occupe preſque toûjours; ou du moins, la plus grand' part du temps.

La 5. eſt la ſaincte candeur & l'innocence de ſon ame, reconnuës par Eugene 3. qui le délegua en ces contrées ſeptentrionales, pour la conuerſion de leurs peuples à la foy de Ieſus Chriſt.

Et aprés tout, l'heureux ſuccez de ſa legation, qui vint iuſqu'à ce point, que de blanchir par le S. Bapteſme ces ames Moreſques, noircies de vices & de pechez innombrables dans l'idolatrie, & de les établir dans la pureté Chrétienne, par ſes bonnes inſtructions: & par les loix de Dieu & de la diſcipline Eccleſiaſtique. Ce qui rend la concluſion de l'Interpréte ſi certaine, que l'on ne peut raiſonnablement douter, que le prophetiſé par ce charactére, *de rure albo*, ne ſoit Adrien IV.

L'an de N. S. 1159. *De Federic ou Frideric Empereur, l'an 5. De Loüis 7. dit le ieune, Roy de France, l'an 22.*

CHAPITRE VINGT-TROISIESME.

DE VICTOR IV. ANTI-PAPE.



7

ARmes de Victor IV. Anti-pape, contre Alexandre III. telles que ie les ay trouuées dans Ciaconius en ſon Hiſtoire des

Pontifes Romains.

Il portoit parti, au 1. de gueulles, au lion d'argent, dressé en pal; à l'yssant, de mesme. Au 2. d'argent, au renard de gueulles, dressé aussi en pal, & à l'yssant, de mesme.

H.

Ce mauuais homme, auant son intrusion au souuerain Pontificat, s'appelloit Octauien; & fut créé Cardinal Diacre, du tiltre de S. Nicolas en la prison Tullienne, par Innocent II. Pape; & quelque temps aprés, Cardinal Prétre du tiltre de S. Cecile, par Eugene III. sous lequel & sous ses deux successeurs Anastase & Adrien, ayant rendu quelque seruice à l'Eglise, en certaines legations vers l'Empereur Federic Barberousse, & vers quelques autres Princes Chrétiens; il en deuint si superbe & si ambitieux, que sous prétexte des suffrages de deux Cardinaux, ou pour le moins d'vn fort petit nombre, qui luy auoient été donnez, contre 23. tombez d'accord sur la personne d'Alexandre III. il s'inthronisa luy-mesme, auec vne insolence insupportable & vne violence inoüye, dans la Chaire & dans la qualité du Chef de l'Eglise: & il fit toutes les fonctions qui concernent cette dignité, l'espace de 4. ans, & 8. mois enuiron, contre le mesme Alexandre; apres quoy, il mourut miserablement l'an 1164. ayant ouuert la porte au schisme. Voicy sa deuise.

VI. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

EX TETRO CARCERE.

Aprés le renommé de la blancheur de son païs, vn certain personnage sortira d'vne prison puante & affreuse, pour occuper iniustement le S. Siege.

I.

Sur quoy, par forme d'éclaircissement, l'Interpréte parle ainsi; *Victor 4. fuit Cardinalis S. Nicolai in carcere Tulliano*; Victor IV. Car il a été auparauant, Cardinal du tiltre de S. Nicolas en la prison Tullienne.

R.

Il faloit icy publier en peu de paroles, que cét Octauien dit Victor IV. étoit entré schismatiquement, & comme vn malheureux

Anti-pape, dans le S.Siege Apostolique, ainsi que la S. E. R. l'a toûjours reconnu ; & qu'aprés elle, l'Eminentissime Baronius l'a remarqué en plusieurs endroits, & du Chesne en son Histoire pag 614 &c. Ce que neantmoins ie ne croy pas auoir été passé sous silence, par l'Interpréte, sinon à la bonne foy, selon le stile qui s'étoit glissé auparauant, contre l'vsage primitif & plus orthodoxe ; stile, qui ne separoit pas, si religieusement que l'on deuoit, les Anti-papes, des Papes vrayment canoniques. *An Christi 1159. & 1160.*

Au reste, la Prophetie ne fait point mention, ni du Cardinalat, ni du tiltre de S.Nicolas, que cét Octauien auroit possedé en premier lieu : ni de celuy de S.Cecile, qu'il possederoit en second, auant que d'vsurper la qualité de souuerain Pontife ; mais elle parle seulement de prison, & de prison infecte & puante, en ces termes, *ex tetro carcere* ; pour montrer, qu'elle ne le prédit pas, & qu'elle ne l'auouë point, comme legitime successeur de S.Pierre : ni comme enfant de lumiere : ni comme personnage de bon exemple : ni mesme en qualité d'homme d'honneur : mais ainsi qu'vn enfant de tenebres, vn personnage scandaleux, vn esprit ambitieux, qui n'entreroit pas dans la Bergerie de Iesus Christ, par la porte ; mais furtiuement, & par vn autre endroit inusité, comme vn homme qui ne merite que le cachot & son infection, *ex tetro carcere*. Ce que ses Armes representent naïuement bien ; les lions habitant ordinairement dans des cauernes ; & les renards, dans des tanieres ; vrays symboles d'infection & de tenebres, de finesse & de cruauté, desquelles Octauien se seruit, pour enuahir la Primauté de sainct Pierre.



CHAPITRE VINGT-QVATRIESME.

DE PASCHAL III. ANTI-PAPE.

L'an de N.S. 1164. *De Federic Empereur, l'an 10. De Louis 7. dit le le ieune, Roy de France, l'an 27.*



8

ARmes de Paschal III. Anti-pape contre Alexandre III. ainsi qu'elles sont marquées dans Ciaconius en son Histoire des Pontif. Rom.

Il portoit coupé d........ & d.......... au taureau furieux ou effrayé, sautant la queuë leuée d........ sur le tout.

H

Ce Pseudo-pontife Paschal, étoit Italien de nation, originaire de Creme, nommé pour cette raison, Guy de Creme. Il auoit été créé Cardinal de S. Marie de delà le Tybre, par Adrien IV. mais il fut partisan de la faction d'Octauien, dit Victor IV. & cettui-cy étant mort à Luques, au mois d'Avril de l'an 1164. il fut substitué à sa place, par ceux de son obeïssance; & tint ce Siége enuiron 5. ans, en schisme, contre Alexandre III. Et mourut à Rome, l'an 1169. Voicy sa deuise.

VII. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

VIA TRANS-TYBERINA.

Aprés le sorty du puant cachot de la prison, vn autre continuëra le schisme en sa place, & aura, pour marque speciale, ce que les paroles suiuantes signifient: *Le chemin d'outre-le-Tybre.*

I.

De quoy l'Interpréte exprime son sentiment en ces termes; *Callistus 3. Guido Cremensis, Cardinalis S. Mariæ trans-Tyberim*; Calliste 3. Guy de Creme, Cardinal de S Marie de delà le Tybre.

Mais

R.

Mais il faut dire, Paschal 3. au lieu de Calliste, ainsi qu'il se voit manifestement dans Baronius en ses Annales; dans le grand bullaire Rom. au tom. 1. pag. 67. col. 1. & dans du Chesne en son histoire, pag. 630. qui tous disent & assurent que Paschal préceda Calliste; & que ce mesme Paschal étoit le nommé Guy de Creme (non de Cremone, comme quelques-vns ont pensé) Cardinal de S. Marie d'outre-le-Tybre; Calliste, au contraire, ayant porté le nom de Iean Abbé de Strumo en Hongrie; & la qualité, non de Cardinal de S. Marie trasteuere, mais d'Euesque de Tuscule ou de Frescati; & ayant succedé schismatiquement au mesme Paschal, duquel nous parlons.

L'an de N. S. 1170. d'Alexandre 3. l'an 11. num. 10.

Ce defaut neantmoins est veniel en ce docte Pere interpréte de la Prophetie; parce qu'Onuphre Panuinius en son Epitome, au liu. 2. pag. 131. auoit fait cette faute deuant luy; & il y a grand' apparence que c'est par sa lecture, que le mesme Interpréte a été deceu.

D'où pourtant il ne s'ensuit pas, qu'il y ait de l'erreur en la prédiction; puis que tout ce qui se peut raisonnablement entendre par ces termes: *Via trans-tyberina*, se prouue en Paschal; mais on peut tirer cette consequence, que l'abus est en l'interprétation de la deuise, ou Ciaconius a pris le change, sans que la prédiction ait manqué.

Au reste, Paschal, nommé auparauant Guy de Creme, Cardinal de S. Marie d'outre le-Tybre, vulgairement dite trasteuere, est marqué de la pierre noire, par sa deuise prophétique, comme son prédecesseur Anti-pape. Voiez de graces. Elle ne le renomme point de la S. Vierge: mais du chemin seulement d'outre-le-Tybre; comme si elle vouloit dire; ce sera vn homme, qui ne se souciera pas des loix de l'Eglise, ni mesme de celles de Dieu : mais au contraire, qui s'en rendant transgresseur, comme des bornes de la raison, fera connoistre la verité du prouerbe sacré, que nous auons au chap. 14. v. 16. *Le Sage craint le mal, & s'en détourne; le fou saute par dessus, & prend confiance*; c'est à dire, le fou ne se met pas en peine de sa transgression; au contraire, ayant commis vn excez notable, il croit auoir fait en homme de cœur; & auoir bondi comme vn daim; ou sauté ainsi qu'vn cerf, pardessus vn buisson. Car en verité, il est

arriué de la sorte, à Guy de Creme; (le taureau de ses Armes symbolise parfaitement à cela;) & enfin il est mort miserablement en son schisme.

CHAPITRE VINGT-CINQVIESME.

DE CALLISTE III. ANTI-PAPE.

L'an de N.S. 1169. *De Federic Empereur, l'an 15. De Loüis 7. dit le le ieune, Roy de France, l'an 32.*

9

ARmes de Calliste III. Antipape, contre Alexandre III. ainsi que ie les ay tirées de Ciaconius en son Hist. des Pont. Rom. Il portoit fascé & contrefascé d......... & d........ chacun de huict pieces.

H

Ce schismatique étoit Hongrois de nation, nommé Iean, Abbé de Strumo, en son pays; mais vn vray coureur Apostat, dit l'Eminentissime Baronius; il fut aussi Euesque de Frescati ou de Tuscule, selon du Chesne, en la pag. 630. ou du moins, il en demeura Maître temporellement, aprés le don que le Comte Raymond luy en fit, afin qu'il y établit sa residence en qualité de Pape.

L'an de N. S. 1170. d'Alexãdre 3. l'an 11. num. 10.

Paschal donc étant mort, la lie des schismatiques n'ayant plus personne du corps de son Eglise, pour mettre à la place de ce défunt, dit le grand Annaliste Cardinal; ils choisirent Iean Abbé de Strumo, homme remply de mauuaises qualitez, & le luy subrogerent sous le nom de Calliste III. lequel, étant ainsi schismatiquement intrus en la chaire Apostolique contre Alexandre III. y tint ferme 8. ans. Mais enfin reconnoissant son vsurpation malheureuse, & y renonçant aux pieds du mesme Alexandre; il luy laissa la possession entiere du S. Siege: & rendit à l'Eglise la paix & l'vnion, qu'il auoit troublées; le schisme par ce moyen ayant été aboly. Voicy sa deuise.

VIII. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

DE PANNONIA TVSCIAE.

Aprés le ſchiſmatique précedent, vn autre continuëra ſa faction: & viendra de la Hongrie de Toſcane, dans le Siége Apoſtolique.

I.

Sur quoy l'Interpréte dit: *Paſchalis 3. Anti-papa, Hungarus natione, Epiſcopus Cardinalis Tuſculanus*; Paſchal III. Anti-pape, Hongrois de nation, Eueſque, Cardinal de Tuſcule, ou de Freſcati.

R

Mais ce docte Pere ayant pris le change en cét endroit, ainſi que nous auons montré au chap. précedent, il faut apporter icy cette correction, qu'au lieu de *Paſchalis 3.* ou de Paſchal 3. il ſoit dit, *Calliſtus 3.* ou Calliſte 3. étant vray, que c'eſt cettui-cy, qui fut appellé Iean Abbé de Strumo, Hongrois de nation, Eueſque de Tuſcule ou de Freſcati: & meſme Cardinal, ſelon quelques-vns (mais Baronius le nie) lequel neantmoins ſe voyant porté de la lie des ſchiſmatiques, ainſi que nous auons dit, retint iniquement la Papauté en diuiſion, aprés Paſchal 3.

Calliſte donc eſt characteriſé de ces paroles, de *Pannoniâ Tuſciæ*, par la prédiction: 1. *de Pannoniâ*, à cauſe qu'il étoit originaire de Hongrie: 2. *Tuſciæ*, à raiſon de ſon Eueſché de Tuſcule, ou pour le moins, de la poſſeſſion temporelle de Tuſcule meſme, qu'il auroit vn iour, comme il a eu en verité; non qu'il fut de Toſcane, ſignifiée par *Tuſciæ*, ni que Tuſcule, ou Freſcati, en ſoit partie: mais par eſpece de paronymie, ou participation de dénomination en partie ſemblable & en partie differente, tirée d'vne choſe à l'autre: comme de, *jus, iuſtitia, iuſtè, iuſta, &c.* & en nôtre ſujet, *de Tuſcia, Tuſcus: de Tuſcus, Tuſculum: de Tuſculum, Tuſculanus*. Si ce n'eſt, que cét homme étant vn grand coureur, comme nous l'auons appris de Baronius, il ait demeuré quelque temps en Toſcane, auant qu'il vſurpa le ſouuerain Pontificat.

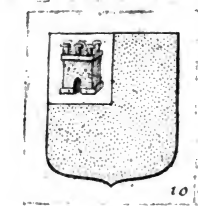
Enfin il eſt marqué du mélange de deux nations, ſçauoir, de l'Italienne & de la Hongroiſe par mauuais augure; pour dire, que ce perſonnage ſeroit vn homme double & trompeur, qui ſoûtiendroit

encore le ſchiſme & la faction. Et aprés tout, le faſcé & contre-faſcé de ſes Armes, y conuient excellemment.

CHAPITRE VINGT-SIXIESME.

DV PAPE ALEXANDRE III.

L'an de N. S. 1159. De Federic Empereur, l'an 5. De Loüis 7. dit le ieune, Roy de France, l'an 22.



ARmes d'Alexandre 3. Pape, comme elles ſe peuuent tirer, en partie, du grand bullaire Rom. au tom.1. pag.67. col.1. en partie, d'Onuphre, au liu.2. de ſon Epitome, pag.124. de Iean Baptiſte de Glen, en ſon hiſtoire Pontificale pag. 757. & d'autres Autheurs.

C'eſt icy vne briſure.

Il portoit de Bendinelli, qui eſt d'or, au franc quartier d........ à dextre, chargé d'vne tour quarrée, ſommée de quatre tourrelles d..........

Le ſieur de la Colombiere en ſa ſciĕce Heroïque au c.4.p.31.

Mais remarquez, que le bullaire que nous auons cité, auec quelques Autheurs nouueaux, ne reconnoit que l'Eſcu plein, & d'or, pour la famille de Bendinelli : c'eſt à dire, pour ſes Chefs: & que Ciaconius ad an. 1159. ne marque que 3. tourrelles.

H

Ce grand Pontife eſt celuy, contre qui les trois Antipapes, dont nous auons parlé, aux 3. chap. immediatement précedens, ont vſurpé le S. Siége, en ſchiſme.

Il étoit Toſcan de nation, Siennois de patrie, fils de Raynerius (qu'Onuphre & du Cheſne appellent Raynutius) de la noble & illuſtre famille des Bendinelli, qui depuis a été dite Paparona. Il fut nommé Roland, Chanoine regulier, Prétre Cardinal du tiltre de S.Marc, Chancelier du S.Siége, homme docte, éloquent, graue

& ſainct

& sainct à merueilles; & enfin éleu Pape, par la plus grande & la plus saine partie des Cardinaux, à la place du defunt Adrien IV. Il accepta cette supréme charge du Christianisme, enuiron le 5. iour de Septembre de l'an 1159. Et y ayant persisté genereusement & vertueusement iusqu'à 21. an, 2. mois, (Onuphre dit 11.) 23. iours; aprés auoir triomphé, l'an 1178. du schisme opiniâtré 17. ans, contre luy; il mourut à Rome, le 27. iour d'Aoust, (les autres disent, le 20. de Septembre) de l'an 1181. Le Siége vaqua deux iours, ou diuersement selon la derniere opinion du iour de son decez. Voicy sa deuise.

IX. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

EX ANSERE CVSTODE.

Le successeur canonique d'Adrien IV. sera choisi & tiré de l'Oye gardienne.

I.

L'Interprété dit sur cela, ce qui suit: *Alexander 3. de familiâ Paparonâ:* Alexandre III. de la famille des Paparoni.

R.

A propos de quoy, il me souuient de l'Oye, laquelle, Brennus tâchant de surprendre le Capitole, ietta vn cry si éclatant, qu'elle éueilla les sentinelles endormies; & fut cause que cette forteresse ne vint pas entre les mains de ses ennemys; & que la ville de Rome, qu'ils auoient déja prise, en fut deliurée.

I'ay memoire aussi, qu'en cette occasion, il y eut quantité de ieunes gentils-hommes, tant Romains, que du païs voisin, qui se signalerent à repousser courageusement ce General des Gaulois, & toute son armée; & il pourroit étre vray, que quelque ancestre de nôtre Alexandre auroit été du nombre de ces valeureux; d'où la chose étant connuë auec le temps, seroit enfin venu le changement du nom de la famille des Bendinelli, en celuy de Paparona, quasi, *Papparona*, qui signifie la famille de l'Oye. Et ainsi la Prophetie auroit eu sujet de prédire nôtre Alexandre Pape de cette sorte: *ex ansere custode.*

Mais parce que ie ne vois rien dans l'Histoire, qui appuye fort

cette penſée ; il me ſemble que celle-cy eſt mieux fondée, qui dit, qu'il faut rapporter ce prognoſtique, non au temps qui précede l'élection de ce grand perſonnage, pour le ſouuerain Pontificat ; mais au temps preſent, ou moralement prochain de cette meſme élection ; auquel Baronius, *a* & du Cheſne en ſon hiſt. pag. 614. aprés luy, racontent que ce Pontife ayant été choiſi canoniquement pour veiller ſur l'Egliſe de Dieu ; & pour luy ſeruir de Gardien, il fut auſſi-toſt contraint par l'inuaſion violente d'Octauien, (dont nous auons parlé au chap. 23.) de ſe retirer en la fortereſſe de S. Pierre, auec la fleur de la nobleſſe Romaine, ie veux dire, auec les 23. Cardinaux qui l'auoient éleu ; & quelque nombre d'Eueſques, qui ſe mélerent auec eux ; & de ſouffrir, là dedans, vn ſiége de 9. iours par cét Anti-pape. Mais Alexandre, à l'imitation de l'Oye du Capitole, ayant fait grand bruit, & ſoûleué le peuple contre l'Inuaſeur Octauien, cettui-cy fut enfin forcé de quitter ſon entrepriſe, & de laiſſer la liberté à ceux qu'il tenoit aſſiégez. A quoy, peut-eſtre, que la Prophetie a regardé, quand elle a dit, *Ex anſere cuſtode:* & la famille Bendinelli a eü peut-eſtre pareillement égard, quand elle a pris le nom de Paparona, comme qui diroit, *Pauarona.* I'attens d'ailleurs d'autres raiſons ſur ce ſujet.

a L'an de N. S. 1159. d'Adriē 4. l'an 5. num. 5. & 6.

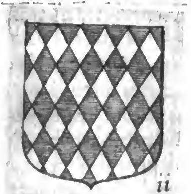
Au reſte, la reuelation a ſagement expoſé les trois Anti-papes, auant ce grand Alexandre de l'Egliſe, quoy qu'il ait été éleu auparauant leur factieuſe conteſtation & leur ſchiſme contre luy ; parce qu'ainſi, la victoire, qu'il a emportée contr'eux, paroit plus glorieuſe : & Dieu les ayant proſterné aux pieds de ce meſme Pontife, par des accidens funeſtes, elle témoigne plus à propos, à la poſterité, ſa ſuruiuance, & ſon triomphe heroïque, ſur ces trois ennemis.



CHAPITRE VINGT-SEPTIESME.

DE LVCIVS III. PAPE.

L'an de N. S. 1181. *De Federic Empereur, l'an 27. De Philippe II. dit Dieudonné, Auguste & Conquerant, Roy de France, l'an 1.*



ARmes de Lucius III. Pape, de la sorte qu'elles ont été figurées dans le grand bullaire Rom. au tom. 1. pag. 73. col. 2. blazonnées dans le sieur de la Colombiere, en sa Science Heroïque, au chap. 14. pag. 148. & ailleurs.

Il portoit losangé (autres disent, échiqueté en losanges) d'argent & d'azur.

H.

Ce souuerain Pere des Chrétiens étoit Toscan de nation, originaire de Luques, fils de Bonagiunta Mordi, nommé Hubaud Allucingola, (autres disent, Accingula). Il fut Chanoine de Luques, Prétre Cardinal de S. Praxede, par Innocent II. Euesque d'Ostie & de Velitre, par Adrien IV. & enfin créé Pape, à Rome, le 29. d'Aoust de l'an 1181. Il tint le Siége, 4. ans, 2. mois, 28. iours. Et mourut à Verone le 25. de Nouembre, de l'an 1185. Le Siége ne vaqua point. Voicy sa deuise.

X. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

LVX IN OSTIO.

A celuy, qui viendra de l'Oye gardienne, succedera le remarquable par cecy; la lumiere à la porte.

I.

Où l'Interpréte dit ainsi : *Lucius 3. Lucensis, Cardinalis Ostiensis* : Lucius III. Luquois, & Cardinal d'Ostie.

R...

Cela eſt clair, à mon auis, & reuient bien à la prophetie. Neantmoins pour vn plus grand éclairciſſement, il eſt bon de ſçauoir,

1. Que Luques, dont ce Pontife Lucius auoit pris naiſſance, s'appelle en latin *Luca*; & ſes habitans, *Lucenſes*, qui ſont des noms empruntez de la lumiere, *à luce*; comme qui diroit en nôtre langue, la ville lumineuſe, & ſes ſplendides habitans, qui auec le reſte de leur païs, compoſent vne Republique notable en Italie.

2. Il eſt à propos auſſi de remarquer, que le meſme Pape, auant ſa promotion à cette ſupréme dignité Eccleſiaſtique, ayant été créé Cardinal de S. Praxede, par Innocent II. & fait Eueſque d'Oſtie, par Adrien IV. auoit vécu 50. ans en cette qualité de Cardinal; & qu'ainſi il étoit deuenu Doyen du Sacré Collége, & tout caſſé de vieilleſſe, quand il fut étably chef de l'Egliſe Vniuerſelle.

3. Que ce bon vieillard auoit ſeruy de lumiere & d'exemple à tout le monde, ſoûtenant Alexandre III. contre les Anti-papes & les ſchiſmatiques, dont nous auons parlé aux chapitres précedens; & participant à toutes ſes perſecutions, pour maintenir l'authorité de Ieſus Chriſt en ſon veritable Vicaire: comme Onuphre le raconte en ſon Epitome, au liu. 2. en la pag. 132.

4. Il faut encore noter, que ce grand homme, aprés auoir été éleu ſouuerain Pontife, voulut étre appellé *Lucius 3.* qui vaut autant à dire que, homme luyſant, ou bien, Enfant de lumiere.

Et enfin, qu'Oſtie eſt vne ville ſituée à l'emboucheure du Tybre, dans la mer Mediterranée, qui ſert de porte pour entrer dans l'Etat Eccleſiaſtique du côté du Midy.

Il eſt dis-ie bon de ſçauoir & de conſiderer ces 5. particularités: car ainſi l'on void bien plus clairement l'accompliſſement de la prophetie, *lux in oſtio*, en ce Pontife de qui nous parlons, qu'en la ſimple expoſition de l'Interpréte; puiſque pour la qualité de lumiere, on l'apperçoit rayonner & briller ſur luy, du lieu de ſa naiſſance, de ſa patrie, de ſa parenté, de ſa condition, de ſa bonne vie, de ſon nom Papal, & encore d'autres raiſons. Et pour cette circonſtance, *in oſtio*, c'eſt à dire, qui eſt à la porte, elle ne ſe montre pas ſeulement en ſon tiltre de Cardinal, ou au nom de ſon Eueſché d'Oſtie; mais auſſi par les bouches ou les portes du Tybre, ſur leſquelles

quelles cette Ville est assise ; par la vieillesse venerable de ce Prélat, laquelle est appellée vne porte ouuerte pour la mort, & pour passer en l'autre monde, dans le Psalmiste, quand il dit d'vn homme spirituel : *non confundetur, cum loquetur inimicis suis in porta :* & enfin par le priuilége de couronner le Pape, annexé au mesme Euesché d'Ostie, & à son Euesque ; priuilége, qui est encore vne porte, par laquelle, s'il n'y a excuse raisonnable, il faut que les Papes passent le iour de leur couronnement, s'ils veulent entrer dans la Bergerie de Iesus Christ, sans reproche. Et partant, cette deuise, *lux in ostio*, est fort bien appropriée à Lucius III. par l'Interpréte. Psal. 126

Au reste, ie trouue si belle l'Epitaphe de ce Pontife, exposée sur son tombeau, dans l'Eglise Cathedrale de Verone, que ie ne puis finir, qu'en la presentant à vos yeux, & vous la mettant à la main, par cét écrit.

Luca dedit lucem tibi, Luci ; Pontificatum,
Ostia ; Papatum, Roma ; Verona mori.
Imò Verona dedit tibi lucis gaudia ; Roma,
Exilium ; curas, Ostia ; Luca, mori.

C'est à dire :

Luques vous a donné la lumiere, ô Lucie !
Ostie, vn Euesché ; Rome, sa Bergerie ;
Et Verone, la mort.
Non, les rayons du Ciel, vous viennent de Verone ;
Les soins, naissent d'Ostie ; & la Ville, vous donne
L'exil ; Luques, la mort.




14

Où il portoit parti de gueulles & d'azur, au crible d'or sur le tout, au milieu, ou au centre de l'Escu.

H

Ce Monarque de la Hierarchie Ecclesiastique étoit Italien de nation, Milanez de naissance ; son Perę s'appelloit Iean de Cribelli, de la noble & ancienne famille de mesme nom ; & luy, Lambert de Cribelli. Il fut Archidiacre de l'Eglise de Milan, puis Archeuesque de la mesme Eglise, (selon Onuphre, au lieu que nous auons dit au commencement de ce Chapitre) & de plus, créé Cardinal par Alexandre III. suiuant le grand bullaire Rom. en la pag. citée pour le 3. Escusson. Et enfin éleu Pape à Verone, le 25. iour de Nouembre de l'an 1185. conformément au mesme bullaire (quoy qu'en disent les autres Autheurs). Il présida en ce Siége, vn an, 10. mois, 25. iours. Et mourut à Ferrare le 19. d'Octobre de l'an 1187. Le Siége vaqua vn iour. Les autres disent, vn mois, 8. iours. Voicy sa deuise.

XI. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

SVS IN CRIBRO.

Aprés la lumiere à la porte, celuy qui est marqué de la truye au crible, gouuernera mon Eglise.

I.

Et pour intelligence de cecy, l'Interpréte y joint ces paroles : *Vrbanus 3. Mediolanensis, familiâ Cribellâ, quæ suem pro armis gerit* ; Vrbain III. Milanez, de la famille des Cribelli, qui porte vne truye en ses Armes.

R

Mais dans les Escussons de Cribelli, que nous auons exprimez iusqu'au nombre de trois, il ne paroist rien de cette truye. Et quant aux Armes de Milan, desquelles ce Pontife pourroit auoir emprunté quelque chose, parce qu'il est originaire de cette ville-là, elles sont d'argent, à la gyure ondoiante d'azur, couronnée d'or, auec vn yssant de gueulles; & l'on n'y void point de truye, non plus qu'à celles de la maison des Cribelli.

C'est pourquoy, laissant au P. Ciaconius a faire la preuue de son dire; ie prens la coniecture des termes de la Prophetie particuliere, dont nous parlons, de cette sorte. Milan, que l'on dit, *Mediolanum*, en latin, est, selon quelques bons Autheurs, ainsi nommée par vne merueille de son païs: qui fut vne truye, laquelle s'y rencontra autrefois naturellement couuerte, moitié de laine, comme vne brebis, & moitié de soyes, comme les autres animaux de son espece; & l'on nomma à cause de ce prodige, *Mediolana*; en suite de quoy, la ville de Milan ayant été bâtie au lieu de cette rencontre, elle fut appellée, *Mediolanum*, c'est à dire, demie-laine, & par abbregé, Milan. D'où le Pape, de qui nous parlons, étant natif, peut par consequent receuoir le tiltre, ou le nom, de la truye, *Sus*, transportant ainsi le nom de la Ville, à son habitant, ou à son Citoïen.

Sidonius Apollinaris, &c.

Or ce Milanez fut mis en la puissance du crible, quand il nâquist en la famille des Cribelli; & Milan pareillement en la puissance du crible, lors que Lambert Cribelli (qui est ce Milanez, icy nommé Vrbain III.) en fut éleu Archeuesque: & qu'il prit possession de cét insigne Diocese; *Sus in cribro.*

Donc joignant ces deux choses ensemble, i'entens, Milan & le crible; & le souuerain Pontificat leur suruenant, comme il est arriué en la personne du mesme Vrbain: il faut dire, que le prognostique *sus in cribro*, a été bien donné à son égard: & que le sens en a été iudicieusement bien trouué, par l'Interpréte, en ces termes, *Vrbanus* 3. &c. encore que l'on ne rencontre pas de truye dans les Armes de ce Pontife.

CHAP.

CHAPITRE VINGT-NEVFVIESME.

DE GREGOIRE VIII. PAPE.



15

L'an de N. S. 1187. De Federic Empereur, l'an 33. De Philippe II. dit Dieu-donné, Auguste & Conquerant, Roy de France, l'an 8.

ARmes de Gregoire VIII. ainsi que le grand bullaire Romain nous les figure, au tom. 1 pag. 75. col. 1. & que les memoires qui m'ont été enuoyez de Paris, nous les propose.

Il portoit parti, au 1. d'argent, à deux épées d'or, la garde en haut, passées en sautoir, cantonnées de 4. étoilles d'azur. Au 2. d'azur, *a* à 2. lions dressez en pal, & affrontez, d'or; soûtenans de leurs pattes de deuant, vn cœur de gueulles.

I'apprens de personne intelligente en ces matieres de blazon, que c'est par priuilége imperial octroié au Royaume de Naples, à ses villes & à sa noblesse, qu'ils peuuent porter metal sur metal, en leurs Armes; de mesme que nous voions en celles-cy du Pape Gregoire VIII. natif de Beneuent.

Mais Onuphre au liu. 2. de son Epitome pag. 137. & Iean Baptiste de Glen en son hist. Pontif. pag. 763. me donnent occasion de vous former cét autre Escu, que voicy, de la maniere qu'ils nous l'ont representé.

a La famille Frangi-Pani Romaine, porte pour armes ce 2. parti, excepté que le champ est de gueulles, & que ces lions rompent vn pain d'or, pour marque des grandes aumosnes, que Leonice fils de Flaue, faisoit enuiron l'an 800.

V. l'Armorial de S. Iean d'Amiens, pag. 185. col. 2.



Où il portoit d'argent, à 2. coutelas ou cimeteres d'or, passés en sautoir, la garde en bas, cantonnés de 4. étoilles d'azur.

H.

Ce Pasteur vnique de l'vnique Bergerie de Iesus Christ étoit natif de Beneuent, fils de Sertorius de More, autrement dit, de Spanadrion; Il eut pour nom, Albert, & pour surnom, de Spinachio; & fut Moine de l'Ordre de S.Benoist, Prétre Cardinal du tiltre de S.Laurent en Lucine, & créé Pape à Ferrare le 20. d'Octobre de l'an 1187. Il tint le Siége, vn mois, 26. ou 27. iours enuiron; & mourut à Pise, le 15. de Decembre de la mesme année. Le Siége demeura vacant 20. iours. Voicy sa deuise.

XII. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

ENSIS LAVRENTII.

Aprés le characterisé du crible & de la truye, l'épée de Laurent maintiendra le Siége Apostolique.

I.

L'Interpréte détermine ainsi le sens de cette deuise: *Gregorius 8. Cardinalis S.Laurentij in Lucinâ; cuius insignia, enses falcati*; Gregoire VIII. Cardinal de S.Laurent en Lucine, duquel Cardinal les armes sont composées de coutelas courbez en maniere de faux.

R.

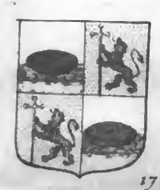
Ce que l'on void si clairement accomply par les Escussons exposez en ce chapitre, & par l'Histoire abbregée de ce Pontife, qu'il n'est pas besoin d'ajoûter autre chose; sinon, que sa qualité de Cardinal de S.Laurent, luy auoit été donnée par Adrien IV. selon du Chesne, encore qu'Onuphre dise, par Alexandre III. & que sa per-

ſonne, repreſentée par le coutelas ou par l'épée de ſon Eſcuſſon, ayant été affectée au tiltre de S. Laurent : & reciproquement ce tiltre ayant été donné à ſa perſonne; il eſt éuident, que cette épée de Laurent de la deuiſe Prophétique étoit le vray charactére d'Albert, qui fut Gregoire VIII. duquel nous parlons; & qui remplit le S. Siége dans l'ordre icy deſiré par la Prophetie.

CHAPITRE TRENTIESME.

DE CLEMENT III. PAPE.

L'an de N.S. 1188 *De Féderic Empereur, l'an 34. De Philippe II. dit Dieudonné, Auguste & Conquerant, Roy de France, l'an 8.*


17

ARmes de Clement III. Pape, comme Onuphre les a fait tracer dans ſon Epitome, au liu. 2. en la pag. 138. Ciaconius en ſon Hiſt. des Pont. Rom. & de Glen aprés luy en ſon Hiſtoire Pontif. pag. 764.

Il portoit d'argent, à la meule de moulin de ſable, ou au naturel, ſoûtenuë d'vne faſce ondée d'azur; écartelé d'or, au lion de gueulles, tenant entre ſes pattes vne croix haute, de meſme, ou de ſable.

Mais dans le grand bullaire Rom. au tom. 1. en la pag. 76. col. 2. & dans le meſme Ciaconius, ie rencontre cet autre Eſcuſſon, que voicy

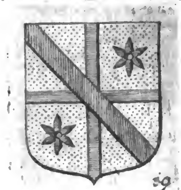

18

Monſeigneur l'Illuſtriſſime & Reuerendiſſime Cælius Piccolomini Archeueſque de Ceſarée, & Nonce Apoſtolique en France, en la preſente année 1659. Porte ce Chef en ſes Armes, comme Prélat domeſtique de ſa Saincte-

CHAPITRE TRENTE-VNIESME.

DE CELESTIN III. PAPE.

L'án de N.S. 1191 D'Henry V. Empereur, l'an 1. De Philippe II. dit Dieudonné, Auguste & Conquerant, Roy de France, l'an 11.



ARmes de Celestin III. Pape, extraites du Roy d'Armes en la pag. 252. suiuant les memoires de Monsieur du Cange, Thresorier de France, en la ville d'Amiens.

Il portoit d'or, à la croix d'azur, cantonnée de 2. molettes d'esperons, de mesme; la 1. au canton gauche du chef; la 2. au canton droit de la pointe; & vne bande de gueulles sur le tout.

Mais il faut remarquer, que dans le grand bull. Rom. en la pag. 77. col. 1. il semble que cette croix soit composée de deux tierces d'azur, & non d'azur simplement: & de plus, qu'au lieu des molettes d'esperons, il y ait des étoilles à 8. rays. Et neantmoins ie croy, que l'expression qu'en a fait le premier Autheur, est la meilleure.

H

Ce chef visible de l'Eglise visible & militante, étoit Italien, originaire de Rome, fils de Pierre des Bubons. Il fut nommé Hyacinthe à son Baptesme: & depuis créé Cardinal Diacre du tiltre de S. Marie en Cosmedin: enfin éleu Pape le 29. iour de Mars, de l'an 1191. Il tint le S. Siége 6. ans, 9. mois, 11. iours. Et mourut à Rome, le 8. de Ianuier de l'an 1198. Le Siége ne vaqua point. Voicy sa deuise.

XIV. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

DE RVRE BOVENSI.

Aprés l'issu de la maison des Scholares, vn autre sera mis dans le S. Siége Apostolique, de la terre de Bobbo.

CHAPITRE TRENTE-DEVXIESME.

D'INNOCENT III. PAPE.

L'an de N.S. 1198. *De l'Empire d'Occident vacãt, l'an 1 De Philippe II. dit Dieu-donné, Auguste & Conquerant, Roy de France, l'an 18. D'Alexis Ange Empereur d'Orient, l'an 4.*



ARmes d'Innocent III. Pape, empruntées en partie du receüil de Monsieur du Cange Threſorier de France en la Generalité d'Amiens; en partie, du grand Bullaire Romain; d'Onuphre, de Iean Baptiste de Glen, & d'autres Autheurs.

Il portoit d'or, à l'Aigle éployée, échiquetée de gueulles & de sable, couronnée d'argent, & tenant de ses serres, vn billet, de mesme, pendant vers la pointe.

C'est le grand bull. Rom. au tom.1. pag.79. col.2. qui couronne cét Aigle; Onuphre, au liu.2. de son Epitome, en la pag.146. ne luy donne pas de couronne, ni de Glen aprés luy, en son Histoire Pontificale, pag.767. mais ils luy font porter le billet, que nous auons dit; & que le grand bullaire ne luy accorde pas, ni le receuil cité non plus. Le reste que nous voions de ces Armes, c'est le mesme receüil qui luy confere.

H

Ce grand homme, qui fut vne pierre d'élite pour le fondement & pour le couronnement de l'Eglise, étoit originaire d'Anagny en la Prouince de la Champagne Italienne. Son Pere s'appelloit Thrasimond, de la maison des Comtes de Signy, que d'autres disent, de Segna. Et luy receut, à son Baptesme, le nom de Iean Lothaire, selon quelques-vns: mais les autres ne luy donnent que celuy de Lothaire. Il fut trés-sçauant en Philosophie, en l'vn & l'autre droit, en Theologie: & Professeur public de cette Maistresse de toutes les sciences, en l'Vniuersité de Paris. Il se fit

admirer à Rome, à Bologne, & par tout le monde Chrétien, pour l'excellence de sa doctrine, & pour la beauté de ses écrits. Il fut Chanoine en l'Eglise de S.Pierre de Rome, & non, regulier de S. Iean de Laterã, ainsi que d'autres ont dit. Il fut aussi Cardinal Diacre, du tiltre des bien-heureux Martyrs Serge & Bacche, créé par Clement 3. & enfin éleu Pape, le 8. iour de Ianuier de l'an 1198. quoy que iettant alencontre, des larmes en abondance, & resistant, auec beaucoup de cris & de clameurs, à cette élection; ainsi que Monsieur Sponde le remarque. A quoy neantmoins ayant consenty auec grand' peine, il tint le Siége 18. ans, 6. mois, 9. iours, & l'orna, en sa personne, de tant de vertus, qu'aprés sa mort (qui arriua à Peruse, enuiron le 20. de Iuillet de l'an 1216) quelques Autheurs, comme du Chesne pag. 632. & autres, disent, qu'il fut mis au nombre des Saincts. Le Siége vaqua 11. iours. Voicy sa deuise.

Tom. 1. cõtinuation. Annal. Ecclesiastic.

XV. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

COMES SIGNATVS.

Aprés le Pape marqué de la maison, ou de la terre de Bobbo, le Comte Signé prendra le gouuernement de l'Eglise.

I.

De quoy l'Interpréte parle en cette sorte: *Innocentius 3. familiâ Comitum Signiæ:* Innocent 3. de la maison des Comtes de Signy, ou de Segna.

R.

Ce qui s'accorde parfaitement auec son prognostique; non seulement à cause de la grand' affinité du terme, *Signatus*, auec celuy de *Signiatus*, ou de *Signiâ*; mais encore pour les raisons qui suiuent. La 1. sont les reuelations, que les Actes de sa vie, tirez de l'Archiue d'Auignon, assurent luy auoir été faites de sa Papauté future, durant son repos de la nuict; ainsi *Signatus, quasi designatus*, comme qui diroit, diuinement désigné Pontife.

La 2. est le symbole ou la sentence, qu'il prit & fit grauer, selon la coûtume, à l'entour de son cachet, pour donner sa voix au scrutin de l'élection du Pape: symbole, qui contenoit ces paroles; *fac mecum Domine signum in bonum*; Seigneur, faites auec moy vn signe à bonne

à bonne fin. Cela, dis-ie, eſt encore vne raiſon de l'heureuſe cadence de ſon élection auec la Prophetie : car de la ſorte, il étoit veritablement par ſon ſceau, en ce ſcrutin, *Comes ſignatus*.

La 3. eſt le pigeon blanc, qui ſi toſt que Lothaire eut été nommé au ſouuerain Pontificat, quitta ces deux compagnons, qui voltigeoient continuellement auec luy dans le Conclaue, pendant que les Eminentiſſimes trauailloient à la creation du Pape : & qui vint auec vne innocence nompareille ſe repoſer prés de luy, à ſa main droite ; dont peut eſtre, ce Pontife prit occaſion de s'appeller Innocent 3. du nom.

Apres quoy, il n'eſt pas beſoin de dire dauantage. Car ſon eſtoc, le rendant Comte de Signy ; ſa capacité, inſigne : & ce que nous venons d'exprimer, grandement remarquable & ſignalé : ie ne ſçay pas ce que l'on pourroit apporter de ſurcroiſt, pour mieux prouuer, que c'eſt luy, qui eſt le Pape déſigné par ces termes de la Prophetie, *Comes ſignatus*.

Voiés M. Sponde tom. I. de la cõtinuatiõ des Annal. Eccleſiaſt. l'an de N S. 1198. num. 3.

CHAPITRE TRENTE-TROISIESME.

D'HONORE' III. PAPE.

L'an de NS. 1216



ARmes d'Honoré III. Pape, compoſées de ce que diuers Autheurs nous en repreſentent.

Il portoit bandé d'or & de gueulles de 6. pieces ; quelques-vns diſent, d'or, à 3. bandes : au chef d'argent chargé de 2. lions de gueulles, affrontez, ſoûtenans, des pattes de deuant, vne roſe, ſommée d'vne colombe, de meſme ; & ſoûtenu de ſynople, chargé d'vn filet ondé de ſable.

Le grand bull. Rom. au tom. I. pag. 90. col. I. ſemble nous les exprimer entierement de cette maniere ; & Onuphre au liu. 2. de ſon

L'Empire vacãt aprés Henry frere de Baudoüĩ tant à Conſtantinople, qu'en Occidẽt. De Philippe II. dit Dieudonné,

Auguste & Conquerant, Roy de France, l'an 36.

Epitome, en la pag. 151. de mesme, suiuy en cela de Iean Baptiste de Glen, dans son hist. Pont. pag. 772. Et le receüil de Monsieur du Cange, allégué déja plusieurs fois, n'est pas gueres éloigné de cette expression; pour laquelle, il cite le Roy d'armes en la pag. 16. Segoing en la planche 168. ne met ni oyseau, ni filet ondé dans les armes de Fabrice, Cardinal de la maison de ce Pontife, de qui ie parle.

H

Ce Prince des Prestres & des Euesques, étoit Italien, natif de Rome, fils d'Aymery, de la noble & ancienne maison des Sabelli ou Sauelli, nommé Centio. Il fut dés son bas âge, offert au Monastere de Lateran; & là fait Chanoine regulier profez de l'institut de ce Monastere, en tẽps conuenable. Depuis il seruit d'Oeconome à Celestin III. lors que cétuy-cy n'étoit encore que Cardinal. Aprés quoy, le mesme Celestin tenant le S. Siége, & continüant sa bienveillance enuers cét Oeconome, il le fit aussi Cardinal Diacre & Chãbrier Apostolique; en suite, Innocent III. luy donna le tiltre de Pammachius. Mais ce qui releue toutes ces qualitez, est qu'il étoit homme de bien, & docte par excellence. Ce qui fut cause qu'aprés la mort d'Innocent III. les Cardinaux le créérent Pape à Peruse, le 1. iour d'Aoust de l'an 1216. Il tint le Siége, 10. ans, & 8. mois. Et mourut à Rome le 18. iour de Mars de l'an 1227. Le Siége vaqua vn iour. Voicy sa deuise.

XVI. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

CANONICVS DE LATERE.

Aprés le Comte Signé, le Chanoine surnommé de ce mot *latere*, gouuernera mon Eglise.

I.

Sur quoy l'Interpréte dit; *Honorius 3. familiâ Sabellâ, Canonicus S. Ioannis Lateranensis:* Honoré 3. de la maison des Sauelli, Chanoine de S. Iean de Lateran.

R.

Cette conuenance est manifeste, par ce que nous auons rapporté sommairement de l'Histoire de ce grand Prélat. Mais nous pou-

uons ajoûter cecy pour la confirmer; que si ce terme, *latere*, a rapport à la noblesse, à la force, à la solidité, à l'estime & à l'amitié, comme quelques-vns se l'imaginent & le croient; on peut dire, qu'en toutes ces considerations, le Pontife, duquel nous parlons, a été introduit, *de latere*, dans la chaire Apostolique. 1. De la noblesse, parce que sa famille étoit illustre. 2. De la force, par la grande generosité de son esprit. 3. De la solidité, à cause de l'excellence de sa doctrine 4. De l'estime, à raison de la sainćteté de sa vie, & de sa venerable grauité. 5. Et enfin de l'amitié; car Dieu l'auoit tellement caressé, que lors qu'il n'étoit encore qu'vn homme sans pouuoir & sans dignité, il luy auoit promis qu'il seroit Pape; & que de son temps, la Ville de Ierusalem seroit remise en la possession des fidelles Chrétiens. Ce qui est arriué. Et donc, à bon & iuste tiltre, l'Interpréte dit, que c'est luy, qui est marqué par cette deuise, *Caponicus de latere*.

De cette Maison on conte 6. Papes, & 31. ou 32. Card. V. Sansouino, &c.

CHAPITRE TRENTE-QVATRIESME.

DE GREGOIRE IX. PAPE.

L'an de N. S. 1227. *De Federic II. Empereur, l'an 8. De S. Loüis, 9. de ce nom, Roy de France, l'an 1.*



ARmes de Gregoire IX. Pape, tirées du grand bull. Romain, au tom. 1. pag. 98. col. 1. d'Onuphre, au liu. 2. de son Epitome, pag. 154. De Iean Baptiste de Glen, en son hist. Pontif. pag. 774. & d'autres Autheurs.

Il portoit comme Innocent III. son Oncle maternel, en nôtre chapitre 32.

H.

Cét Aaron Euangelique étoit originaire d'Anagny, de la maison des Comtes de Signy, fils de Tristerius, cousin germain d'In-

nocent 3. du côté des femmes : & pour cela, estimé & dit neueu d'Innocent, à la mode d'Italie, encore qu'il n'en fut que petit cousin, ou issu de germain. Il porta le nom d'Hugolin : & fut Euesque Cardinal d'Ostie & de Velitres, auec le renom d'vn homme doüé de sagesse rare ; sçauant aux loys, & bien versé aux affaires de la Cour Rom. Enfin, il fut aussi éleu Pape, enuiron le 20. de Mars, de l'an 1227. & gouuerna l'Eglise, sous le nom de Gregoire IX. 14. ans, 5. mois & 10. iours (quelques autres disent 3. iours) & mourut à Rome, le 22. d'Aoust, de l'an 1241. Le Siége demeura vaquant vn mois. Voicy sa deuise.

XVII. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

AVIS OSTIENSIS.

Aprés le Chanoine *de latere*, l'Oyseau d'Ostie protegera mon Eglise, & pouruoira aux necessitez de son gouuernement.

I.

Pour expliquer cét énigme, l'Interpréte dit les paroles, que voicy ; *Gregorius 9. familiâ Comitum Signiæ, Episcopus Cardinalis Ostiensis* ; Gregoire 9. de la maison des Comtes de Signy, ou de Segna, Euesque Cardinal d'Ostie.

R.

La rencontre en est bonne ; mais l'Interpréte ne découure pas assez sa pensée, pour en dissiper toute sorte d'ombrages, & pour en faire bien comprendre la bonté. Il me semble donc, qu'il vaut mieux raisonner en cette maniere, & dire.

Hugolin, qui depuis a été Gregoire IX. portoit en ses Armes vne Aigle échiquetée de gueulles & de sable ; *Auis*, ou l'oyseau, par antonomasie, se prend pour l'Aigle mesme ; Gregoire donc étant representé par ses Armes, ou par son Aigle ; & l'Aigle signifiée par l'oyseau, ou *Auis* ; ce mot prophetique *Auis*, en cét endroit, marquoit infailliblement le mesme Gregoire.

De plus, Hugolin étoit aussi Cardinal Euesque d'Ostie ; & le iour de son élection au souuerain Pontificat, il fut trouué dans la Diaconie de S. Luce, qui veut dire, Lumiere. Or cette Diaconie est située proche les clos du Soleil (ainsi qu'Onuphre le remarque) & le

& le voisinage du Soleil est vn lieu conuenable aux Aigles, selon les naturalistes.

Estant donc vray, que, suiuant la Prophetie, il faloit vn oyseau de ce genre, & assorty de la qualité d'Ostie, pour remplir le Siége vacant, aprés Honoré III. Hugolin ayant eü ces conditions, & les perfections requises à ce dessein : l'Interpréte a fort bien rencontré, quand il a dit, que cét Oyseau d'Ostie prophetisé, étoit le mesme Hugolin sous le nom de Gregoire IX.

Et l'effet a confirmé ma preuue iusques-là, qu'incontinent aprés la promotion de ce S. Pere au souuerain Pontificat, Sa Sainčteté se comporta comme l'Aigle du cantique de Moyse, dans le Deuteronome, au chap. 32. *Sicut Aquila prouocans ad volandum pullos suos, & super eos volitans, expandit alas suas* ; elle étendit ses aisles, par son zele ardent, & pressa ses aiglons, ou allerions, de voler vers la Terre-sainte, & vers les contrées d'outre-mer ; pour les deffendre, & les Chrestiens qui les habitoient, contre les infideles. Elle excita les aigles doubles de l'Empire, en la personne de Federic 2. l'Aigle de la Pologne, en son Prince ; les autres aigles de la S. Eglise, qui viuoient en ce mesme temps, en la personne de nôtre Sacré Monarque le Roy S. Loüis, & en plusieurs autres Princes souuerains.

Mesme Sa Sainčteté fit des loix, & publia vn grand nombre de Declarations, pour rendre les Religieux plus parfaits, les sollicitant & encourageant à monter plus haut, que l'ordinaire, dans la vie contemplatiue ; ainsi qu'vn Oyseau par excellence. *Auis Ostiensis.*



CHAPITRE TRENTE-CINQVIESME.

DE CELESTIN IV. PAPE.

L'an de N.S. 1241. *De Federic 2. Empereur, l'an 22. De Saint Louïs, 9. du nom, Roy de France, l'an 15.*



ARmes de Celestin IV. Pape, extraites du grand bull. Rom. au tom.1. pag.109. col.1. D'Onuphre, au liu.2. de son Epitome, en la pag.158. De Glen, pag.778. Et du receüil manuscrit de Monsieur du Cange Thresorier de France en la ville d'Amiens.

Il portoit de gueulles au lion d'argent, soûtenant des pattes de deuant, vn château d'or. L'Armorial manuscrit de S. Iean d'Amiens dit, de gueulles au lion d'or : al. d'argent : portant de deuant vn château d'or ; al. d'argent, pag.181. col.3.

H

Ce Prince Apostolique étoit Milanez, de l'illustre maison des Chastillons ; son Pere s'appelloit Iean ; & sa Mere, Cassandre Cribelli, Sœur du Papę Vrbain III. & luy, Geofroy de Chastillon. Il fut Chanoine & Chancelier de l'Eglise de Milan. Aprés la mort de son Oncle Vrbain, il se fit Moine de l'Ordre de Cisteaux. Gregoire son Prédecesseur le créa Prétre Cardinal du tiltre de S. Marc ; & puis, Euesque Cardinal de S. Sabine. Mais Gregoire étant décedé, les Cardinaux l'éleurent Pape, ou Pere de tous les Chrestiens, le 23. iour de Septembre, de l'an 1241. En laquelle dignité, il ne demeura que 15. ou 16. iours ; & il mourut le 8. d'Octobre suiuant, en la mesme année. Le Siége vaqua vn an, 8. mois, & 15. iours enuiron. Voicy sa deuise.

XVIII. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

LEO SABINVS.

Aprés l'Oyseau d'Ostie, le lion Sabin conduira mes brebis & mes agneaux.

I.

Pour intelligence de quoy, l'Interpréte auance cette proposition, & parle ainsi : *Cælestinus 4. Mediolanensis, cuius insignia, Leo, Cardinalis Episcopus Sabinus :* Celestin 4. Milanez, dont les armes sont composées d'vn lion ; & qui deuant son élection au souuerain Pontificat, étoit Cardinal Euesque du tiltre de S.Sabine.

R.

Le lion des Armes de la maison de ce bon Pape : & celuy de son tiltre de S.Marc, affecté à son Cardinalat, liez à la qualité d'Euesque de S.Sabine, confirment la pensée de l'Interpréte, & la deffendent si puissamment, qu'on ne peut pas y contredire auec raison.

CHAPITRE TRENTE-SIXIESME.

D'INNOCENT IV. PAPE.



L'an de N. S. 1243. *De Federic 2. Empereur, l'an 24. De Saint Louïs, 9. du nom ; Roy de France, l'an 17.*

ARmes d'Innocent IV. Pape, ainsi que le grand bull. Romain nous les propose, au tom.1. pag.109. col.1. Onuphre au liu.2. de son Epitome, pag.159. De Glen, pag.779. Le sieur Vulson de la Colombiere, en sa Science Heroïque, chap.13. page 114. & 117. & autres. Segoing en son Armorial, planche 38. L'Armorial de S.Iean d'Amiens, pag.185. col.1.

Il portoit bandé d'argent & d'azur de six pieces.

H

Ce Monarque Ecclesiastique étoit Genois ; son Pere s'appelloit Obizzo (dit Onuphre, & aprés luy Monsieur Sponde dans sa continuation des Annal. Ecclef. tom.1.) Mais le grand bullaire Romain assure, qu'il auoit nom, *Hugo*, que nous disons en françois, Hugues; & qu'il étoit de la noble & ancienne maison de Fiesque, des Comtes de Lauaigne, ou de Lauanie. Et son fils, duquel nous parlons, se nommoit Sinibaldo de Fiesque ; lequel fut Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Parme, & tres-sçauant en droit ; ce qui luy acquist le tiltre de *Pater iuris*, Pere du droit, entre les Iurisconsultes : la qualité d'Auditeur des lettres sujettes à estre contredites, ou contestées en cour de Rome : celle de Vice-Chancelier du Pape ; & enfin l'Eminentissime de Cardinal Prétre de S.Laurent en Lucine.

Apres quoy, Celestin IV. étant mort, & le Siége ayant vaqué, comme nous auons dit au chapitre précedent, cét excellent Cardinal fut éleu souuerain Pontife dans Anagny, le 24. iour de Iuin, Feste de la Natiuité de S.Iean Baptiste, de l'an 1243. & vécut en ce supréme degré d'honneur, 11. ans, 5. mois, 14. iours. Et il mourut à Naples, le 7. de Decembre (les autres disent) le 13. de l'an 1254. Le Siége vaqua l'espace de 13. iours. Voicy sa deuise.

XIX. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

COMES LAVRENTIVS.

Aprés le lion Sabin, le Comte Laurent commandera mon Eglise militante.

I.

Sur quoy l'interprétation du P.Ciaconus est telle : *Innocentius 4. domo Fliscâ, Comes Lauaniæ, Cardinalis S.Laurentij in Lucina.* Innocent 4. de la maison de Fiesque Comte de Lauaigne ou de Lauanie, Cardinal de S.Laurent en Lucine.

R

Puis que ce grand homme n'eut iamais le nom de Laurent; mais seulement celuy de Sinibaldo de Fiesque, auant sa promotion au souuerain Pontificat ; & depuis, celuy d'Innocent IV. pourquoy est-il appellé le Comte Laurent, par la prophetie ?

Ie

Ie répons que c'eſt pour les raiſons qui ſuiuent. La 1. eſt, que le tiltre de ſon Cardinalat, portoit le nom de S. Laurent en Lucine; & qu'il ſe trouue iuſte, par metonymie, ou tranſport de nom, d'attribuer quelquefois la nomination du tiltre, à ſon titulaire; de meſme que l'vſage le prouue en pluſieurs autres choſes.

La 2. raiſon eſt, que ſon zele & ſon ardeur, pour la foy catholique, & pour la veritable Religion, contre Federic II. Empereur, qui les perſecutoit, tenoient quelque choſe de ceux de S.Laurent Martyr contre Valerien (ainſi que l'on peut voir dans l'Hiſtoire) & que pour cette conſideration, la copie meritoit d'étre appellée du nom de ſon original, *Laurentius*.

La 3. & derniere eſt, que pour témoignage de cette diuine & affectueuſe chaleur, qui le brûloit, comme S.Laurent, il ordonna que les Cardinaux porteroient le chapeau rouge, non pour marque, ou pour luſtre ſeulement de leur dignité, comme a dit Dupleix; mais afin qu'ils ſe ſouuinſſent auſſi continuellement, qu'ils étoient obligez d'expoſer auec le ſouuerain Pontife, leurs teſtes & leurs vies; & de répandre leur ſang dans l'occaſion, pour la querelle de Dieu. V. L'Hiſtoire.

M.Sponde tom.1. de la cõtinuatiõ des Annal. Eccleſiaſt.

CHAPITRE TRENTE-SEPTIESME.

D'ALEXANDRE IV. PAPE.

L'an de NS.1254 De la dépoſition de Federic II. Empereur, par le Cõcile general de Liõ, ſous Innocent 4. l'an 10



ARmes d'Alexandre IV. Pape, telles que l'on les peut voir dans le grand bullaire Rom. au tom.1. pag.131. col.2. Dans Onuphre, au liu.2. de ſon Epitome, pag.163. Dans de Glen en ſon Hiſt. Pontif. pag.782. & ailleurs.

Il portoit, comme ſes Oncles prédeceſſeurs, Innocent III. au chap.32. de cette 1. partie, & Gregoire IX. au chap.34.

H

De Saint Louïs, 9. du nom, Roy de France, l'an 28.

Ce premier homme du monde, étoit de la Champagne Italienne, de la ville d'Anagny, de la maison des Comtes de Signy, fils du Comte Philippe, (que quelques-vns nomment Gerard). Il s'appelloit Renaud, & étoit neveu de Gregoire IX. du côté paternel.

Il fut homme de probité, saincte en ses comportemens, Religieux de l'Ordre de S. Benoist (selon quelques Historiens) & docte. Son Oncle Gregoire le fit premierement Cardinal Diacre du tiltre de S. Eustache; & puis, Euesque d'Ostie & de Velitre. En suite de quoy, Innocent IV. étant mort à Naples, il fut éleu Pape en cette mesme Ville, le 21. iour de Decembre de l'an 1254. selon Monsieur Sponde; mais le grand bullaire Rom. dit le 25. du mesme mois; & Onuphre assure, que ce fut la veille des Rôys de l'an 1255. En laquelle dignité il vécut 6. ans, 5. mois, & 5. iours, selon le grand bullaire Rom. quoy que les autres Autheurs en parlent differemment. Et il mourut à Viterbe le 25. iour de May, de l'an 1261. Le Siége vaqua 3. mois, & 3. iours. Onuphre conte 4. iours auec les 3. mois. Voicy sa deuise.

XX. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

SIGNVM OSTIENSE.

Aprés le Comte Laurent, sera le Signe d'Ostie, qui prendra la conduite de mes fideles combattans en ce miserable monde.

I.

L'Interpréte l'explique de cette sorte; *Alexander 4. de Comitibus Signiæ, Episcopus Cardinalis Ostiensis*: Alexandre 4. de la maison des Comtes de Signy, Euesque Cardinal d'Ostie.

R.

Cela est clair. 1. Par le nom de sa famille de Signy, auquel ce terme latin, *signum*, fait allusion. 2. Par celuy de son Eueſché, *Ostiensis*, qui est la qualité desirée de la prophetie, pour accomplir son charactere, par ce terme, *Ostiense*; & enfin par ses armes, dont l'Aigle fait comme vne Enseigne, ou comme vn étendard déployé à tous les Chrestiens: sous lequel il faut qu'ils combattent de telle sorte, qu'ils emportent la victoire. *Signum Ostiense.*

Mais il n'est pas hors de propos de joindre cecy à cette pensée;

que les excellentes qualitez de doctrine & de saincteté, qui se trouuoient en ce personnage, dont nous parlons, étoient encore vn autre étendard & vne autre enseigne : mais tous deux celestes, déployez deuant les yeux des Cardinaux, qui connoissoient son Eminence; afin qu'ils missent sous sa protection & sauuegarde tout le corps de l'Eglise contre ses ennemys. Et par consequent, qu'il étoit encore ainsi, *Signum Ostiense*.

Enfin il est bon aussi de dire, que les productions de son authorité Papale, l'ont conserué & confirmé dans cette qualité préueuë, *de Signe*. Parce que Manfroy ou Manfred & ses adherans, persecutant l'Eglise; ce genereux Pontife, comme vn Trompette Euangelique sonna l'alarme contr'eux; & fit, à ce mesme dessein, publier la croisade par les Iacobins, & par les autres mendians, pour en venir à bout. Et ainsi il declara de nouueau, qu'à bon droit & à iuste raison, il auoit été prédit en qualité de Pape, sous ce nom de *Signum Ostiense*, le Signe d'Ostie.

CHAPITRE TRENTE-HVICTIESME.

D'VRBAIN IV. PAPE.

L'an de N. S. 1261. *De Michel 8. Grec, Empereur de Constantinople, l'an 2. & 3. De Saint Louis, 9. du nom, Roy de France, l'an 35.*



ARmes d'Vrbain IV. Pape, receüillies du grand bull. Rom. tom. 1. pag. 146. col. 2. de Pierre Frison en sa Gaule pourprée, ou *Gallia purpurata*, liu. 1. pag. 29. d'Onuphre (qui les a pourtant ignorées) en son Epitome, liu. 2. pag. 166. où il les a figurées sous le tiltre du second Cardinal créé par le mesme Vrbain, duquel Cardinal il ne rapporte pas le nom : mais i'apprens de Frison, au lieu cité, que c'étoit Ancherus ou Antherus, neveu de ce Pontife, & qui portoit les mesmes Armes, que son Oncle. Et enfin des memoires

de Monsieur du Cange Thresorier de France en la ville d'Amiens, où il cite le Roy d'Armes, en la pag.348.

Il portoit d'or, à la Fleur-de-lys d'azur; écartelé d'azur, à la rose d'or.

H.

Ce grand deuot du S.Sacrement de l'Autel étoit François de nation, Champenois & Troyen, fils d'vn Sauetier, ou d'vn Rauodeur, ou, selon quelques-vns, d'vn Tailleur d'habits, que l'on nommoit Pantaleon. Ce fils, fut homme de lettres, sçauant en droict canon, docte en Theologie, personnage de grand cœur, de bon conseil, & graue en ses mœurs par excellence; appellé Iacques Pantaleon, ou (comme quelques-vns disent plus probablement) du Court-Palais. Il paruint aussi aux dignitez Ecclesiastiques, premierement d'Archidiacre de Laon, & puis, de Liége; secondement, d'Euesque de Verdun, & en suite, de Patriarche de Ierusalem, & de Légat Apostolique en Septentrion & en Orient, auec grand auantage pour l'Eglise. Aprés quoy, s'étant fortuitement rencontré en Cour, pour les affaires de la Terre-sainte, pendant que les Cardinaux traitoient de l'élection d'vn Chef de l'Eglise; ces Eminentissimes ne pouuant s'accorder à prendre quelqu'vn de leur Assemblée, pour cét effet, ils consentirent que le nommé Iacques Pantaleon Patriarche de Ierusalem prit les clefs de S.Pierre; & qu'il demeura, à la place de ce S. Apôtre, Grand-Maistre de l'vnique Bergerie de Iesus Christ. Ce qui s'éxecuta à Viterbe, le 29. d'Aoust de l'an 1261. Mais ce bon Pape, n'ayant vécu que 3. ans, 1. mois, 4. iours, en la possession de cette dignité souueraine, il mourut à Peruse le 2. iour d'Octobre, de l'an 1264. Le Siége vaqua 4. mois, 3. iours. Voicy sa deuise.

XXI. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

HIERVSALEM CAMPANIAE.

Aprés le Signe d'Ostie, la Ierusalem de Champagne aura pour Thróne le Siége Apostolique de Rome.

I.

De quoy, l'Interpréte dit son sentiment, en ces termes: *Vrbanus 4. Gallus,*

4. *Gallus, Trecensis in Campania, Patriarcha Ierusalem:* Vrbain IV. François de nation, de la ville de Troye en Champagne, Patriarche de Ierusalem.

R

La rencontre est heureuse en cét endroit, prenant la partie pour le tout; ou la principale, pour la piece entiere. Parce qu'ainsi Ierusalem étant representée par son Pontife auec sa dignité Patriarchale; & la Prouince de Champagne étant pareillement signifiée par le mesme Pontife, à cause de sa naissance dans la ville de Troye; cela fait iustement, en la personne de Iacques Pantaleon ou du Court-palais, la Ierusalem de Champagne. Et aprés tout, le mesme personnage étant deuenu Pape en ce rang, où la Prophetie desiroit que ce fut vn homme qualifié de l'vne & de l'autre, ie veux dire, de la Champagne & de la ville de Ierusalem; l'accomplissement en est si manifeste en cette occasion, que l'on ne peut pas mieux rencontrer, pour le rendre parfait, tant de la part du prognostique, que de celle de son Interpréte.

CHAPITRE TRENTE-NEVFIESME.

DE CLEMENT IV. PAPE.

L'an de NS. 1265 *De Michel 8. Grec, Empereur de Constantinople, l'an 6. De Saint Louis, 9. du nom, Roy de France, l'an 39.*



ARmes de Clement IV. Pape, authorisées du grand bull. Rom. au tom. 1. pag. 158. col. 1. De Pierre Frison en son intitulé, *Gallia purpurata*, c'est à dire, la Gaule ou la France pourprée, au liu. 1. pag. 36. Des memoires de Monsieur du Cange Thresorier de France, en la ville d'Amiens. Du Sieur de la Colombiere en sa Science heroïque, chap. 25. pag. 226.

Il portoit d'or à 6. Fleurs-de-lys d'azur. 3. 2. 1. Mais il faut remar-

quer, que ce sont les dernieres Armes qu'il a euës ; & qu'il a prises en memoire de S.Louïs Roy de France, & des six années, qu'il auoit été son Conseiller d'Etat ; ainsi que Frison l'a obserué. Et quant à ser premieres Armes, il faut noter, qu'elles sont representées auec son Epitaphe, en l'Eglise des Religieux de S.Dominique de Viterbe, de la sorte, qui suit ; selon le recit du mesme Pierre Frison.



Où, il portoit d'or, à l'Aigle de sable, à la bordure, de mesme, chargée de 8. bezans d'argent.

Enfin Onuphre au liu.2. de son Epitome, en la pag. 169. Et de Glen en son Hist. Pontif. en la page qui doit étre chifrée 787. luy donnent encore ce troisiéme Escusson.



Où il porte d'or à l'Aigle éployée de sable, le bec contourné de mesme, sommé d'vne Fleur-de-lys d'azur; & pressant, de ses serres, vn dragon de gueulles, en pointe.

Le coloris neantmoins du dragon n'est icy exprimé que par coniecture ; car ie n'en ay rien veu ni leu, qui m'en fournisse la preuue ni l'assurance. Voions l'Histoire.

H

Ce sainct Epoux de l'Epouse saincte & sacrée de Iesus Christ l'Eglise Vniuerselle, étoit François, de la Prouince de Narbone, au

bas Languedoc, natif du village, ou du bourg S. Gilles sur le bord du Rhosne. Son Pere s'appelloit Fulcodius; & sa Mere, Germaine: aprés la saincte mort de laquelle, Fulcodius se fit Chartreux, & perseuera en cette profession dans vne saincte vie iusqu'à la mort. Leur fils auoit nom Guy le gros. Il épousa vne fille fort vertueuse, de laquelle il eut deux filles tres-sages. Il fut vn grandissime Iurisconsulte; Conseiller d'Etat de S. Louïs; & le premier homme de son temps, pour la Iurisprudence; à cause de quoy il en porta le nom de *Lumiere*. Il se rendit Ecclesiastique par la reception des Ordres Sacrez; & fut quant aux dignitez, premierement Archidiacre de l'Eglise Cathédrale du Puy *a*: en suite, son Euesque: & puis Archeuesque de Narbone; outre cela, Vrbain IV. le créa Cardinal Euesque de S. Sabine. Enfin en consideration de son integrité de vie, & de la grande adresse d'esprit qu'il auoit pour les affaires, les Eminentissimes Cardinaux assemblez à Peruse, à dessein de donner vn successeur au mesme Vrbain defunt, ils l'éleurent vnanimement, & l'éleuerent (quoy qu'il fut absent) à cette souueraine dignité, le 5. iour de Féurier de l'an 1265. En laquelle ayant vécu sainctement & exemplairement 3. ans, 9. mois, 25. iours, sous le nom de Clement IV. il mourut à Viterbe, le 29. de Nouembre, de l'an 1268. Le Siége fut vaquant 2. ans, 9. mois, 3. iours ou enuiron. Voicy sa deuise.

a *Podiensis, ou Aniciensis*

XXII. *Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.*

DRACO DEPRESSVS.

Aprés la Ierusalem de Champagne, vn dragon foulé aux pieds marquera son successeur au souuerain Pontificat.

I.

Le personnage, à qui cela conuient iustement, est, dit l'Interpréte, *Clemens 4. cuius insignia, Aquila vnguibus draconem tenens*; Clement IV. dont les Armes sont vne Aigle qui tient vn dragon, de ses serres.

R.

Le troisiéme Escusson de ce chapitre, donne icy le rapport parfait: mais il y a plusieurs choses encore, qui le confirment.

1. Le changement de la vie purement seculiere, ou laïque, que ce grand homme, aprés la mort de sa Femme, fit, en la vie Ecclesiastique.

2. Le courage qu'il témoigna contre les Anglois rebelles à leur Roy & au S. Siége; en sa legation, que son prédecesseur luy donna, pour accorder leur different, & les ranger à la raison.

3. L'interdit & l'excommunication qu'il fulmina contr'eux, dans Bologne, en la presence de plusieurs Euesques, qu'il y auoit appellez d'Angleterre; leur enjoignant de les publier en leur païs, contre ces gens, qui au lieu d'obeïr comme des Anges a, s'éleuoient & se roidissoient comme des dragons d'Enfer, contre les puissances souueraines Ecclesiastiques & Séculieres, tant du Pontife supréme de l'Eglise, que de leur propre Roy; & contre le respect qu'ils deuoient au Roy de France S. Louïs, qu'ils auoient choisi pour Arbitre de leur démeslé.

a *Angli, quasi Angeli.*

4. Et enfin, la grande moderation dont il vsa dans la gloire de sa tres-haute qualité; moderation qui fut telle, que iamais il ne voulut éleuer personne de sa maison, par la puissance absoluë, qu'il en auoit; ni parens, ni neveus, ni mesmes ses propres filles, que Dieu luy auoit donné en son legitime mariage, auant qu'il prit les Ordres sacrez: ainsi que l'Histoire le raconte.

Mais au contraire, il commanda à vn neveu, qu'il auoit du côté paternel, qui iouïssoit de 3. Chanoinies, d'en choisir vne des trois, & de quitter les deux autres.

Ces quatre choses, dis-ie, confirment le prognostique de la deuise, *draco depressus*, & le charactere des Armes dernieres representées au 3. escu. Parce que la saincte vie Ecclesiastique & sa puissance, passent sur le ventre du démon; les censures font creuer sa contumace; & la grande moderation, son arrogance & son orgueil.



CHAP.

CHAPITRE QVARANTIESME.

DE GREGOIRE X. PAPE.

L'an de NS.1271 *De Michel 8. Grec, Empereur de Constantinople, l'an 12. De Philippe 3. dit le hardy, Roy de France, l'an 2.*



30

ARmes de Gregoire X. Pape, tirées d'Onuphre en son Epitome, au liu.2. pag.171. De Iean Baptiste de Glen en son Hist. Pontif. pag.789. De la Bibliotheque de S.Iean d'Amiens de l'Ordre de Premonstré, en son Armorial manuscrit, pag.178. col.3. Du Sieur de la Combiere, en sa Science Heroïque, chap. 28. pag. 256. num.7. & d'autres. *a*

Il portoit de Milan, qui est d'argent à la gyure d'azur, couronnée d'or, à l'yssant de gueulles.

Mais le grand bullaire Rom. au tom.1. en la pag.176. col.2. sans faire mention de ses premieres Armes, qui sont de la maison des Vicomtes de Milan, dont Gregoire étoit, il luy donne celles-cy, que ie croy étre les veritables, qu'il a prises & portées dans sa dignité Papale; & qui sont exprimées dans les memoires qui m'ont été enuoyés de Paris.

a *V. L'origine de ces armes, & le blazon differet.*

31

Où il porte coupé, crenelé, d'azur en chef, & de gueulles en pointe. Ciaconius dit, de gueulles en chef, & d'azur en pointe. Ou bien, comme parlent les autres; p. de gueulles, au chef d'azur cre-

nelé, de 3. pieces; dont ie diray quelque raison dans mes remarques suiuantes.

H.

Ce sainct personnage étoit Italien de nation, originaire de Plaisance, de la race des Vicomtes de Milan, nommé, selon les vns, *Thealdus*, Theauld; selon les autres, *Theobaldus*, que nous disons, Thibauld, en nôtre langue françoise. Il auoit été Archidiacre de Liége; &, en cette qualité, étant passé en la Terre-sainte, pour encourager les Princes Chrestiens à la deffense des fideles de ce païs-là, contre les Sarrazins & infideles; lors qu'il étoit à Ptolemaïde auec Edoüard Roy d'Angleterre, il fut éleu souuerain Pasteur de l'Eglise de Dieu, par compromis entre les Cardinaux, à Viterbe, le 1. iour de Septembre, l'an 1271. Et ayant receu & accepté le decret de son élection à Ptolemaïde; & là préchant publiquement, protesté, qu'il n'oublieroit iamais Ierusalem *a*; & qu'elle seroit le premier objet de ses desseins, & le commencement de sa joye, il partit de Ptolemaïde; vint surgir en Calabre, où il fut receu du Roy Charles; passa à Viterbe, où les Cardinaux l'attendoient; de là, à Rome; & en ce lieu, la Couronne Pontificale fut mise solemnellement sur sa teste, le 27. de Mars de l'an 1272. Il tint le Siége, 4. ans, 4. mois, 10. iours: & mourut à Arezzo l'vnziéme de Février de l'an 1276. Le trône Apostolique fut vaquant enuiron 10. iours. Et la loy du Conclaue fermé fut icy publiée pour la premiere fois. Voicy sa deuise.

a *Auec Dauid, Psal.136. Si oblitus fuero tui Ierusalem &c.*

XXIII. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

ANGVINVS VIR.

Aprés le Pape marqué du dragon foulé aux pieds, l'homme de cœur, & serpentin, ou characterisé du serpent, prendra la conduite de mes fideles.

I.

Ce que le Pere Ciaconius explique en ces termes: *Gregorius 10. Mediolanensis, familiâ Vice-comitum, quæ anguem pro insigni gerit*; Gregoire X. Milanez, de la famille des Vicomtes, qui porte pour Armes, vn serpent.

R.

Le premier Escusson de ce Pontife representé en ce chapitre, s'accorde parfaitement auec le prognostique, en son terme, *Anguinus*; ou selon nôtre langue, *Serpentin*. Le seul aspect le iuge ainsi. Mais le second Escu crenelé, correspondant à l'autre mot, qui consiste en ce terme, *Vir*, & signifie homme de cœur & vertueux, n'est pas moins conuenable. Car, par ses creneaux éleuez comme vn mur de ville, teint au sang de ses habitans; & par son chef d'azur décendant dessus, en forme d'vn Ciel pitoyable, il figure la magnanimité de Gregoire, qui, auparauant son élection au souuerain Pontificat, alla au secours de la Terre-sainte & de sa principale Ville Ierusalem; ainsi que nous auons veu en ce chapitre; & qui, auant que de quitter l'Orient, promit auec beaucoup de zele & de transport d'esprit, qu'il n'oublieroit iamais cette mesme Ville, non plus que le Chantre royal a; ce qui seruit de regard celeste & diuin à la desolée Hierusalem, & de consolation aux peuples de l'Orient affligez par les infideles, & trempez dans leur propre sang, par la cruauté de ces barbares.

a *Ps. 136. Adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui, &c.*

Et en effet, lors qu'il mourut, il auoit tant trauaillé à ce dessein, qu'il étoit sur le point de passer outre-mer, en personne, auec l'Empereur Rodolphe & Philippe Roy de France; & mesme il étoit resolu d'y finir ses iours, pour mieux & plus efficacement auancer la deliurance des fideles orientaux. Donc, à la lettre, voila nôtre deuise accomplie: *Anguinus vir.*

A quoy on peut ajoûter, que Gregoire ayant encore distribué en aumosnes, pour le soulagement de la misere des pauures, tout ce qu'il auoit de biens temporels, & autant qu'il pouuoit, en toute rencontre, il auoit exercé la prudence euangelique, que nôtre Maistre Iesus nous enseigne, quand il dit. *Faites-vous des amys, des richesses iniques; afin qu'ils vous reçoiuent dans les tabernacles éternels.* Et en cette prudence diuine, bien figurée a par le serpent de ses Armes, il auoit aussi mis en pratique la generosité, que l'homme magnanime, signifié par le terme, *Vir*, doit auoir, pour remplir pleinement l'emphase de ce mot. Partant mesme en cette derniere façon, il étoit encore *Anguinus Vir.*

Luc. 16. v. 9.

a *Matth. 10. v. 16. estote prudẽtes sicut serpentes.*

CHAPITRE QVARANTE-VNIESME.

D'INNOCENT V. PAPE.

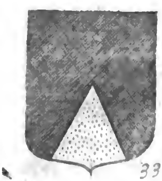
L'an de N.S. 1276. *De Rodolphe Empereur d'Occident, l'an 3. De Michel 8. Empereur de Constantinople, l'an 17. De Philippe 3. dit le hardy, Roy de France, l'an 8.*



ARmes d'Innocent V. Pape, que nous auons dans le grand bullaire Romain, au tom.1. pag. 180. col.1. Dans l'intitulé, *Gallia purpurata*, de Pierre Frison, liu.1. pag. 41. Dans les memoires qui m'ont été enuoiés de Paris, & d'ailleurs.

Il portoit d'azur, à 3. pals d'or, chargez chacun de 3. Fleurs-de-lys d'azur, posées en pal.

Mais de Glen, en son Histoire Pontificale, en la pag. 791. a fait grauer l'Escusson de ce mesme Pape, ainsi qu'il suit



Où il porte d'or en pointe, mantelé de sable; ou (comme d'autres parlent) porte de sable, à la pointe d'or.

H

Ce premier Pape de l'Ordre des Iacobins étoit natif de Monstier[a] en Tarentaise, ville située assez proche de la vallée de Maurienne, partie de la Sauoye: & voisine de la source de l'Isere, fleuue qui roule & décend impetueusement par Grenoble & par le Dauphiné, dans le Rhosne. Il fut appellé Pierre; & le surnom, de *Tarentaise*, luy est demeuré, à cause de la petite espece de Prouince ou de

a M. Robert en son initit. Gallia Christiana, p. 153. col. 1.

ou de terroir du mesme nom, dont Monstier, lieu natal de sa Sainčteté, est la ville presque vnique & principale. Dés son bas âge, il entra en l'Ordre de S.Dominique; y fit profession en temps conuenable, étudia à Paris, & deuint Docteur & Professeur celebre en Theologie. Aprés quoy, il gouuerna la Prouince de son Ordre, que l'on appelle la Prouince de France; en qualité de Prouincial. Et de là, il fut éleué à la dignité d'Archeuesque de Lion; & puis, à celle de Cardinal Euesque d'Ostie & de Velitre, (mesme auant qu'il fut consacré Euesque) par Gregoire X. son prédecesseur; qui peu de temps en suite, le fit encore son Grand Penitencier. Enfin ce genereux Gregoire étant passé en la celeste Ierusalem, lors qu'il croioit aller outre-mer, au secours de la terrestre; F.Piere de Tarentaise fut éleu & mis en sa place par les suffrages de tous les Cardinaux, au premier Conclaue fermé, tenu dans la ville d'Arezzo, le iour ou la veille de S.Agnés, c'est à dire le 20. ou 21. de Ianuier, de l'an 1276. dont il est probable qu'il prit le nom d'Innocent V. à cause de l'innocence de cette ieune Martyre.

Mais aprés qu'il eut occupé le S. Siége, 5. mois, & 2. iours, il mourut à Rome, le 22. de Iuin, en la mesme année 1276. Le Siége demeura vaquant 19. iours. Voicy sa deuise.

XXIV. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

CONCIONATOR GALLVS.

Aprés l'homme de cœur, & serpentin, le Prédicateur Gaulois prendra possession de la chaire de S.Pierre.

I.

L'Interpréte prononce son sentiment de cecy en cette sorte: ***Innocentius 5. Gallus, Ordinis Prædicatorum***: Innocent V. Gaulois ou François, de l'Ordre des Prescheurs.

R.

La profession religieuse de ce personnage en l'Ordre de S.Dominique, appellé l'Ordre des Prédicateurs, ou des Prescheurs; son Prieuré Prouincial en la Prouince de France de ce mesme Ordre; & son Archeueſché de Lion, prouue plus que suffisamment la iuste rencontre de l'explication auec la deuise prophetique de ce chapi-

tre, *Concionator Gallus.*

Pour la combler neantmoins de quelque chose morale, nous pouuons l'enrichir de cette pensée & dire; les 3. pals d'or, chargez de 3. Fleurs-de-lys d'azur, dans le premier Escusson de ce Pontife, montrent les 3. notables puissances de prescher, qu'il a receu en France; la 1. en la qualité de F. Prescheur; la 2. en celle d'Archeuesque de Lion; la 3. en son Eminence, de Cardinal Euesque d'Ostie & de Velitre, dans Lion mesme. Et cela joint à sa naissance, dans les appartenances du Duc de Bourgogne, confirme entierement en sa Sainčteté ce prognostique, *Concionator Gallus*, Prédicateur Gaulois ou François; étant vray, qu'autrefois ce Duché ne s'étendoit pas seulement à ce qui est de la Bourgogne, mais encore en Sauoye & en Dauphiné, entre lesquels la Tarentaise est placée; & que ce Duché & ses annexes, de toute ancienneté, font partie des Gaules; & maintenant, de France mesme, pour la pluspart.

CHAPITRE QVARANTE-DEVXIESME.

D'ADRIEN V. PAPE.

L'an de N.S. 1276. *De Rodolphe Empereur d'Occident, l'an 3. De Michel 8. Empereur de Constantinople, l'an 17.*

34

ARmes d'Adrien V. Pape, comme le grand bullaire Romain nous les figure, au tom. 1. pag. 180. col. 1. Onuphre au liu. 2. de son Epitome, pag. 174. De Glen, pag. 792. & autres.

Il portoit comme son Oncle Innocent 4. au chap. 36. de cette partie.

H

Cét illustre personnage étoit Genois, de la maison de Fiesque, des Comtes de Lauanie ou de Lauagne. Son Pere étoit Frere d'Innocent IV. Pape, & s'appelloit *Thedisio*, & luy fut nommé *Otho-*

bonus. Son Oncle le fit Archidiacre de Cantorbery, & Cardinal Diacre du tiltre de S. Adrien. Clement IV. l'enuoya Légat en Angleterre. Et enfin Innocent V. étant décedé, il fut éleu pour tenir sa place, sous le nom d'Adrien V. qu'il prit du tiltre de son Cardinalat, le 12. de Iuillet, de l'an 1276. Et ne l'ayant occupée que 37. iours (les autres disent 39) il mourut à Viterbe, n'étant pas encore Prétre, le 18. d'Aoust de la mesme année. Le Siége vaqua 25. iours. Voicy sa deuise.

De Philippe 3. dit le hardy, Roy de France, l'an 8.

XXV. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

BONVS COMES.

Aprés le Prédicateur Gaulois ou François, le bon Comte receura de moy la conduite de mon Eglise militante.

I.

L'Interpréte croit que le sens de cette deuise est celuy-cy : *Adrianus 5. Ottobonus, familiâ Fliscâ ex Comitibus Lauaniæ:* Adrien V. appellé auparauant Ottobon, de la famille des Fiesques, de la race des Comtes de Lauanie ou de Lauagne.

R

Son nom porte le mot de *bonus*, c'est à dire, bon ; qui fait iustement la moitié d'*Ottobonus*, & la qualité de sa maison, qui est des Comtes que i'ay nommez, luy donne droit du mesme tiltre de Comte. Partant le premier terme, *bonus*, joint au second, qui est *Comes* en latin, fait l'accomplissement de la prophetie, *Bonus Comes*, ou en françois le Comte bon. Mais voiez la bonté de ce Comte : & iugez-en par ce qui suit.

Vn certain Polycrates, son intime amy, raconte luy auoir entendu dire souuent, que pour punir son ennemy, quel qu'il fut, il ne luy souhaiteroit pas d'autre supplice, sinon qu'il paruint au souuerain Pontificat. En quoy il témoignoit deux choses excellentes ; la premiere, qu'il ne vouloit point de mal à ses plus grands ennemys : au contraire, qu'il leur desiroit le plus grand bien du monde, en certaine façon ; la seconde, qu'il estimoit si peu les plus grands biens de la terre, & tous ceux que le Ciel de la Lune enferme, qu'il ne les contoit que pour autant de gibets dressez à dessein

de crucifier les hommes. Et ainsi, par la premiere, il imitoit la bonté de S. Estienne, qui prioit pour ses persecuteurs, & ne leur desiroit que du bonheur; & par la seconde, il se reuétoit de celle de S Paul, à qui tout le monde n'étoit qu'vn Crucifix, & qui n'étoit qu'vn Crucifix au monde; lesquelles deux bontez, passant pour heroïques & diuines dans les meilleurs esprits, il faloit que la piece entiere dont elles étoient l'échantillon, fut vne chose rare & excellente, comme elle étoit aussi en verité.

CHAPITRE QVARANTE-TROISIESME.

DE IEAN XXI. PAPE.

L'an de NS. 1276 *De Rodolphe Empereur d'Occident, l'an 3. De Michel 8. Empereur de Constantinople, l'an 17. De Philippe 3. dit le hardy, Roy de France, l'an 8.*



35.

ARmes de Iean Pape, dit communément 21. du nom: selon quelques-vns, 20. selon les autres, 22. ainsi qu'elles sont tracées dans le grand bull. Rom. au tom. 1. pag. 180. col. 2. Dans les memoires, qui m'ont été enuoiés de Paris, & ailleurs.

Il portoit d'argent à 3. croissans montans, de gueulles 2. 1. écartelé de sable, à 2. pals d'or.

H

Ce Pontife étoit Portugais de nation, natif de Lisbone, fils d'vn certain nommé Iulien, dont on ne sçait pas bien la famille ni la condition. Ce fils s'appelloit Iean Pierre deuant qu'il fut Pape. Il étoit grand Peripateticien, bien versé dans les sciences, specialement en la Logique, & tres-docte Medecin; témoin le liure, qu'il a composé & intitulé, *Thesaurus pauperum*, le Thresor des pauures. Il se trouua au Concile General de Lion sous Gregoire X. (ie ne vois pas dans les Autheurs, en quelle qualité). Il y fut créé Euesque Cardinal de Tusculc, ou Tusculan, que l'on dit maintenant,

Frescati.

Frescati. Et Adrien V. étant décedé à Viterbe, il y fut pris pour son legitime successeur, du commun consentement de tous les Cardinaux, le 13. iour de Septembre de l'an 1276. sous le nom de Iean. Mais n'ayant vécu en cette dignité, que 8. mois, 3. ou 5. ou 8. iours, selon les diuers Autheurs qui écriuent sa vie, il mourut accablé de la ruine d'vne chambre nouuelle, qu'il auoit fait bâtir en son Palais de Viterbe. De sorte pourtant, qu'il fut auparauant muny de tous les Sacremens de l'Eglise, dans l'espace de 6. iours, que Dieu luy donna de loisir auant qu'il rendit l'esprit par cét accablement, le 15 iour de May (les autres disent, le 20.) de l'an 1277. Le Siége vaqua 6. mois & 4. iours. Voicy sa deuise.

XXVI. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

PISCATOR THVSCVS.

Aprés le Comte insigne en bonté, le Pescheur marqué de la Toscane, ou de ce mot, *Thuscus,* gouuernera le vaisseau de l'Eglise.

I.

Ciaconius sur cecy ne dit autre chose, sinon les paroles qui suiuent: *Ioannes 21. anteà Ioannes Petrus, Episcopus Cardinalis Tusculanus:* Iean 21. qui auparauant se nommoit Iean Pierre, Euesque Cardinal de Tuscule.

R.

Mais il est icy besoin d'vn petit surcroist de lumiere, pour dissiper les broüillas qui s'éleuent sur cette explication donnée.

Car, comment cét homme auroit-il été Pescheur, puis qu'il étoit Medecin? & en quelle maniere, Toscan, veu qu'il étoit Portugais? Ie dis donc premierement, qu'il faut auoüer, que quiconque porte le nom de Iean & de Pierre, peut bien étre appellé Pescheur, à raison de la qualité des deux Apôtres de mesme nom, que le S Euangile nous enseigne auoir été de ce métier; & singulierement à cause de S. Pierre, à qui l'Eglise a si particulierement affecté le nom de Pescheur, que toutes les Lettres priuées des Papes adressées à qui que ce soit: & les graces concedées en forme de bref, qui portent, pour scel, l'image du mesme S. Pierre, jettant de sa nacelle son rets en la mer, s'appellent expediées, ou expeditions, *sub annu-*

lo Piscatoris, sous l'anneau du Pescheur, qui vaut autant à dire, que de S. Pierre, ou de son image en telle figure. De sorte que, ce Pontife, de qui nous parlons, ayant eü ces deux noms de Iean & de Pierre auant qu'il fut éleu à cette dignité; c'est à bon droit, que la prophetie l'a designé par ce mot de, Pescheur; & que le P. Ciaconius l'a entendu en ce mesme terme, encore que ce grand Prélat n'en ait participé que le nom, auec les SS. Apôtres; & non la condition, qu'ils en ont tous deux exercé. *Piscator.*

Secondement, il faut dire aussi, qu'en rigueur de Grammaire on ne peut pas appeller vn Tusculan, *Tuscus* en latin; mais bien par espece d'anagramme; à cause que ce terme, *Tuscus*, se trouue ainsi dans *Tusculanus*; & outre ce, que cettui-cy, semble étre formé de celuy-là, comme son primitif, *Tusculum à Tusciâ*. Et cela étant présupposé, on peut dire de Iean XXI. encore que Portugais, qu'il a été prédit raisonnablement *Tuscus*; parce qu'il deuoit estre, comme, de fait, il a été auparauant qu'il fut Pape, *Tusculanus*, c'est à dite, en certaine façon, petit Toscan: ainsi que Tuscule est vne petite Toscane, par ses delices.

CHAP. QVARANTE-QVATRIESME.

DE NICOLAS III. PAPE.

L'an de NS. 1277. *De Rodolphe Empereur d'Occident, l'an 4. De Michel 8. Empereur de Constantinople, l'an 18.*



36

ARmes de Nicolas III. Pape, que le grand bullaire Rom. nous exprime au tom. 1. pag. 180. col. 2. Onuphre au liu. 2. de son Epitome, pag. 177. De Glen en son Histoire Pontif. pag. 794. Segoing en la planche 168. Monsieur du Cange en ses memoires manuscrits & autres.

Il portoit bandé d'argent & de gueulles de 6. pieces; au chef d'argent, les autres disent, my-parti en fasce d'or, & d'argent,

chargé d'vne rose de gueulles, soûtenu d'or, chargé d'vne anguille d'azur, en fasce ondée.

De Philippe 3. dit le hardy, Roy de France, l'an 8.

Les 3. premiers Autheurs semblent ne mettre qu'vn filet ondé, de sable; Segoing, l'anguille; les autres, rien.

H.

Ce personnage tres-noble de naissance & de vertu, étoit Italien de nation; Romain, d'origine; de la tres-illustre maison des Vrsins; nommé Iean Caietain, homme de rare conduite, & de grand cœur; dont la vie, les mœurs, & la pieté furent si excellentes, que chacun ordinairement l'appelloit *compositus*, c'est à dire, l'homme bien composé, ou comme parlent quelques-vns de nos historiens, l'homme accomply.

Il fut autrefois Inquisiteur de la foy contre l'héresie: & peut estre le premier, à qui le S. Siége donna l'office d'Inquisiteur General en cette matiere. Alexandre IV. le fit Cardinal Diacre du tiltre de S. Nicolas en la prison Tullienne. Depuis il eut la dignité d'Archidiacre de la S. Eglise Rom.

On dit, que S. François d'Assize auoit prophetisé de cét Vrsin, pendant qu'il étoit à la mammelle, qu'il seroit Pape; & que dés lors il luy auoit recommandé son Ordre. Quoy qu'il en soit, ce grand Cardinal & Archidiacre fut en effet éleué à cette dignité, le iour de S. Catherine, 25. de Nouembre, l'an 1277. à Viterbe, sous le nom de Nicolas III. qu'il prit à cause du tiltre de son Cardinalat. Et en cette qualité, ayant vécu 2. ans, 8. mois, moins 2. ou 3. iours, il mourut d'apoplexie, au château du mont Surien du Diocese de Viterbe, le 22. iour d'Aoust de l'an 1280. Le Siége vaqua 6. mois (à quoy Onuphre ajoûte encore 6. iours). Voicy la deuise de ce celebre Pontife.

XXVII. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

ROSA COMPOSITA.

Aprés le Pescheur, renommé de Toscane ou de Tuscule, la Rose parfaite & accomplie parfumera le corps de mon Eglise, comme l'onction souëfue mise sur la teste d'Aaron, remplissoit d'vne odeur excellente les habits Pontificaux qu'il portoit, iusqu'à la frange

qui battoit ſur ſes talons.

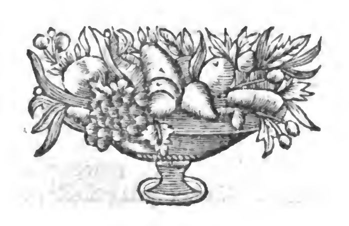
I.

A l'occaſion de quoy l'Interpréte écrit ce qui ſuit; *Nicolaus 3. familiâ Vrſina, quæ roſam in inſigni gerit, dictus compoſitus*; Nicolas 3. de la maiſon des Vrſins, qui porte vne roſe en ſes armes; & qui fut ſurnommé le Modeſte, ou pour mieux dire, le parfaitement graue & accomply.

R.

Les armes, que ce Monarque de la S. Egliſe portoit; les larmes, que l'Illuſtriſſime & Reuerendiſſime Eueſque de Pamiers M. Sponde remarque qu'il iettoit en abondance, toutes les fois qu'il celebroit la S. Meſſe; & les vertus ou perfections dont il étoit doüé, & que nous auons declarées au commencement de ce chapitre, prouuent aſſez l'heureux accord de l'éuenement auec ſon prognoſtique, en cét endroit.

Il reſte ſeulement à dire, que, ſuiuant le raport de Sponde, il ſemble que le ſouuerain Pontife de qui nous parlons, ſoit le premier de ſa maiſon, qui ait porté les armes exprimées au commencement de ce chapitre. Parce que les Vrſins, dit cét Annaliſte, auoient des Ours pour leurs Armes, auant qu'vne couſine germaine du côté de la mere de Nicolas III. eut enfanté vn petit garçon velu comme vn Ours, & armé d'ongles aux pieds & aux mains, ainſi que nous les voions en cette beſte; & qu'à cette occaſion, ce ſage Pontife eut fait biffer, rayer & détruire, de toutes ſes maiſons, les figures de ces animaux, qui y étoient, ſoit en relief, ſoit autrement; afin d'ôter à tout le monde, les idées d'vn enfantement ſi monſtrueux.



CHAP.

CHAP. QVARANTE-CINQVIESME.

DE MARTIN IV. PAPE.

L'an de N S.1281 De Rodolphe Empereur d'Occident, l'an 8. De Michel 8. Empereur de Constantinople, l'an 22. De Philippe 3. dit le hardy, Roy de France, l'an 11.



37.

ARmes de Martin IV. selon le dire commun, mais en verité, & suiuant le sentiment des plus doctes, 2. de ce nom, Pape: reconnuës dans le grand bull. Rom. pag. 182. col. 2. Dans *Gallia purpurata*, de Pierre Frison, au liu. 1. pag. 44. & 47. En la Science Heroïque du Sieur de la Colombiere, au chap. 34. pag. 382. & 383. & ailleurs. Thresor de Segoing, pag. 385.

Il portoit d'or, au chef d'azur; (Ciaconius met coupé, de gueulles en chef, & d'or en pointe) &c. chargé d'vn bras droit, d'argent: vétu d'hermine, auec vn fanon de mesme, frangé d'argent, & pendant sur le tout. *a*

a *Sont les Armes des Montpincé & des nobles de Villers, Seigneurs de l'Isle-Adam en Brie.*

Mais Onuphre au liu. 2. de son Epitome, en la pag. 180. Et de Glen en son Histoire Pontificale, en la pag. 797. donnent à sa Sainctecté cét autre Escusson.



38

Où il porte parti, au 1. d'azur, semé de France, au 2. d.......... chargé d'vn lion rempant d.......... armé, lampassé d........

H

Ce sainct personnage étoit François, natif de Montpincé en Brie, appellé Simon, & surnommé de Brie, (à cause du pays, ou de la Prouince, d'où il auoit pris origine). Il étoit de bas estoc, mais de grand esprit; releué en doctrine, excellent en bonté de vie, & des mieux experimentez de son temps, au maniement des affaires.

Il fut Thresorier & Chanoine de S.Martin de Tours; tiré de là, par Vrbain IV. & créé Cardinal du tiltre de S.Cecile. Il eut aussi l'honneur d'étre deux fois Légat en France, & longtemps chaque fois, à nôtre grand avantage, tant pour la Religion, que pour l'Etat. Enfin les Cardinaux l'éleurent Pape à Viterbe, le iour de la Chaire de S.Pierre, 22. de Février de l'an 1281. En laquelle dignité, ayant choisi le nom de Martin II. dit IV. il y passa 4. ans, 1. mois & 7. iours; & mourut à Peruse le 28. (quelques-vns disent, le 29. iour de Mars de l'an 1285. en reputation d'vn homme qui meritoit bien d'étre canonisé. Le Siége fut vaquant 4. iours (les autres n'en content que 3.) Voicy sa deuise.

XXVIII. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

EX TELONEO LILIACEI MARTINI.

Aprés la Rose bien composée, celuy qui me rendra compte de mes oüailles & de ma bergerie, sera tiré du Comtoir de Martin le Fleur-delisé.

I.

Ce que l'Interpréte explique de cette sorte : *Martinus 4. cuius insignia, lilia, Canonicus & Thesaurarius S.Martini Turonensis*; Martin 4. dont les Armes sont composées de lys; Chanoine & Thresorier de S. Martin de Tours.

R.

Il est éuident par l'Histoire, que la prophetie conuient auec son effet, en la personne de Martin IV. Mais il me semble, que ce mot de *Liliacei*, ou en nôtre langue, Fleurdelisé, n'est point tant mis en cét endroit, pour signifier les Armes de ce bon Pape, que pour distinguer les Eglises de S. Martin; & montrer, que ce n'étoit pas le Thresorier de sainct Martin de Rome, ni de quelqu'autre païs,

qui deuoit ſucceder à Nicolas III. mais celuy de S.Martin de Tours, dont l'Egliſe eſt ſingulierement & ſur toutes les autres de ce meſme Sainct, Fleurdeliſée; parce qu'elle eſt bâtie au cœur de la France, & dans la Ville, ou nos Roys ont fait autrefois leur ordinaire ſeiour; & meſme la cherie de ces Monarques, iuſqu'à étre nommée & eſtimée, la prunelle de leurs yeux, par Eſtienne de Tournay, dans Claude Robert, en ſon intitulé, *Gallia Chriſtiana*, pag. 163.

Au reſte, pour ſens myſtique, il eſt auſſi certain que ce Pontife étoit Threſorier Euangelique, qu'Eccleſiaſtique; puis que dés lors qu'il fut éleu Pape, il témoigna par le ſymbole, qu'il prit du Pſalme 141. en ces termes: *Portio mea Domine ſit in terra viuentium*; qu'il auoit deſia deſtiné de mettre ſon threſor en Paradis; & qu'en effet il étoit tellement éloigné de la conuoitiſe des biens temporels, tant pour luy-meſme, que pour ceux qui luy appartenoient, qu'il renuoia promptement en France, ſon propre frere, ſans autre auantage, que de ce qui étoit neceſſaire à la dépenſe de ſon voiage, & de quelques preſens modiques, ou de petite conſequence; quoy qu'il fut venu exprés, pour le ſaluër: ce ſainct Pere diſant, que les biens de l'Egliſe n'étoient pas à luy; & les diſtribuant neantmoins aux pauures, auec vne grande miſericorde. En quoy ayant imité la charité de S.Martin, & étably ſon threſor; il eſt encore vray en cette conſideration, qu'il a été pris & éleué au ſouuerain Pontificat, *ex Teloneo liliacei Martini*; du comtoir & du threſor de S.Martin de France.

CHAPITRE QVARANTE-SIXIESME.

D'HONORE' IV. PAPE.



L'an de NS. 1285 *De Rodolphe Empereur d'Occident, l'an 12.*

ARmes d'Honoré IV. Pape, empruntées du grand bullaire

Rom. au tom.1. en la pag. 183. col.1. D'Onuphre au liu.2. de son Epitome, en la pag.183. De Glen en son Histoire Pontificale, pag. 799. & d'autres.

Il portoit comme Honoré III. son Oncle, au chap. 33. de cette partie.

H

Ce Pape insigne en toute sorte de vertus, Italien de nation, Romain de naissance, de la noble & ancienne maison des Sabelli ou Sauelli, nommé Iacques, fils de Luc Sauelli, étoit Diacre Cardinal de S. Marie en Cosmedin, quand il fut éleu souuerain Pontife à Peruse, le 2. iour d'Auril de l'an 1285. Cette dignité luy demeura 2. ans & 2. iours (Sponde ne comte qu'vn iour auec les deux années). Et il déceda à Rome le 3. d'Auril de l'an 1287. Le Siége vaqua 10. mois, 18. iours (quelques-vns disent seulement 10. iours, auec les 10. mois.) Voicy sa deuise.

D'Andronic Empereur de Constantinople, l'an 3. De Philippe 3. dit le hardy, Roy de France, l'an 15. ou enuiron.

XXIX. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

EX ROSA LEONINA.

Aprés le Pape tiré du comtoir de Martin le Fleurdelisé, celuy qui commandera mon troupeau, viendra de la rose Leonine.

I.

A propos de quoy, le Pere Ciaconius dit ces paroles : *Honorius 4. familiâ Sabellâ, cuius insignia, rosa à leonibus gestata*; Honoré 4. de la famille des Sauelli, dont les Armes portent vne rose soûtenuë par des lions.

R

Cela auec ce que nous auons proposé, au commencement de ce chapitre, de l'Escu & de l'histoire du Pontife, de qui nous parlons, peut suffir pour la preuue de la rencontre parfaite du prognostique de son Pontificat auec l'interprétation donnée en cét endroit. Il ne nuira pas pourtant, si nous remarquons de surcroist, & disons à ceux qui aiment les notes plus spirituelles; que cette rose leonine paroissoit bien plus belle, plus vermeille & plus genereuse, à l'Autel, que dans son Escusson; lors que ce braue Pontife, nonobstant les

lés gouttes qui luy rendoient les mains & les pieds perclus, ne laissoit pas, (au moindre soulagement qu'il receuoit de cette infirmité) de celebrer la S. Messe, étant assis dans vne chaire, & s'aidant de certains instrumens faits exprés, pour suppléer au defaut de ses fonctions naturelles; où l'on voioit son cœur épanoüy comme vne rose, soûtenu d'vne puissante grace, & de la magnanimité naturelle, que cette grace mesme animoit en luy, ainsi que deux lions; qui communiquoient à son chef & à sa Thiare, vn sujet de veneration tres-singuliere, & tout autre, que celuy, que ces animaux figurez & peints en ses Armes peuuent donner.

Et non seulement cette remarque ne nuira pas, mais elle profitera beaucoup, si elle est encore aidée de cecy, que le grand courage de ce Pape contre Pierre Roy d'Arragon, contre Iacques son fils, pour l'affaire du Royaume de Naples & de Sicile, & contre Guy de Montfeltran Capitaine Italien de la faction Gibeline durant les troubles d'Italie; & son zele pour les Augustins & pour les Carmes de Paris, contre les resistances qu'on leur faisoit en cette ville-là, peuuent passer pour deux lions, qui soûtenoient son authorité, comme vne rose rouge & excellente, contre ses aduersaires; & qui donnent vne nouuelle occasion de conclure, que veritablement ce Pontife étoit venu de la rose leonine; *Ex rosâ leoninâ.*

CHAPITRE QVARANTE-SEPTIESME.

DE NICOLAS IV. PAPE.



L'an de NS. 1288
De Rodolphe Empereur d'Occident, l'an 15.

ARmes de Nicolas IV. Pape, exprimées dans le grand bullaire Rom. au tom. 1. pag. 184. col. 2. Dans de Glen en son Hist. Pontif. pag. 800. Dans les memoires qui m'ont esté enuoyés de Paris, & ailleurs.

D'Andronic Empereur de Constantinople, l'an 6. De Philippe 4. dit, le Bel Roy de France, l'an 3.

Il portoit d'argent, à la bande d'azur, cantonnée (quelques-vns disent, accollée) de 2. estoilles de mesme, vne au canton gauche du chef, & vne au canton droit de la pointe. Au chef d'azur, chargé de 3. Fleurs-de-lis d'or posées en fasce.

H

Ce premier Pape de l'Ordre de S. François d'Assise, étoit Italien, de la Marche d'Ancone, de la ville d'Ascoli, de petite naissance, ou de bas estoc. Son pere s'appelloit, *Arminilaüs Tineüs*, & luy Hierôme. Il fut conuerty par S. François; profez de son Ordre; Docteur en Theologie, des plus signalez, & Ministre General. Nicolas III. le créa Prétre Cardinal de S. Pudentiane, selon Onuphre en son Epitome, au tiltre du Pasteur. Martin IV. le fit Euesque Cardinal Prénestin. Et enfin, du commun consentement de tous les Cardinaux, il monta dans la chaire de S. Pierre, le iour que l'on en celebre la Feste par toute l'Eglise, qui est le 22. de Février, l'an 1288. Il en demeura possesseur 4. ans, 1. mois, 14. iours. Et mourut à Rome, le 4 d'Avril de l'an 1292. Le Siége vaqua 2. ans, 3. mois, 2. iours. Voicy sa deuise.

XXX. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

PICVS INTER ESCAS.

Aprés l'issu de la rose leonine, succedera le characterisé de ces termes, & de ce qu'ils signifient: *Picus inter Escas.*

I.

C'est (dit l'Interpréte) *Nicolaus 4. Picenus, patriâ Esculanus*; Nicolas IV. de la Prouince nommée autrefois *Picenum*; maintenant, la Marche d'Ancone; natif, de la ville d'Ascoli.

R.

Ce qui se prouue mieux en latin, qu'en françois. Parce que, *Picus*, se trouue par anagramme imparfait, & par espece d'étymologie, dans *Picenus*, &, *inter escas*, de mesme, dans le reste de l'Interprétation.

Mais à parler plus naïuement, c'est que les habitans d'Ascoli se peuuent appeller *Pici*; & chacun d'eux en particulier, *Picus*; à cause que, comme remarque Strabon, au liu. 5. de son Histoire, quand

leurs anceſtres paſſerent des Sabins en ce Païs-là, vn Pyuer petit oyſeau, dit en latin, *Picus Martius*, ſe percha ſur leurs étendards, par vn préſage fauorable; & de ce bon augure ils ont tiré leur nom de *Picentes*, & *Piceni*.

D'ailleurs, *Aſculum*, qui ſignifie Aſcoli, ſe nomme ainſi, *quaſi Eſculum*, c'eſt à dire, vn lieu, où il y a de quoy viure, *ab eſcâ*; d'où vient que nôtre Interpréte, en la production de ſon ſentiment ſur cette deuiſe, que nous examinons, n'a pas dit, parlant du païs de ce bon Pape Nicolas IV. qu'il étoit *Aſculanus*; mais *Eſculanus*.

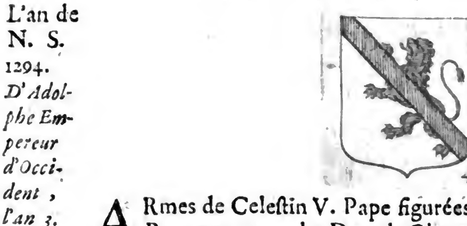
Partant ce grand perſonnage ayant eſté veritablement *Picenus*, & *Eſculanus*, ou d'Aſcoli: & créé ſouuerain Pontife, en ce rang, où la Prophetie demandoit vn tel homme, pour ſon accompliſſement; l'interprétation eſt fort litterale, qui ſur ces termes prognoſtiques, *Picus inter eſcas*, rend cecy pour explication: *Nicolaus 4. Picenus, patriâ Eſculanus*.

Mais le ſens moral reuient encore heureuſement à cette lettre. Car le fils de Dieu nous a appris en la conuerſion de la Samaritaine, que la viande dont les grands eſprits s'entretiennent; & de laquelle, meſme la Sageſſe diuine tire ſa nourriture, c'eſt la conuerſion des ames & la pratique parfaite de la volonté du Pere celeſte; *meus cibus eſt, vt faciam voluntatem Patris mei qui in cælis eſt.* Or Frere Hierôme, nommé Nicolas IV. depuis ſon éléction au ſouuerain Pontificat, étant en la ſimple condition de Cordelié, auoit par l'obeïſſance de Gregoire X. trauaillé dans Conſtantinople à la conuerſion des grecs ſchiſmatiques, & r'amené ces eſprits changeans, à la communion de l'Egliſe Romaine; & de plus, en cette meſme occaſion, il auoit conuerty les Tartares à la foy. Enfin étant Cardinal, il fit, par l'obeïſſance de Nicolas III. la paix entre les Roys de France, & de Caſtille; paix que Dieu veut par tout; paix, ſans laquelle, il ne nous peut voir de bon œil. Il faut donc auoüer, meſme en ce ſens, que ce grand homme Nicolas IV. étoit veritablement le déſigné par la prophetie, *Picus inter eſcas*, Le Picenois entre les viandes, mais les viandes de Dieu; puis que de là ce Picenois eſt monté dans le S. Siége Apoſtolique.

CHAP. QVARANTE-HVICTIESME.

DE CELESTIN V. PAPE.

L'an de N. S. 1294. *D'Adolphe Empereur d'Occident, l'an 3. D'Andronic Empereur de Constantinople, l'an 12. De Philippe 4. dit le Bel, Roy de France, l'an 9.*



ARmes de Celestin V. Pape figurées dans le grand bullaire Rom. pag. 194. col. 2. Dans de Glen en son Hist. Pont. pag. 802. Dans les memoires, qui m'ont esté adressez de Paris, & ailleurs.

Il portoit d'argent, Ciaconius écrit d'or, au lion rempant d'azur, & vne bande de gueulles, brochant sur le tout.

H

Ce Sainct, étoit Italien de nation, de la Prouince de la Poüille, du Diocese de Value, natif du bourg de Marsare, sujet de la ville d'Eserny. Son pere s'appelloit *Angelerio*, & sa mere, Marie; & tous deux viuoient en reputation de gens d'honneur & de probité. Leur fils, dont nous parlons, auoit nom Pierre; étoit l'onziéme de leurs enfans masles; & il fut surnommé, de Mourrhon, à cause d'vne montagne voisine de Sulmone, enuiron de trois quarts de lieuë, qui s'appelloit Murrhon: où, dés son bas âge, ce grand Prélat s'étant addonné à la solitude & à la vie Eremitique, il bâtit vne Eglise, dite du S. Esprit; & vn Monastere proche, pour ceux qui se retiroient vers luy en intention de seruir Dieu; lesquels il établit sous la Regle de S. Benoist, en l'hermitage de la Poüille, appellé Magellan; & il fit confirmer ce nouuel établissement, sous le nom de la Congregation de S. Damien, (depuis honorée du tiltre des Celestins) par le Concile General de Lion, & Gregoire X. qui le celebroit. Enfin il fut éleu Pape à Peruse, le 7. (les autres disent, le 5.) iour de Iuillet de l'an 1294. Il tint le S. Siége, 5. mois, 7. iours, sous le nom de Celestin V. Et le 12. ou 13. de Decembre suiuant, s'étant volontairement & franchement démis de cette charge, par la renon-

ciation

ciation qu'il en fit en bonne forme, dans Naples, en plein Consistoire, entre les mains des Cardinaux, leur donnant, à mesme temps, puissance d'élire vn autre Pape; cette renonciation & cette puissance ayant esté acceptées du sacré Collége; & ainsi le S. Siége étant demeuré vaquant l'espace de 10. iours; L'onziéme, qui fut la veille de la Natiuité de N. Seigneur, leurs Eminences substituérent canoniquement en la place de Celestin, celuy que nous dirōs au chap. 49. Cependant voicy la deuise du mesme Celestin.

XXXI. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

EX EREMO CELSVS.

Aprés le renommé de la Marche d'Ancone, & de la Ville d'Ascoli, le plus haut des hommes de la terre, sera tiré de l'Hermitage.

I.

Cælestinus 5. dit l'Interpréte, *vocatus Petrus de Morono, Eremita:* Celestin V. appellé Pierre de Mourrhon hermite.

R.

L'Histoire prouue suffisamment, que l'explication de la deuise presente, est bonne. Nous n'y gâterons rien pourtant, si nous inserons deux petites notes, que voicy.

La 1. qu'au lieu de, *de Morone*, qui se trouue dans le grand bullaire Rom. & dans Onuphre; & de, *de Morono*, que nous auons du P. Ciaconius, Monsieur Sponde a écrit, *de Murrhone*, & donne ainsi occasion de tourner, de Mourrhon, comme i'ay fait; & non, de Moron, ou de Morrhon, en la sorte, que nous voions dans de Glen, du Chesne, & autres Autheurs François.

a *Adan. Christi, 1294. num. 1.*

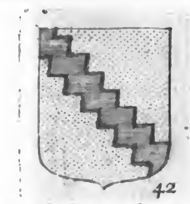
La 2. note est, qu'vne sainte solitude entreprise & bien conduite, peut porter vn homme en ce monde, non seulement iusques dans l'Etat de perfection interieure; mais encore iusqu'au plus haut degré de dignité exterieure, telle qu'est le souuerain Pontificat. Et dauantage, qu'vne solitude forcée, soufferte auec vne diuine patience iusqu'au tombeau, est aussi capable d'éleuer vne personne en la gloire, dans vn thrône égal à celuy des Saincts: & de luy faire dresser icy des trophées, & ordonner des triomphes, semblables à

ceux que l'on commande pour les plus celebres ames de Paradis. Parce qu'il est ainsi arriué à ce S. Pere Celestin V. *Ex eremo celsus*.

CHAP. QVARANTE-NEVFIESME.

DE BONIFACE VIII. PAPE.

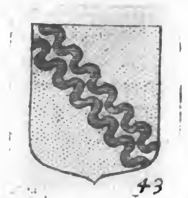
L'an de N. S. 1294. *D'Adolphe Empereur d'Occident, l'an 3. D'Andronic Empereur de Constantinople, l'an 12. De Philippe 4. dit le Bel, Roy de France, l'an 10.*



42

ARmes de Boniface VIII. Pape, que l'on peut voir dans les receüils de Monsieur du Cange, Thresorier de France, en la Ville d'Amiens; & pour lesquelles il cite le Roy d'Armes, en la pag. 252.

Il portoit d'or, à la bande viurée d'azur. Mais dans le grand bull. Rom. au tom. 1. en la pag. 198. col. 2. Dans Onuphre, au liu. 2. de son Epitome, pag. 191. Dans Iean Baptiste de Glen, en son Hist. Pont. pag. 803. & dans d'autres Autheurs, on trouue le mesme Boniface auec cét Escu different.



43

Où il porte d'or, à vne iumelle ondée d'azur; ou bien, comme quelques-vns parlent, porte d'or à 2. bandes ondées d'azur.

H.

Ce grand personnage étoit Italien de nation, Romain de patrie, de la noble & ancienne maison des Caietains; natif d'Anagny vil-

le de la Champagne Italienne, fils de Luitfredus ou Luitfridus de la mesme illustre maison, petit Neueu de la Niece d'Alexandre 4. homme tres-sçauant en l'vn & l'autre droit; de grand cœur; & trés-experimenté au maniement des affaires du monde. Il fut créé premierement Cardinal Diacre en la Diaconie de S. Nicolas en la prison Tullienne, par Martin IV. & incontinent aprés, ordonné Prétre Cardinal du tiltre de S. Syluestre & S. Martin aux montagnes (nommé aussi *Equitius*) par Nicolas 4. Et enfin, aprés la renonciation de son prédecesseur Celestin V. & la puissance que ce mesme Prédecesseur auoit franchement & librement donnée au sacré College, de subroger en sa place, luy viuant, vn autre Pape, acceptées des Cardinaux; il fut éleu vnanimement par les suffrages de ces Eminentissimes; & publié souuerain Pontife, dans Naples, la veille de la Natiuité de N. Seigneur de l'an 1294. Et ayant possedé cette dignité Souueraine, 8. ans, 9. mois, 18. ou 19. iours, (quelques-vns disent 28.) il mourut à Rome, l'onziéme d'Octobre, l'an 1303. Le Siége vaqua 10. iours. Voicy sa deuise.

XXXII. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

EX VNDARVM BENEDICTIONE.

Aprés que le choisi de l'hermitage se sera, de son propre mouuement, & de sa franche volonté, démis de son Pontificat; vn autre sera éleué de la benediction des ondes, en la Chaire Apostolique.

I.

Dont le sens est donné par l'Interpréte en ces termes: *Bonifacius 8. vocatus priùs Benedictus Caietanus, cuius insignia, vndæ.* Boniface 8. dit auparauant Benoist Caietain, qui porte des ondes pour ses Armes.

R.

Du port, & des eaux de Caïete sur la Mediterranée, desquels la famille de nôtre Pontife emprunte le nom de Caietaine: des Armes exposées en forme de jumelle ondée, ou de 2. bandes ondées, appropriées à cette famille: & du nom de Benoist, qui ne peut étre sans benediction, la conclusion a été bien tirée par Ciaconius: & la marque bien exprimée aussi par la Prophetie, *ex vndarum bene-*

dictione, de la benediction des ondes.

Mais parce que les plumes & les langues de quelques-vns, ont été emploiées trop indiscretement, & auec trop de passion iusqu'auiourd'huy, a noircir la renommée de ce Pontife ; ie me tiens obligé de rapporter ce qui contribuë à son excuse, dans Monsieur Sponde Euesque de Pamiers, en sa continuation des Annales Ecclesiastiques. *Tom.1. ad an. Christi 1303. num.16.*

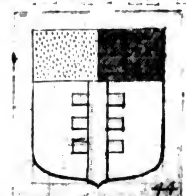
C'est que 302. ans aprés la mort de ce Pape, dont nous parlons, à pareil iour qu'il étoit décedé, sçauoir l'onziéme d'Octobre, de l'an 1303. l'an 1605. son corps, à la veuë de tout le monde, qui courut à son Sepulchre, fut trouué entier & sans corruption, exceptés le nez & les lévres ; mesme ses habits Pontificaux n'étoient en façon quelconque endommagez. De quoy le mesme Euesque de Pamiers, qui étoit pour lors à Rome, témoigne qu'on prit acte, & on dressa procez verbal, qui se void dans Bzouius, au tom.14. en l'année, que nous auons dit, 1303.

Ce qui me donne occasion de dire, que l'ame de Boniface VIII. n'étoit pas si corrompuë, que quelques historiens nous ont voulu persuader : l'integrité merueilleuse du corps venant ordinairement de l'innocence de l'esprit.

CHAPITRE CINQVANTIESME.

DE BENOIST XI. PAPE.

L'an de NS.1303 *D'Albret Empereur d'Occident, l'an 5.*



ARmes de Benoist XI. Pape, ainsi qu'elles se rencontrent dans le grand bullaire Rom. au tom.1. pag.207. col.2.

Il portoit d............ au pal crenelé ou bretessé double d........ Au chef parti d'or & de sable.

Mais

Mais de Glen dans son Hist. Pont. pag. 807. les represente en cette autre espece d'Escusson.



Où il porte parti, au 1. d'or, & au 2. de sable.

H

Ce Pontife également Saint, docte & genereux, étoit Italien de nation, du village de S. Barthelemy, dépendent de Treuisy de Venise, (autres disent de Treuisy en Lombardie) fils d'vn Berger nommé Bocasio, & d'vne Lauandiere. Il fut appellé, Boniface, en son baptesme; & il receut le nom de Nicolas, en la profession qu'il fit de l'Ordre de S. Dominique; où étant entré à 14. ans, & ayant étudié presqu'à merueille, 14. ans; enseigné auec loüange extraordinaire, 14. ans, trauaillé & süé dans les charges & dans les dignitez de son Ordre, mesme celle de General, encore 14. ans; Boniface son Prédecesseur le créa premierement Cardinal Prétre du tiltre de S. Sabine: & peu aprés, Euesque Cardinal d'Ostie, & Légat en diuerses occasions de tres-grande importance. Desquelles dignitez & legations s'étant dignement acquitté; (& Boniface ayant rendu le tribut à nature, par vne fiévre chaude); les Cardinaux l'éleurent d'vn commun consentement, à Rome, le 21. ou 22. d'Octobre, de l'an 1303. pour présider, en la place du defunt, dans la chaire de S. Pierre; ce qu'il fit l'espace de 8. mois, 17. iours. Et mourut à Peruse le 7. de Iuillet de l'an 1304. Le Siége fut vaquant 10. mois, & 28. iours enuiron. Voicy sa deuise.

D'Andronic Empereur de Constantinople, l'an 21. De Philippe 4. dit, le Bel Roy de France, l'an 18.

XXXIII. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

CONCIONATOR PATEREVS.

Aprés le venu de la benediction des ondes, le Prédicateur re-

nommé de Patara, ville de la Prouince de Lycie en l'Asie mineure, prendra possession de la chaire Apostolique.

I.

Pour l'intelligence de quoy, l'Interpréte dit ce qui suit: *Benedictus 11. qui vocabatur F. Nicolaüs Ordinis Prædicatorum*: Benoist XI. qui s'appelloit auparauant F. Nicolas, de l'Ordre vulgairement nommé des Prescheurs.

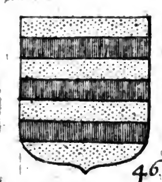
R.

Son Ordre seul, & ce qu'il y a pratiqué, donnent droit à ce grand personnage de porter le tiltre & le nom de Prédicateur, mais Prédicateur par excellence, *Concionator*. Quant à celuy de, *Patereüs*, qui veut dire, renommé de Patara, le petit portraict de sa vie, legerement tracé en ce chapitre, montre clairement qu'il ne peut pas luy étre propre, en façon quelconque; mais que c'est vne dénomination purement extrinseque (comme l'on parle dans l'école) qui luy vient de la participation du nom de S. Nicolas, qui étoit en verité de cette ville de Patara; & qui, en cette conioncture, par espece de metonymie, reiette auec son nom propre, sur celuy qui le participe, la dénomination ou le renom de *Patara*, ou de *Patereüs*, sans que la qualité luy en soit attribuée.

Si ce n'est, que nous ayons recours aux mœurs; & que considerant son humilité, sa grauité: sa mansuëtude, sa seuerité: son grand courage, & tout le reste de ses vertus heroïques, qui l'ont rendu Sainct, & qui ont fait iour à sa gloire dans les occasions, (comme dans celle de l'assistance qu'il rendit à Boniface VIII. son Prédecesseur, au milieu de ses plus grandes angoisses, & de sa captiuité, telle qu'elle fut; dans celle de la reconnoissance de sa pauure mere Lauandiere; & celle de la notable reconciliation du Roy de France & du S.Siége) nous disions, qu'il ait imité son Patron S.Nicolas; & qu'ainsi, il ait merité son surnom, *Patereüs*; c'est à dire, de Patara, par l'excellence de sa pieté; comme, en verité, les miracles faits par ce Pape, en grand nombre, aprés sa mort, en donnent des preuues assez concluantes.

CHAPITRE CINQVANTE-VNIESME.

DE CLEMENT V. PAPE.



46

ARmes de Clement V. Pape, imprimées dans le grand bullaire Rom. au tom. 1. pag. 209. col. 2. Dans Onuphre en son Epitome, au liu. 3. pag. 199. De Glen en son Histoire Pont. pag. 811. Dans Pierre Frison, en son intitulé, *Gallia purpur. lib. 1. pag. 48.* & ailleurs, outre les memoires conformes qui m'en ont été enuoiés de Paris.

Il portoit d'or (Ciaconius veut que ce soit d'argent) à 3. fasces de gueulles. *Sont les Armes de la Maison de Rambures.*

H

Ce personnage de grande consideration, pour, entr'autres raisons, auoir celebré le Concile General, Vniuersel & Oecumenique de Vienne, étoit François de nation, de la Prouince de Gascogne, natif de Villandraut, du Diocese de Bourdeaux, fils de Berauld Ecuyer sieur du mesme lieu de Villandraut; nommé Bertrand de Gouth, (selon Claude Robert, en son intitulé, *Gallia Christ. pag. 64. col. 1. litt. C.*) en latin, *de Agutis.* a Il fut premierement Euesque de Comminge; cinq ans aprés, Archeuesque de Bourdeaux, par Boniface VIII. & enfin éleu souuerain Pontife à Peruse le 5. de Iuin, l'an 1305. En suite de quoy, s'étant fait couronner à Lion, le 4. iour de Nouembre. Il établit, au mois de Decembre suiuant, & dans la mesme année, le Siége Papal, en Auignon. Dans lequel il présida à l'Eglise, 8. ans, 10. mois, 15. ou 16. iours (autres disent, 27. ou 28.) & mourut à Roque-maure, sur le Rhosne, le 20. d'Auril de l'an 1314. Le S. Siége vaqua 2. ans, 3. mois, 17. ou 18. iours. Voicy sa deuise.

L'an de NS. 1305 *D'Albret Empereur d'Occident, l'an 7. D'Andronic Empereur de Constantinople, l'an 23. De Philippe 4. dit le Bel, Roy de France, l'an 20.*

a *V. Spōdan.*

XXXIV. *Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.*

DE FESSIS AQVITANICIS.

Aprés le Prédicateur de Patara, on éleuera dans le S.Siege, vn personnage marqué des Fasces de Gascogne.

I.

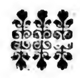
Sur quoy nôtre Interpréte parle ainsi : *Clemens 5. natione Aquitanicus, cuius insignia, fessæ erant* ; Clement V. Gascon, dont les Armes étoient composées de plusieurs fasces.

R.

L'Ecusson, que nous auons mis au commencement de ce chapitre, est vne preuue conuainquante du rapport parfait entre le charactére qui prédisoit le souuerain Pontificat de ce grand Pape, & son éuenement ; à cause de quoy, il semble qu'il ne soit pas besoin d'autre interprétation, ni d'autre remarque.

Neantmoins, parce que ces fasces sont appellées, tant en la prédiction, qu'en l'Interprétation, *fessæ*, en latin ; il me semble que ie suis obligé d'auertir icy, comme en passant ; que, pour ne se point tromper, il vaudroit mieux dire, *fasciæ*, que *fessæ* ; & *de fasciis*, que *de fessis Aquitanicis*. Non, que ie ne croye bien que ce mot, *fessæ*, se dise, *quasi fissæ*, ou mieux encore, *fissus*, ou, *fissura*, du verbe latin *findo, findere*. Mais parce que le mot, *fasciæ*, exprime mieux les bandes qui coupent l'Escusson en lignes directes trauersantes de droit à gauche, (comme en cettui-cy) que les autres termes, que i'ay proposez pour tenir la place de, *fessæ*.

Au reste, les sept pieces de l'Escu de Clement V. entrecoupées & posées en fasces, prognostiquoient assez bien les 70. années, également parties en nombres 10. qu'a duré l'interruption du Siége Pontifical établi en Auignon (au lieu de Rome) par ce mesme Pontife, dés le mois de Decembre, 1305.



CHAP.

CHAPITRE CINQVANTE-DEVXIESME.

DE IEAN XXII. PAPE.



L'an de N. S. 1316. *De l'Empire d'Occident, ou Romain, vaquant l'an 3. D'Andronic Empereur de Constantinople, l'an 33. De Philippe 5. dit, le Long, Roy de France, l'an 1.*

ARmes de Iean XXII. Pape, tirées du grand bullaire Romain, au tom.1. pag.216. col.1. D'Onuphre en son Epitome, au liu.3. pag.205. De l'Hist. Pontif. de Glen pag.813. De Pierre Frison, en son intitulé, *Gall. purpur. lib.1. pag.54. & 55.* mais auec difference des trois premiers Autheurs; & enfin des receüils de Monsieur du Cange, où il cite le Roy d'Armes, en la pag.322. & dit ainsi.

Il portoit d'or, au lion d'azur, l'Escu semé de tourteaux, de mesme: écartelé de fascé d'argent & de gueulles, de 6. pieces.

Mais remarquez qu'Onuphre & de Glen, ne mettent en cét endroit, que 5. pieces; & ne sement point de tourteaux. Le grand bullaire pose 6. pieces au fascé, & n'a point de tourteaux, non plus qu'Onuphre & de Glen. Et Pierre Frison n'exprime que 8. tourteaux comtez en orle; mais il a deux lions sautans, la queuë leuée; dont l'vn porte vn lys, à l'ongle droit, ou à la patte droite; l'autre, non; & pour le fascé, il est different, tant en l'expression, qu'en l'instruction; en l'instruction, il est seulement de 4. pieces; en l'expression, ou dans l'Escu, il est de sept. Voiez l'Autheur.

H

Ce Pontife étoit François, Gascon, de Cahors en Quercy, de fort petite naissance, fils d'vn Sauetier, ou d'vn Cordonnier; les autres disent, d'vn Tailleur d'habits; les autres, autrement. Son Pere s'appelloit Arnoud, quelques-vns le nomment Arnauld: & son fils, duquel nous parlons, auoit nom, Iacques de Ossa, ou Deusa, ou Deissa; qui dés son bas âge, suiuit Pierre Ferrier Archeuesque d'Arles, Chancelier de Charles II. Roy de Naples, & Comte de

Prouence. Ce Prélat l'entretint aux études plusieurs années ; & par ce moien, il deuint si habile homme, que son bienfaicteur étant mort, il fut pourueu de son Office de Chancelier, par le Roy Robert fils de Charles ; & quelque temps aprés, l'Euesché de Fréjus luy fut donné. En suite de quoy, ayant passé 11. ans en cette dignité, l'Euesché d'Auignon, (depuis, fait Archeuesché) luy fut aussi conferé par Clement V. l'an 1310. En 1312. le mesme Pape le créa Cardinal Euesque de Port. Et enfin Clement étant mort, & le Siége ayant vaqué 2. ans, 3. mois, 17. ou 18. iours ; les Eminentissimes, enfermez dans le Conclaue à Lion, resolurent par compromis de receuoir pour souuerain Pontife, celuy que le Cardinal de Port nommeroit à cette supréme dignité. D'où il arriua, selon le recit de quelques Historiens, qu'à la persuasion de Neapoleon Vrsin, Autheur du compromis, ce Cardinal de Port se nomma luy-mesme ; & qu'il fut approuué & receu en cette sorte par les Cardinaux.

Mais, Monsieur Sponde, attribüant l'origine de cette pensée, à vn seul Villanius, (de qui S. Antonin, 150. ans aprés le fait prétendu, l'a emprunté) & de plus, à certaine malueillance, que quelques Autheurs Italiens ont témoigné contre les Pontifes François, qui on tenu le Siége Papal en Auignon ; il doute fort de sa verité ; & non seulement il en doute, mais encore il apporte de grandes coniectures pour la conuaincre de fausseté & de calomnie.

Quoy qu'il en soit, laissant à d'autres le iugement de ce démeslé, ie me contente d'auoüer auec Sponde, que veritablement l'vsage est receu, quant à la doctrine, au moins, qu'en telles éléctions, vn Cardinal se puisse élire soy-mesme ; mais aussi ie dis, qu'il n'est pas constant, que cettui-cy, dont nous parlons, en ait ainsi vsé ; encore qu'il soit vray, que son éléction canonique ait été faite & acheuée le 7. iour d'Aoust de l'an 1316. dans le Conclaue dressé à Lion, comme nous auons dit. Au reste, il a tenu le S. Siége en Auignon, sous le nom de Iean XXII. 18. ans, 4. mois, moins 2. ou 3. iours. Aprés quoy, y étant décedé, le 4. de Decembre, de l'an 1334. Le Siége vaqua 15. ou 16. iours. Voicy sa deuise.

XXXV. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

DE SVTORE OSSEO.

Aprés le notable, par les fasces d'Aquitaine ou de Gascogne; vn autre présidera à mon Eglise, lequel sera remarquable par la basse condition de ses parens, sçauoir, de Tailleur, de Cordonnier ou de Sauetier; & par vn mot humiliant, qui tiendra des os, en sa signification.

I.

Ce que l'Interpréte declare ainsi: *Ioannes 22. Gallus, familiâ Ossa, sutoris filius*; Iean XXII. François de nation, de la maison nommée depuis, *Ossa*, fils d'vn Coûturier ou Tailleur; quelques-vns disent, d'vn Cordonnier ou d'vn Sauetier.

R

L'Histoire abbregée de ce Pontife, mise au commencement du chap. que nous continüons, conclud en faueur de la deuise prophetique de cét endroit, & de son interprétation. Parce que la condition de *Sutor*, se rencontre en Arnauld pere du Pontife Iean XXII. encore que ce pere n'auroit été que Sauetier, ainsi que plusieurs le croient: & la circonstance du terme, qui sent (s'il faut ainsi dire) les os, s'y trouue aussi, sçauoir, *Osseo*, & d'*Ossa*, qui signifie des os, en nôtre langue françoise.

Si bien que, ie ne pense pas, qu'il y ait rien à mettre icy de surcroist: sinon que, si par cét épithete *Osseo*, ou par ce surnom d'*Ossa*, il faloit moralement parlant, selon l'intention de la Prophetie, que le Pontife, qui seroit éleu en ce rang, fut vn homme tous d'os, ou tout d'yuoire, semblable à ces Apostoliques, desquels nous chantons en l'Eglise, *candidiores niue, nitidiores lacte, rubicundiores ebore antiquo, sapphyro pulchriores*; les vertus & les perfections d'esprit, que Sponde, du Chesne, & autres Historiens François, ont remarqué en la personne de Iean XXII. peuuẽt satisfaire (au moins, en quelque degré) à cette pensée, & à ce desir; par exemple, sa vie & sa conuersation honnestes, à la blancheur de la neige: la grandeur, la subtilité & la netteté de son esprit, à la pureté du laict: son cœur genereux & sa magnanimité, à la solidité des os, & à la rou-

geur de l'yuoire plus ancien : & enfin, l'amour qu'il portoit à la iustice ; la haine & l'horreur qu'il auoit de la Simonie ; son zele pour la terre Sainte, son humilité témoignée en ses retractations, sa pieté en mourant, & le reste de ses bonnes habitudes & de ses belles actions, sont capables aussi de representer, au naïf & au vif, le bleu celeste, & la marqueterie dorée, ou pour mieux dire, toute d'or, du sapphir.

CHAP. CINQVANTE-TROISIESME.

DE NICOLAS V. ANTI-PAPE CONTRE IEAN XXII.

L'an de N. S. 1328. *De l'Empire Romain vaquant l'an 15. D'Andronic Empereur de Constantinople, l'an 46. De Philippe 6. dit de Valois, Roy de France, l'an 1.*



48.

ARmes de Nicolas V. Antipape contre Iean XXII. remarquées dans Ciaconius, en son Hist. des Pontifes Rom.

Il portoit de l'Ordre du grand S. François, qui est de gueulles, à la croix haute, d'or, embrassée, à droit, d'vn bras vétu de la grand' manche, de la couleur de l'Ordre, par dessous : à gauche, d'vn bras nud au naturel, par dessus : auec les deux mains stigmatisées.

H.

Ce faux Pontife étoit Italien de nation, de la Prouince d'Vmbrie, du Diocese de Reate, natif du bourg de Corbario, ou selon nôtre langue, du Corbier, c'est à dire, vne retraite de Corbeaux.

Il s'appelloit Pierre Ramuche, ou Remaluce, selon du Chesne : Reynaluci, selon d'Auity, en sa Cosmographie. Il auoit esté marié à vne fille de Corbier, nommée Ieanne Matthieu, laquelle il quitta, pour professer l'Ordre de S. François d'Assize, cinq ans aprés le mariage consommé. Estant donc à Rome en qualité de F. Mineur l'an 1327. Loüis de Bauiere (s'éleuant schismatiquement & héreti-

quement

quement, dans cette Ville, contre Iean XXII. Pape legitime & canonique, resident dans Auignon) le iugea homme de seruice, & propre pour son pernicieux dessein ; veu particulierement, que nonobstant l'obedience de son Prouincial, & sans respect au commandement du Cardinal Iean, Légat du S. Siége, qui luy auoient enjoint, & à tous ses Freres, de sortir de Rome, il y étoit demeuré auec obstination. Et en effet, ce Prince, par vne temerité schismatique & héretique, ayant entrepris de déposer le Pape ; auec la mesme temerité & audace pernicieuse, il substitua, ou pour mieux dire, il supposa à sa place, ce miserable Pierre Reynaluci ; & le fit consacrer, mais disons plûtost, execrer, par Iacques Euesque de Castello, pareillement schismatique, héretique, & dégradé depuis long-temps.

Cét Anti-pape ainsi créé, tint ferme contre le Pasteur legitime de la Bergerie de Iesus Christ, 2. ans, 3. mois & 12. ou 13. iours. Mais au bout de là, étant deuenu plus sage, le 25. d'Aoust de l'an 1330. il se ietta aux pieds de Iean XXII. dans Auignon ; luy demanda pardon, la corde au col ; renonçant à toutes les prétensions qu'il auoit eü sur le Pontificat souuerain ; détestant toutes les entreprises de Loüis de Bauiere, les siennes propres, & celles de tous ses complices ; & promettant enfin auec protéstation, vne scûmission entiere & obeïssance parfaite au mesme Iean XXII. comme au vray & legitime Pontife ; qui, ayant les larmes aux yeux, eust compassion de ce pauure miserable, & luy pardonna. Voicy la deuise de ce faux Pontife.

XXXVI. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

CORVVS SCHISMATICVS.

Celuy, qui paroîtra pendant la vie de l'issu d'vn Coûturier ou d'vn Cordonnier surnommé d'Ossa, sera vn Corbeau schismatique.

I.

Pour la declaration de quoy, l'Interpréte porte ce iugement, & dit : *Nicolaus 5. qui vocabatur F. Petrus de Corbario, contra Ioannem 22. Antipapa Minorita* ; Nicolas V. qui s'appelloit auparauant F. Pierre de Corbier, Mineur, Anti-pape contre Iean 22.

R.

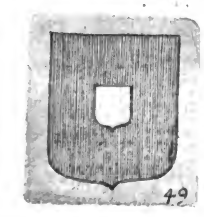
L'Histoire exposée en ce mesme chap. prouue si pleinement la iuste cadence du prognostique & de son éuenement en cét endroit, qu'il seroit hors de propos d'y rien ajoûter.

On remarquera seulement, que, selon que nous auons déja dit ailleurs, si cette reuelation est vraye, le reuelant n'a pas eu seulement intention de prédire les Papes legitimes & canoniques, mais aussi les intrus, ou poussés dans le S Siége Apostolique, par vne mauuaise voye.

CHAP. CINQVANTE-QVATRIESME.

DE BENOIST XII. PAPE.

L'an de N. S. 1334. *De l'Empire Romain vaquant l'an 21. D'Andronic le jeune., Empereur de Constantinople, l'an 3. De Philippe 6. dit de Valois. Roy de France, l'an 6.*



ARmes de Benoîst XII. Pape, telles que nous les auons dans le grand bullaire Rom. au tom. 1. pag. 232 col. 2. Dans Onuphre au liu. 3. de son Epitome, p. 213. & que ie les ay colligées de Pierre Frizon, en son intitulé, *Gall. purpur. lib. 1. pag. 61.* Et des receüils de Monsieur du Cange.

Il portoit de gueulles, à vn Escusson d'argent, en abysme. Mais de Glen en son Hist. Pont. pag. 816. luy attribuë vn autre Escusson, de la maniere qui se voit en suite.





Où il porte de gueulles à l'Escusson d'argent en abysme ; au chef, parti d'argent, & de sable.

H

Ce Sainct personnage étoit natif du bourg appellé Sauerdun, situé sur la Riéze, proche les monts Pyrénées, dépendent du Comté de Foix ; & autrefois, du Diocese de Pamiez ; à present, de celuy de Rieux. Son Pere auoit nom Guillaume du Four, & étoit Meusnier de sa condition. Son fils, de qui nous parlons, se nommoit Iacques du Four, surnommé encore autrement, Nouelli. Il fut Moine de l'Ordre de Cisteaux, au Monastere de Bolbone, du Diocese de Mirepoix, assez proche de Sauerdun. Il étudia en Theologie, à Paris, & paruint iusqu'au degré de Docteur en cette Faculté. Aprés quoy l'Abbaye de Font-frede de l'Ordre de Cisteaux, du Diocese de Narbone, luy fut donnée. Il eut en suite l'Euesché de Pamiez ; celuy de Mirepoix nouuellement érigé ; & les heroïques vertus marchant de pair auec ses dignitez, Iean 22. iugea qu'il meritoit bien encore la pourpre : & l'en honora, le faisant Cardinal Prétre du tiltre de S. Prisce. Mais parce qu'il ne portoit cette riche étoffe, qu'à la teste ; & qu'au reste du corps, il étoit vétu de blanc, selon la couleur de son Ordre, on l'appelloit ordinairement le Cardinal *albo*, ou *bianco*: c'est à dire, le Cardinal blanc. Enfin ayant été proposé, par maniere d'acquit, au Conclaue, pour occuper le S. Siége ; soudain, par espece d'inspiration diuine, il fut accepté de tous les Cardinaux ; qui, cela étant fait, tomberent dans l'admiration, comment cét accord subit leur étoit arriué : & comme quoy, cette éléction auoit été si soudainement accomplie. Sur quoy, ce bon Prélat leur reprocha, qu'ils auoient eleu vn Asne (encore qu'il fut homme de doctrine & de pieté) & ayant neantmoins accepté cette

peſante charge, la veille de S. Thomas de l'an 1334. il la ſoûtint 7. ans, 4. mois, 6. iours. Et mourut en Auignon le 25. d'Avril, de l'an 1342. Le Siége vaqua 11. iours. Voicy ſa deuiſe.

XXXVII. Deuiſe Prophetique, & ce qui la concerne.

FRIGIDVS ABBAS.

Le legitime Succeſſeur du characteriſé des os, & de la coûture, ſera reconnu par les qualitez de froid Abbé.

I.

Sur quoy la penſée de l'Interpreté eſt telle : *Benedictus 12. Abbas Monaſterij Fontis-Frigidi* : Benoiſt 12. Abbé du Monaſtere appellé Font-Frede, du Dioceſe de Narbone.

R.

Cette penſée eſt conuainquante, par l'Hiſtoire que nous auons recitée ; mais les Armes de ce bon Pape confirment encore cette verité, & la parfaite conuenance de la prophetie, ou ſon ſymbole, auec la choſe ſignifiée & ſon éuenement. Parce que le petit Eſcuſſon d'argent, poſé au milieu du grand, qui eſt de gueulles, repreſente naiuement les eaux enfermées de toutes parts dans les abyſmes : & l'antiperiſtaſe d'vne forte chaleur qui les enuironne au dehors, & qui les rend extrémement froides : Or l'Eſcu tient le lieu de la perſonne à qui il appartient, & marque ordinairement ſes meilleures qualitez ; étant donc vray que celuy-cy étoit l'Eſcu de Benoiſt 12. auparauant Abbé de Font-frede, la Prophetie, meſme à cét égard, a fort bien dit, qu'il deuoit étre vn froid Abbé, *frigidus Abbas*.

Et non ſeulement cela reuient bien aux Armes de ce Pontife, mais auſſi à ſes mœurs.

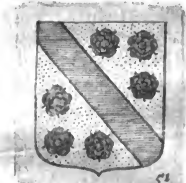
Car il étoit ſi froid, que portant le tiltre & la qualité de Cardinal, il ne ſembloit quaſi pas qu'il euſt changé ſa condition d'Abbé : de ſorte qu'ordinairement, ſelon qu'Onuphre en ſon Epitome, liu. 3. pag. 214. le remarque, on l'appelloit, le Cardinal Abbé ; & le decret de ſa promotion au ſouuerain Pontificat, luy ayant eſté prononcé, il ne s'en émeuſt aucunement. Meſme, à l'égard de ſes parens, il eut ſi peu de chaleur & d'affection, qu'auec toutes les prieres

res des gens de bien, & toutes les importunitez du monde qui le pressoient d'en éleuer quelques-vns aux dignitez Ecclesiastiques, il ne le voulut iamais faire : sinon, à grand' peine, vn de ses neveus du côté paternel, auquel il donna l'Archeuesché d'Arles. Il r'enuoya sa Niéce & son mary, qui étoient venus exprés de Thoulouse en Auignon, pour le visiter : sans autre grace, qu'aprés les auoir traités quelques iours, de leur fournir le viatique necessaire à leur retour. Enfin étant sollicité par quelques personnes, auec trop d'empressement, d'auancer ses proches, il repartit ce demy-verset du Psalme 18. *Si mei non fuerint dominati, tunc immaculatus ero*; c'est à dire, si ie ne donne point de commandement sur les autres, aux personnes de ma lignée, ou de ma famille, ie passeray pour vn homme sans tache, & sans iuste suiet de reproches.

CHAP. CINQVANTE-CINQVIESME.

DE CLEMENT VI. PAPE.

L'an de N. S. 1342. *De l'Empire Romain, vaquant l'an 29. De Iean Paléologue V. Empereur de Constantinople, l'an 2. De Philippe 6. dit, de Valois, Roy de France, l'an 12.*



ARmes de Clement VI. Pape, ainsi que nous les auons extraites des receüils de Monsieur du Cange Thresorier de France en la ville d'Amiens.

Il portoit d'or, à vne bande d'azur, accompagnée de 6. roses de gueulles, en orle. *Sont les Armes du Marquis de Canillac dans Segoing; excepté que le champ de celles-cy est d'argent.*

Cela est conforme au grand bull. Rom. au tom. 1. pag. 275. col. 1. Mais Onuphre, dans son Epitome, au liu. 3. pag. 216. Et de Glen, en son Hist. Pontif. pag. 818. ont les roses de la pointe posées en bande; ce que i'estime étre arriué plûtost par la faute du graueur, que par celle de ces Autheurs; ou par quelque diuersité, qu'ils ayent voulu auancer.

H

Ce Pontife de trés-heureuse & de trés-excellente memoire, étoit François de nation, de païs Limousin, du territoire de Malemont; natif du village des Rosiers, d'où luy & sa famille ont pris les roses pour leurs armes. Son pere s'appelloit Guillaume, sa mere Guillemette, de la maison de Monstrie; & luy, Pierre Roger, ou de Roger. Estant en âge conuenable, il entra dans l'Ordre de S. Benoist, & prit l'habit en l'Abbaye de la Chaise-Dieu, du Diocese de Clermont en Auuergne, (du Chesne dit, du Diocese du Püy en Velay) & aprés auoir fait profession, il étudia à Paris, si parfaitement, qu'il deuint la merueille de son temps, pour la Philosophie & pour la Theologie. En suite de quoy, il fut Prieur de S. Pantaleon, au Diocese de Limoges; Prieur de S. Bazile ou Bauzille, comme parle du Chesne, auprés de Nismes; Abbé de Fescamp en Normandie; Euesque d'Arras, & non d'Arles (ainsi que quelques-vns assurent) Chancelier de France; Archeuesque de Sens, & successiuement Archeuesque de Roüen, par les faueurs & par les graces de Iean XXII. Mais par celles de Benoist XII. il fut créé Cardinal Prétre du tiltre des SS. Nerée & Achillée. Et aprés la mort de Benoist, les Cardinaux Eminentissimes l'éleurent d'vn commun consentement, souuerain Pontife, le 14. iour (les autres disent 7. ou 5.) de May, l'an 1342. Et en cette qualité il vécut 10. ans, 7. mois, ou enuiron, selon les opinions précedentes touchant le iour de son éléction; & il déceda le 6. de Decembre, de l'an 1352. en la Ville & Comté de Venaysin, dépendent d'Auignon. Le Siége fut vaquant 11. iours. Voicy sa deuise.

XXXVIII. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

DE ROSA ATTREBATENSI.

Aprés l'Abbé de Font-Fréde, le Vicaire que ie donneray pour moy à l'Eglise, sera pris de la rose d'Arras.

I.

Ce que l'Interpréte explique ainsi: *Clemens VI. Episcopus Attrebatensis, cuius insignia, rosæ:* Clement VI. autrefois Euesque d'Arras, dont les Armes sont composées de roses.

R

La naissance que ce Pape a prise dans la paroisse ou dans le village des Rosiers; son Baptesme fait en l'Eglise de S. Croix de ce mesme lieu; son Escusson chargé de roses, & son Euesché d'Arras, prouuent assez pleinement l'heureuse rencontre de l'explication de la deuise, donnée icy par Ciaconius.

Neantmoins parce que i'aime la morale; & que ie ne veux pas l'obmettre non plus icy, qu'ailleurs; ie dis que les ornemens d'esprit, qui brilloient en la personne de Clement, les vertus de son cœur & de son ame, sa modestie interieure & exterieure, ses beaux écrits, ses bonnes œuures, ses belles actions, (que certain Autheur ◆ sur Bernard de Guidon Iacobin, a representées en abregé) ont encore donné assez de sujet de prendre ce Pontife pour vne rose; mais les prérogatiues excellentes & les hautes dignitez qu'il a possedé, encore plus; & l'Euesché d'Arras, qu'il a tenu quelque temps, l'a surnommé de cette ville, *Rosa Attrebatensis*, la rose d'Arras.

à V. M. Sponde, l'an de NS. 1352 num. 14. & du Chesne, pag. 729.

Au reste, il a bien montré, qu'il étoit Clement en effet, ainsi que de nom; puis qu'il a mis à cinquante ans, le Iubilé, que Boniface VIII. auoit ordonné de cent ans en cent ans.

CHAPITRE CINQVANTE-SIXIESME.

D'INNOCENT VI. PAPE.



L'an de N. S. 1352. De Charles 4. Empereur Romain, l'an 7. De Iean Paléologue V. Empereur de

ARmes d'Innocent VI. Pape, selon que le grand bull. Rom. au tom. 1. pag. 279. col. 2. De Glen en son Hist. Pontif. pag. 819. Et Pierre Frizon, en son intitulé, *Gallia purpurata, lib. 1. pag. 73.* nous les ont tracées; & que les memoires de Monsieur du Cange, qui en cite l'extraict des memoires de Monsieur de Perrese, & autres personnes de merite nous les ont blazonnées.

Constantinople, l'an 12. De Iean, vnique de ce nõ, Roy de France, l'an 2.

Il portoit de gueulles, au lion d'argent, à la bande d'azur sur le tout; au chef d'azur (Ciaconius le fait de gueulles, &c.) chargé de 3. coquilles d'argent, posées en fasce.

Mais Onuphre au liu. 3. de son Epitome, pag. 222. nous propose cét autre Escusson pour le mesme Pontife souuerain.



Où il porte de gueulles au chévron d'or, & 2. roses, ou 2. étoilles à 8. rays, de mesme, en chef & 6. montagnes d'argent, 3. sur 3. en pointe.

Il y a neantmoins cecy à remarquer en ce dernier Escu; que les pieces à la verité se trouuent dans Onuphre, au lieu que i'ay cité, en la pag. 225. dans les Armes du Neueu de sa Saincteté; mais le coloris ou l'émail n'est appuyé que de conjecture, & de quelque legere auctorité.

H.

Ce braue Pasteur des agneaux & des brebis de nôtre Seigneur, étoit François, de Mont en Limosin, nommé Estienne Aubert ou d'Albert; autrefois Aduocat; depuis, Iuge Mage de la Seneschaussée de Thoulouse. Aprés quoy, il fut Ecclesiastique: & successiuement Euesque de Noyon: de Clermont, & de Cambray. Clement VI. le fit premierement Cardinal Prétre de S. Iean & de S. Paul, du tiltre de Pammachius; quelque temps aprés, Euesque d'Ostie & de Velitre, & de plus, son grand Penitencier. Enfin ce Pape étant décedé, le mesme Penitencier fut canoniquement substitué à sa place, le 18. de Decembre, l'an 1352. & y présida 9. ans, 8. mois, 26. iours; au bout desquels il trespassa dans Auignon, le 12. de Septembre de l'an 1362. Le S. Siége demeura vaquant, selon l'opinion que i'estime plus probable, vn mois, 16. ou 26. iours, s'il n'y a pas de faute au chiffre du grand bullaire. Voicy sa deuise.

39. Deuise

XXXIX. *Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.*

DE MONTIBVS PAMMACHII.

Aprés le venu de la rose d'Arras, le renommé des montagnes de Pammachius, prendra le gouuernement de mon Eglise.

I.

L'éuenement de cette prophetie est ainsi déclaré par l'Interpréte: *Innocentius 6. Cardinalis SS. Ioannis & Pauli, tituli Pammachij; cuius insignia, 6. montes*: Innocent VI Cardinal de S.Iean & de S.Paul, du tiltre de Pammachius; ses Armes sont composées de 6. montagnes.

R.

Pammachius gendre de S.Paule, parce qu'il auoit épousé Pauline, fille de cette grande Dame Romaine, tres-illustre deuote de S. Hierôme; aprés la mort de son épouse érigea vn tiltre memorable aux bien-heureux Martyrs S.Iean & S.Paul, dont leur Eglise de Rome est encore honorée: & porte le nom de S.Iean & de S.Paul, du tiltre de Pammachius. De là vient que par espece de metonymie ou de transport de nom, tout ce qui appartient à cette Eglise, est estimé appartenir à son tiltre; & par ce tiltre, à Pammachius, qui l'a érigé ou édifié.

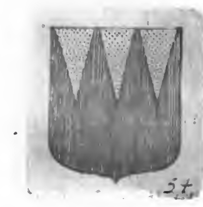
Or il est constant, par les Armes & par l'Histoire abbregée du Pontife, de qui nous parlons, exposées au commencement de ce chapitre, que les 6. montagnes du second Escusson luy appartenoient. Parce que, 1. Mont en Limosin étoit à luy, entant, qu'il y auoit pris naissance: 2. Clermont en Auuergne à luy, parce qu'il en auoit été Euesque: 3. Le Mont-Cœlio de Rome, encore à luy, par la qualité que ce personnage a eu de Cardinal de S.Iean & de Saint Paul, l'Eglise desquels est située en cette montagne. 4. Son Office de Iuge-Major, ou de Iuge-Mage de la Seneschaussée de Thoulouse, fait encore vne autre hauteur en luy-mesme, pour luy auoir été propre en son temps: 5. l'Office de Grand Penitencier de Clement VI. vne autre: 6. Le priuilége de couronner le Pape, annexé à son Euesché d'Ostie, vne sixiéme Eminence plus éleuée que tout cela. Et de plus, luy-mesme auec toutes ces grandeurs & éleuations étoit

des appartenances de ſon tiltre ; & ſon tiltre, des ſiennes. Eſtant donc paſſé de toutes ces montagnes, au ſouuerain Pontificat, comme la prophetie le deſiroit pour ſon accompliſſement, & au rang qu'elle demandoit ; c'eſt luy-meſme, ſçauoir Innocent VI. qu'elle regardoit, quand elle a dit, *de montibus Pammachij* : & c'eſt auſſi bien à propos que le Pere Ciaconius l'a expliquée de ce Pere des Peres, & Paſteur des Paſteurs.

CHAP. CINQVANTE-SEPTIESME.

D'VRBAIN V. PAPE.

L'an de N. S. 1362. *De Charles 4. Empereur Romain, l'an 17. De Iean Paléologue V. Empereur de Conſtantinople, l'an 22. De Iean, vnique de ce nõ, Roy de France, l'an 12.*



ARmes d'Vrbain V. Pape, ainſi que le grand bullaire Rom. au tom. 1. pag. 281. col. 2. Onuphre au liu. 3. de ſon Epitome, pag. 227. De Glen en ſon Hiſt. Pontif. pag. 821. Pierre Frizon [a] & autres, nous les figurent. [a] *Gall. purpur. lib. 1. pag. 78. Où il dit, que le Pere de ce Pape ſe nommoit Guillaume : ſa Mere Felicia : & que les Armes du meſme Pontife, ſe trouuent au frontiſpice du College d'Auignon, appellé* de rore.

Il portoit de gueulles à 3. rays d'or (Pierre Frizon dit, à 3. pointes d'argent) en chef. Ciaconius exprime 4. rays d'or, mouuans du chef vers la pointe.

H

Ce Sainct Pere étoit François, de la Prouince de Thoulouſe, autrement dite de Languedoc ; du Dioceſe de Mende en Giuaudan ; natif du bourg, ou du village de Griſac. Son Pere s'appelloit Grimoard Eſcuyer ſieur de ce bourg. Sa Mere ſe nommoit Amphelisé

de Montferran, de noble & ancienne maison, comme son mary. Leur fils, dont nous parlons, auoit nom Guillaume de Grisac; non Grisant, comme a dit Onuphre en son Epitome, pag. 227. ni Grisa, ainsi que de Glen, pag. 821. ni Grimoard, tel que du Chesne le surnomme, en la pag. 729.

Guillaume prit l'habit & fit profession de l'Ordre de S. Benoist au Prieuré Conuentuel de Chirac en Giuaudan; il étudia & fut Docteur en Theologie & en droict canon. Aprés quoy, ayant fait leçon publique, plusieurs années, dans Montpellier, & dans la ville d'Auignon; il fut Abbé de S. Germain d'Auxerre; & puis, de S. Victor de Marseille: Innocent VI. l'enuoia plusieurs fois en Italie, pour les affaires de l'Eglise Rom. entr'autres, vne fois, en qualité de Nonce vers les Vicomtes de Milan, qui occupoient tyranniquement le Domaine du Pape. Mais la derniere fois qu'il y alla, (qui fut vers la Reyne Ieanne de Sicile) Innocent étant décedé, les Cardinaux étant aussi assemblez au Conclaue, pour donner vn Successeur à ce defunt; aprés auoir fait plusieurs essays sur quelqu'vn de leur Collége, sans aucun succez; ils tomberent d'accord pour la personne de Guillaume de Grisac, absent, & l'éleurent souuerain Pontife, le 28. d'Octobre, de l'an 1362. ce qu'il faut entendre, quant à la declaration, qui luy en fut donnée à Marseille, par ceux qui auoient cette commission de leurs Eminences; mais non quant au propre iour de l'élection, que l'on estime auec beaucoup de raison, auoir précedé ce temps-là. En suite de quoy, ce Pontife éleu ayant pris le nom d'Vrbain V. il tint le Siége 8. ans, 2. mois, & quelques iours. Et mourut en Auignon (Onuphre dit à S. Victor de Marseille, dont autre-fois il auoit été Abbé) le 19. de Decembre de l'an 1370. Le Siége demeura vaquant 11. ou 12. iours. Voicy sa deuise.

XL. Deuise Prophetique, & ce qui la concerne.

GALLVS VICE-COMES.

Aprés le renommé des Montagnes, le Vicomte François ou Gaulois, commandera mon Eglise militante.

I.

De quoy l'Interpréte dit ainsi: *Vrbanus V. Nuncius Apostolicus ad*

Vice-comites Mediolanenses: Vrbain V. Nonce Apostolique aux Vicomtes de Milan.

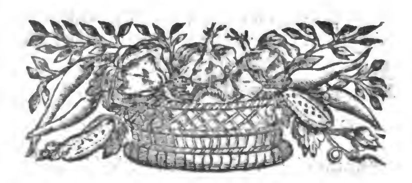
R.

Il est constant, selon l'Histoire abbregée, que ce bon Pape étoit François. Mais qu'il fut Vicomte en effet, cela ne paroist pas, sinon d'vne façon purement exterieure, sçauoir, par la Legation & sa Nonciature vers les Vicomtes de Milan, dont Onuphre fait mention, & le Pere Ciaconius vse en cét endroit, pour fondement suffisant de cette dénomination de Vicomte.

Si pourtant il en faut exprimer quelque raison pour la pensée morale: on peut dire, que le grand cœur, que Platine reconnoist en luy, l'auoit rendu François; & que les rares vertus de sa vie innocente, que ce mesme Historien publie, en auoient formé vn Vicomte, c'est à dire, vn homme noble en perfection: *Probati enim viri genus, virtutis prosapia est*, dit S. Ambroise; parce que la vraye noblesse d'vn homme de bien, c'est la lignée, ou la production & l'impression de la vertu dans son ame.

Partant, en cette sorte, il étoit encore Vicomte François: mais Vicomte d'vn estoc plus releué sans comparaison, que celuy de la chair & du sang; & qui meritoit mieux le cercle d'or, ou la couronne perlée, que beaucoup qui portent ce nom & ce tiltre, par la seule raison terrestre de l'extraction du corps.

Sa vie, sa mort, & la troisiéme couronne qu'il ajoûta à la Thiare Pontificale, montrent qu'il étoit, en verité, tel que ie le vous presente.



CHAP.

CHAP. CINQVANTE-HVICTIESME.

DE GREGOIRE XI. PAPE.



L'an de N. S. 1370. De Charles 4. Empereur Romain, l'an 25. De Iean Paléologue V. Emper. de Constantinople, l'an 30. De Charles V. dit le Sage, Roy de France, l'an 6.

ARmes de Gregoire XI. Pape, exprimées dans le grand bull. Rom. au tom. 1. pag. 283. col. 2. Dans Onuphre au liu. 3. de son Epitome, pag. 231. Dans de Glen en son Hist. Pontif. pag. 824. Et dans les receüils de Monsieur du Cange Thresorier de France en la Ville d'Amiens, &c.

Il portoit comme son Oncle Clement VI. au chap. 55. de cette partie.

H

Cét homme accomply en toute sorte de doctrine, étoit François, Limosin, de Malmont, Comte de Beaufort en Vaux (bourg ainsi appellé au quartier d'Anjou) fils de Guillaume Comte de Beaufort, Frere du Pape Clement VI. de qui nous auons parlé au ch. 55. & par consequent, Neveu de ce mesme Pontife. Il fut nômé Pierre Roger, ou de Roger, Monstri; créé, à l'âge de 17. ans, Cardinal Diacre de S. Marie la neuue, par Clement son Oncle. Il fut instruit à Peruse, par Baldus Professeur public & celebre en Iurisprudence. Il fut aussi grand Theologien, grand Canoniste; enfin bien versé

Hh

en toute ſorte de ſcience neceſſaire à vn homme parfait : Et pour ce qui touche les mœurs, il étoit modeſte, affable, doux & humain à merueille.

Ce qui fut cauſe qu'Vrbain V. étant décedé ; & aprés ſes obſeques celebrées, les Cardinaux, tenant le Conclaue dans Auignon, d'vn commun conſentement, éleurent & prononcerent ſouuerain Pontife, Pierre Roger, le 30. iour de Decembre l'an 1370. ſans que perſonne y contredit que luy-meſme, témoignant vne grande auerſion de cette trés-peſante charge ; & reſiſtant long-temps, auant que de ſoûmettre ſon eſprit à cette volonté de Dieu. Enfin pourtant il y acquieſça, & préſida à l'Egliſe Vniuerſelle, 7. ans, 2. mois, 28. ou 29. iours. Et mourut à Rome le *27.* de Mars de l'an *1378.* terminant ainſi la Cour Papale d'Auignon, qui auoit duré 70. ans. Le Siége vaqua *11* ou *12.* iours, ſelon la plus ſaine opinion. Voicy ſa deuiſe.

X L I. Deuiſe Prophetique, & ce qui la concerne.

NOVVS DE VIRGINE FORTI.

Aprés le Vicomte Gaulois ou François, le commandement de l'Egliſe militante ſera mis entre les mains du nouueau de la Vierge forte.

I.

Ce que l'Interpréte explique de cette ſorte: *Gregorius 11. qui vocabatur Petrus Belfortis, Cardinalis S. Mariæ nouæ:* Ce nouueau de la Vierge forte, eſt Gregoire XI. qui, auant ſon Pontificat, s'appelloit Pierre de Beaufort, Cardinal de S. Marie la neuue.

R.

Il me ſemble, ſauf meilleur auis, que cette deuiſe prophetique, *Nouus de Virgine forti*, ſe met icy pour *Nouâ de Virgine fortis* : par vne figure que les Grecs appellent *μετάληψιν* : les Latins *tranſſumptionem* : & nous, tranſport de ſignification d'vne choſe à l'autre, par intelligence de ſuite & de conſequence entr'elles ; comme lors que nous diſons, *aprés ſix ou ſept Soleils cét homme verra le iour* : pour ſignifier que de ſix ou ſept ans, il ne ſortira de priſon. Parce que ce qui fait le iour & les années, c'eſt le Soleil & ſes mouuemens ; & ce

qui empesche la veuë du iour, ou de la lumiere, sont les ténebres, telles qu'elles se trouuent dans les cachots & dans les prisons obscures.

Cela, dis-ie, arriue ainsi, en cét endroit, pour la deuise & sa signification. Car le sens de ce terme, *nouus*, est transporté, de la Vierge, ou, pour mieux dire, de son Eglise neuue, à son titulaire, le Cardinal de Beaufort; & reciproquement le sens de ce mot, *fortis*, qui est partie de *Belfortis*, est comme r'enuoié ou transposé du Cardinal de Beaufort, à la S. Vierge, ou à son Eglise & à son tiltre de S. Marie la neuue. Et toute la prédiction, *Nouus de Virgine forti*, à l'égard de l'Interprétation que Ciaconius en a donné, se doit entendre de cette sorte; à cause de la liaison parfaite, qu'il y a entre le tiltre & le titulaire; & de la consequence qui se tire de l'vn à l'autre.

Au reste, pour sens moral, ce Pape ayant leué le Siége d'Auignon, & l'ayant remis à Rome, auec sa Cour Pontificale, par les auis & les entremises de S. Catherine de Sienne, Vierge puissante en paroles & en œuures; il est encore ainsi manifeste, que c'étoit vn homme nouueau à cette Capitale Ville du monde, qui, depuis 70. ans, & quasi de memoire d'homme, (comme l'on dit) n'auoit pas veu vn tel personnage dans ses murailles; *nouus:* & que ce bonheur arriuoit à cette Ville de *Virgine forti*; puis que la mesme Sainte, par son grand courage, & par ses genereuses & diuines adresses, auoit pû gagner l'esprit de Gregoire, iusqu'à ce point, que de luy faire rétablir le Siége Pontifical à Rome; ce que les pratiques les plus douces, ni les plus violentes de tout le Christianisme n'auoient pû obtenir, ni à l'égard de ce Pontife, ni à l'égard de ces Prédecesseurs, en 70. ans.

Mais puis que le Siége d'Auignon finit icy, il ne sera pas hors de propos, d'y terminer la premiere partie du sujet que nous traitons; afin que nous donnions naissance à la seconde, auec la renaissance du mesme Siége dans le lieu de son premier établissement. Partant ie borne icy le dessein de la moitié de nos Remarques.

Soli Deo omnis honor & gloria.